

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A REALISER
LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE XI.

TROISIEME GUERRE ; PAIX CONCLUE. A LA FAVEUR DE CETTE PAIX, LES
IROQUOIS EXIGENT QUE DES FRANCAIS AILLENT S'ETABLIR A
ONNONTAGUE ; ILS S'EFFORCENT DE DETRUIRE LES HURONS
DE L'ILE D'ORLEANS.

I.

Proposition des agniers et des Onnontagués aux Hurons de l'île d'Orléans pour les détruire.

Nous avons raconté que le P. Poncet était arrivé à Québec le 3 novembre 1653, conduit par quelques Iroquois d'Agné. Ceux-ci, qui étaient au nombre de sept, avaient annoncé alors que des députés de leur nation reviendraient au printemps, pour traiter de la paix générale. Mais il paraît que l'intention secrète de ces barbares, en feignant ainsi des négociations, était de chercher quelque occasion de détruire les Hurons de l'île d'Orléans et de tomber ensuite sur les Français eux-mêmes. La dernière nuit de leurs pourparlers, ils avaient avoué secrètement aux Hurons qu'en descendant à Québec leur dessein était de les inviter à se

détacher des Français, et à aller se réunir aux Hurons captifs chez les nations Iroquoises. Ils avaient même ajouté que leurs négociations pour la paix avec les Français n'étaient qu'un prétexte pour pouvoir leur parler ainsi à eux-mêmes en assurance, et là-dessus les Iroquois leur avaient donné trois grands colliers. Ce dessein perfide ne fut point particulier à ceux de la nation d'Agné. Les Iroquois d'Onnontagué, venus au mois de février 1654, après avoir fait aussi leurs présents pour la paix avec les Français, allèrent pareillement découvrir aux Hurons leurs intentions secrètes. Ils leur conseillèrent, lorsque le printemps serait venu, de témoigner aux Français le désir de quitter l'île d'Orléans, pour aller s'établir à Villemarie avec leurs femmes et leurs enfants; et leur promirent que, lorsqu'ils seraient arrivés entre Montréal et les Trois-Rivières, ils trouveraient trois au quatre cents Iroquois qui, à dessein, iraient à leur rencontre. Ils ajoutèrent que ceux des Hurons qui seraient dans le secret, découvrant alors leurs projets aux autres, ce serait une nécessité pour ces derniers de suivre le parti des plus forts; qu'étant ainsi arrivés près de l'île de Montréal, ils remonteraient par la rivière des Prairies, au lieu de suivre le fleuve Saint-Laurent, afin d'éviter par ce moyen Villemarie, et qu'au-dessus de l'île ils trouveraient cinq cents Iroquois qui les conduiraient. L'ambassadeur d'Onnontagué parla ainsi, durant la nuit, aux chefs de la bourgade Huronne, et fit pour cela quatre présents.

II.

Réponse des Hurons pour éviter ce piège.

Les Hurons, que la crainte des Iroquois suivait partout, effrayés de ce discours, qui tendait à les conduire tous à la boucherie, jugèrent qu'ils pouvaient à leur tour user de ruse avec ces perfides. Ils répondirent à l'ambassadeur que ce dessein ne pourrait que réussir, attendu que les Français leur proposaient eux-mêmes d'aller établir une nouvelle habitation Huronne sur le grand lac des Iroquois; qu'il ne présentait donc aucun inconvénient, et qu'il serait bon de communiquer aux Français ce projet de transmigration avant de l'exécuter. L'ambassadeur y consentit. Là-dessus on tint un conseil, où se trouva M. de Lauson, Gouverneur général. Les Hurons, voulant éviter le piège qu'on leur tendait, demandèrent que ce dessein fût différé d'un an, et qu'en attendant ce terme, les Iroquois, qui avaient demandé la formation d'un établissement Français dans leur pays, y bâtissent une maison pour les robes noires, ajoutant que, si les missionnaires allaient s'y établir, eux-mêmes les suivraient volontiers. De son côté, M. de Lauson, qui donna aussi des présents, demanda qu'on ne pressât pas ceux des Hurons qui ne seraient pas encore disposés à ce voyage, et qu'on leur laissât à tous la liberté de retourner dans leur ancien pays, ou d'aller chez les Iroquois, ou enfin de demeurer parmi les Français. Toutes ces demandes tendaient à renverser le dessein des Iroquois, et ceux-ci durent bien le comprendre.

III.

M. De Lauson, embarrassé, renvoie les Iroquois à M. de Maisonneuve.

Cependant, embarrassé sans doute d'avoir à répondre sur ces propositions captieuses, dont les conséquences pouvaient être si graves, M. de Lauson, qui d'ailleurs n'était pas homme de guerre, finit par dire aux Iroquois " qu'ils pourraient s'adresser pour la paix à M. de Maisonneuve " avec autant de confiance qu'à lui-même, et que, pour en traiter avec eux, " il lui donnait tous ses pouvoirs." Par un de leurs présents, les Iroquois avaient voulu faire entendre qu'ils plantaient un mai devant Québec, comme pour être le lieu des conseils ou des pourparlers ; et M. de Lauson, qui apparemment ne désirait pas de traiter avec eux, donna un autre présent, afin que ce mai fût censé être transporté à Villemarie, qui, étant une place frontière, serait pour eux d'un plus facile accès. Cet expédient, de la part de M. Lauson, est un éloge de l'habileté de M. de Maisonneuve à traiter avec ces barbares, et à se tirer avec avantage des affaires les plus embarrassantes ou les plus désespérées. C'est qu'en effet ce dernier ne se montrait pas seulement plein de résolution et de courage dans les combats ; il déployait encore dans les conseils la dextérité d'un diplomate consommé, à cause de sa perspicacité naturelle, de sa modération et de sa rare prudence. Quoiqu'il eût conduit à Villemarie la nouvelle recrue avec laquelle il croyait pouvoir sauver le pays, il évitait pourtant tout ce qui aurait pu tourner contre lui les armes Iroquoises. Ainsi au mois de décembre 1653, peu après son retour de France, sept Iroquois étant arrivés à Villemarie pour descendre plus loin, il s'efforça de les arrêter, en leur disant qu'Onontio était partout, et, pour les faire renoncer à un plus long voyage, il leur donna en présent deux grandes chaudières. C'est qu'il craignait qu'on ne les tuât s'ils descendaient plus avant le fleuve et que leur mort n'attirât les Iroquois sur Villemarie. Enfin voyant qu'ils persistaient toujours à vouloir aller à Québec, il demanda, par un présent de deux couvertures qu'il leur donna, que deux d'entre ces Iroquois retournassent dans leur pays pour assurer, de sa part, leurs compatriotes de l'amitié des Montréalais, quelque accident qui pût arriver en chemin à ceux qui descendraient à Québec.

IV.

Malgré la paix, les Iroquois font prisonnier un chirurgien de Villemarie.

La suite montra combien peu il fallait compter sur les promesses de ces perfides. Après toutes les assurances que les Iroquois avaient données de la paix, les Français se rendirent à Villemarie pour la traite, lorsque le printemps de 1654 fut venu. Un jeune chirurgien de cette habitation ayant tendu, durant le mois d'avril, ses pièges pour la chasse des castors, en des lieux écartés, une bande d'Iroquois d'Onneiout, venus de leur côté

à la chasse des hommes, le surprirent à l'improviste et le jetèrent dans leur canot, sans laisser aucune marque de leur venue. On eût ignoré ce malheur, si un Huron, qu'ils avaient laissé au lieu de leur débarquement pour y garder leur bagage, ne se fût échappé et n'en eût promptement donné avis à Villemarie, en ajoutant qu'une troupe de douze Iroquois d'Onneiout, n'ayant que des pensées de guerre et de carnage, étaient en embuscade aux environs, et que chacun eût à se tenir sur ses gardes. Aussitôt on tire le canon pour signal de retraite, on fait l'appel, et il se trouve que le chirurgien est absent. On craint qu'il n'ait été tué sur la place ou qu'au moins les Iroquois ne l'aient emmené captif, et sur-le-champ on dépêche des hommes aux Trois-Rivières et à Québec pour donner avis d'une conduite si infâme. "Nous voilà, dit sur ce sujet le P. Lemer cier, dans les terreurs d'une nouvelle guerre et dans l'attente d'une armée ennemie, le Huron échappé nous assurant qu'elle était proche, et que tout n'était que trahison dans les assurances de paix, que nous donnaient les Iroquois."

V.

Des Onnontagués entrent au Fort de Villemarie et promettent de rendre le chirurgien.

Il parut cependant par l'événement que Dieu n'avait permis la prise du chirurgien que pour donner la paix à Villemarie et aux autres habitations Françaises, à l'occasion même de cet accident. Au commencement du mois de mai, une bande d'Iroquois d'Onnontagué, qui ne savaient rien encore de cet acte de perfidie et d'hostilité, se présentent à Villemarie. Aussitôt on leur ouvre la porte du Fort sans témoigner aucune défiance, on leur fait même le plus favorable accueil; mais, après toutes ces civilités, on leur parle enfin de la prise du Français emmené captif. Surpris à cette nouvelle, ils tremblent, ils pâlisent, pensant qu'on voulait se venger sur eux de la mort du chirurgien. On leur parle avec douceur, on les rassure et on leur fait entendre que les Français n'ont pas coutume de confondre l'innocent avec le coupable, ni de faire d'un ami un ennemi, s'il ne le veut être lui-même. Dans cette bande d'Iroquois se trouvait un capitaine, le plus renommé et le plus considérable de sa nation; prenant alors la parole, il dit aux Français: "Non, non, votre bonté sera toujours victorieuse et ne pourra être éteinte par nos malices et nos fourberies. Malheur à ceux qui en abuseront jamais! Je veux moi-même demeurer votre prisonnier et votre otage jusqu'à ce qu'on ait délivré le Français emmené captif. Ma vie répondra pour la sienne, et si ceux de ma nation ont du respect et de l'amour pour moi, le Français vivra, et sa vie sera la mienne." A l'heure même, il dépêche un canot pour porter ces nouvelles à Onnontagué, dont il était capitaine, et pour ramener le chirurgien.

VI.

Sauvages du Pétun qui amènent à Villemarie treize prisonniers Iroquois.

Avant le retour de ce canot, et lorsqu'à Villemarie on flottait entre la crainte et l'espérance, sans savoir quelle issue aurait cette négociation, ni même si le chirurgien n'avait pas expiré déjà dans les tourment, une flotte parut au loin qui descendait les chutes d'eau du fleuve, au-dessus du Fort. On craignit d'abord que ce ne fût une armée ennemie ; mais, à mesure que la flotte approchait, on reconnut des amis qui venaient en traite. C'étaient des sauvages de la nation du Pétun, qui, après la catastrophe des Hurons, avaient abandonné leur ancien pays, ne pensant être assurés contre les Iroquois qu'en se retirant dans des contrées très-éloignées des terres de ces barbares. Ceux qui venaient ainsi à Villemarie, au nombre d'environ cent vingt, avaient rencontré en chemin quelques Iroquois d'Onnontagué et quelques autres de la nation du Loup, alliée des Agniers, qui se livraient à la chasse ; et, les ayant attaqués, ils en avaient pris treize, sans pourtant leur faire endurer aucune des cruautés ordinaires en pareille rencontre, ni même sans leur lier les bras et les mains. Cette troupe ainsi victorieuse, étant arrivée heureusement à Villemarie et voyant la disposition des esprits, qui tous tendaient à la paix, fit présent de ses treize captifs au capitaine d'Onnontagué, qui était demeuré pour otage en attendant le retour du chirurgien ; et, dans l'espérance qu'on avait de voir bientôt reparaître ce dernier, ce ne furent que festins et que chants de réjouissance.

VII.

Le chirurgien ramené à Villemarie. Les Onnontagués protestent de vouloir garder la paix.

Cette joie fut bientôt justifiée par l'événement. Le canot envoyé par le capitaine étant arrivé à Onnontagué, on y avait pris l'affaire à cœur et envoyé une ambassade à Onneiout, nation de ceux qui avaient fait le coup, pour leur demander le captif, au moyen de présents qu'on leur offrit. Le succès répondit à l'attente du capitaine, et le jeune chirurgien fut heureusement surpris de voir ses liens rompus en un moment, et qu'à Onneiout même on n'eût plus pour lui que des procédés de douceur, ses ennemis étant devenus ses amis. Mais, à Montréal, la joie fut à son comble, lorsqu'il apporta lui-même la nouvelle de sa délivrance et l'assurance de la paix avec toutes les nations des Iroquois. Ceux d'Onnontagué qui l'avaient ramené de la sorte, offrirent vingt colliers de porcelaine pour accompagner le principal de leurs présents, qui était le chirurgien remis en liberté. Le premier de ces colliers fut pour affermir le mai que M. de Lauson avait transporté à Villemarie ; le second, pour remettre en meilleure humeur M. de Maisonneuve, justement indigné pour cette capture illégitime d'un homme qui lui était cher. Par un autre, la nation d'On-

nontagué brisait l'échafaud où le captif avait été exposé ; par un autre collier, le capitaine Iroquois faisait des vœux pour voir résider dans son pays l'un des missionnaires, qui avaient enseigné aux Hurons à honorer Dieu. Par d'autres colliers, on promettait de respecter la personne du missionnaire, de recevoir avec amour ses instructions et de vouloir adorer le Maître de la vie. Enfin ils protestèrent que le Français et l'Onnontagué n'étaient plus qu'un peuple ; que leurs bras étaient enchaînés les uns aux autres par un lien d'amour, et que quiconque voudrait couper ce lien deviendrait l'ennemi de l'un et de l'autre. Par le seizième de ces colliers, ils apprirent aux Français, qu'il était survenu aux Iroquois une nouvelle guerre qui les jetait tous dans la crainte ; c'était que les sauvages de la nation du Chat (*), après avoir poursuivi une armée Iroquoise qui revenait victorieuse, du côté du grand lac des Hurons, avaient mis le feu à une bourgade de Sonnonthoé, taillé en pièces l'arrière-garde des Iroquois, composée de quatre-vingts hommes d'élite, et emmené même en captivité un de leurs plus grands capitaines ; qu'enfin tout était en feu chez les quatre nations des Iroquois supérieurs ; qu'elles se liguèrent et s'armaient pour repousser cet ennemi, et que l'extrémité où elles se voyaient ainsi réduites les obligeait à vouloir faire sincèrement la paix avec les Français, quand même elles n'en auraient pas eu la pensée jusqu'alors.

VIII.

Malgré la paix, les Iroquois enlèvent une de nos sentinelles.

Malgré tous ces colliers et toutes ces protestations, on ne pouvait compter sur la fidélité des Iroquois, qui, divisés en cinq nations, agissaient souvent sans concert entre eux, quelquefois même d'une manière opposée les uns aux autres ; et ils en donnèrent une étrange preuve avant la fin de cette même année, en venant attaquer comme ils firent les colons de Villemarie. Durant l'automne, lorsque ceux-ci étaient encore occupés aux travaux de la campagne, une bande de ces barbares se mit en embuscade dans des terres qu'on avait commencé à défricher, chacun d'eux se cachant à l'ombre de quelqu'une des souches qui y étaient en grand nombre. Quoique la paix nouvellement conclue semblât donner toute assurance aux colons, ils ne laissaient pas d'être toujours sur leurs gardes comme auparavant, et ne négligeaient aucune des précautions accoutumées, surtout celle de placer, durant le travail, l'un d'eux en sentinelle du côté où ils avaient le plus à craindre l'ennemi. Un jour que la sentinelle était montée sur une de ces souches, afin de porter de là sa vue plus loin et d'être mieux en état de découvrir ces barbares, et qu'elle se tour-

(*) Cette nation était ainsi appelée, parce qu'il y avait, dans le pays qu'elle habitait, une quantité prodigieuse de chats sauvages, deux ou trois fois plus grands que nos chats domestiques, et d'un poil précieux.

venait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre : il arriva qu'un Iroquois, qu'elle n'avait pas aperçu, s'approcha d'elle à la sourdine pour la saisir et l'enlever. Dès que la sentinelle tournait la tête du côté opposé à l'Iroquois dont nous parlons, celui-ci, profitant de ce moment, s'avancait aussitôt, allait se cacher derrière une autre souche, et là il restait immobile tant qu'il voyait la sentinelle tournée vers lui. Regardait-elle ailleurs, il s'avancait incontinent ; et allant ainsi de souche en souche, il s'approche de si près qu'enfin, se relevant tout à coup, il saisit le Français par les jambes, le charge sur ses épaules et s'enfuit. L'autre se met à crier et à se débattre d'une étrange sorte, mais, après s'être bien débattu, voyant que ce sauvage était plus fort que lui, il cessa de résister plus longtemps et se laissa porter à la boucherie.

IX.

Le capitaine la Barrique est blessé et pris.

Il serait difficile d'exprimer l'étonnement des colons lorsqu'ils entendent les cris de leur camarade, et qu'ils le voient ainsi emporter sous leurs yeux. Se mettant incontinent en devoir de le délivrer, ils prennent leurs armes et courent à la poursuite du ravisseur ; mais le capitaine Iroquois se présente tout à coup à eux avec ses gens, les arrête en chemin et les oblige à se tenir eux-mêmes sur la défensive ; les colons eussent même été battus et défaits, si le Major Closse ne fût accouru promptement à leur secours. Ce capitaine Iroquois, appelé *la Barrique*, à cause de sa large corpulence, était le principal soutien et comme l'âme de cette troupe d'ennemis. Le major Closse l'ayant reconnu et voyant bien qu'il était la force de ces barbares, dit à un fort bon tireur qui se trouvait là : “ Va percer au plus vite ce tonneau, afin que nos ennemis ne puissent en user plus longtemps pour se fortifier et s'enhardir contre nous.” A l'instant cet homme se détache de ses camarades, s'approche des Iroquois et s'avance peu à peu jusqu'à ce qu'il soit arrivé à la portée du mousquet. Durant ce temps, *la Barrique*, monté sur une souche, haranguait les siens et leur donnait ses ordres sur ce qu'ils avaient à faire dans le combat qu'il allait livrer aux colons. Le tireur, étant parvenu à la distance convenable sans avoir été aperçu, le met en joue, décharge à l'instant sur lui son arquebuse et le frappe avec tant de justesse et si rudement, que l'orateur tombe par terre, baigné dans son sang : car le fusil était chargé de gros plomb, et *la Barrique* l'avait reçu presque tout dans le corps. A la vue de la chute si brusque et si inopinée de leur chef, les Iroquois, pensant qu'il fût mort, sont tous frappés d'une si étrange terreur que, sans songer même à enlever son corps, ils s'enfuient aussitôt, laissant ainsi les colons maîtres du champ de bataille. Ceux-ci courent à l'instant sur *la Barrique*, le chargent sur leurs épaules et l'emportent pour le faire panser.

X.

La Barrique, gagné par les soins qu'on prend de lui, change de sentiments à l'égard des colons.

Mademoiselle Mance, les chirurgiens et toutes les autres personnes employées au service des malades, ne négligèrent rien pour le guérir de ses blessures, et par les soins qu'on lui prodigua, on parvint à le rétablir autant que l'art pouvait le permettre, quoiqu'il demeurât gravement estropié le reste de ses jours. Mais, dans sa maladie et sa convalescence, il reçut tant de témoignages empressés de bienveillance et de sincère affection, il fut traité avec tant de douceur, que, touché de reconnaissance, cet homme changea entièrement de sentiments à l'égard des colons de Villemarie, étant convaincu qu'ils avaient tenté tous les moyens pour le guérir entièrement de ses blessures, et que personne au monde n'avait jamais eu pour lui une si pure et si cordiale amitié. Aussi depuis ce moment, eut-il fortement à cœur de leur donner à eux-mêmes des témoignages sincères de la sienne et de prendre leurs intérêts en toute occasion. Le changement opéré dans l'esprit et le cœur de ce barbare n'empêcha pas pourtant que les Iroquois, qui le croyaient mort, ne fissent aux colons une cruelle guerre pour s'en venger. Son frère surtout était animé contre eux d'une si furieuse colère, qu'il leur donnait des alarmes et des attaques tous les jours, et que sans cesse ils l'avaient sur les bras. Il arriva même que, dans une seule journée, il fit contre eux quatre différentes attaques. *La Barrique*, informé de ces hostilités, en conçut lui-même une vive affliction ; et, dans l'espérance de calmer la fureur de son frère, il se fit porter sur le champ de bataille, à la dernière des attaques dont nous parlons.

IX.

Le frère de la Barrique, touché à son tour, devient le médiateur de la paix.

Là, il se met à lui adresser la parole ; son frère, étonné au delà de tout ce qu'on peut dire, d'entendre la voix de *la Barrique*, qu'il croyait n'être plus du nombre des vivants, s'approche aussitôt et lui crie : " Est-ce toi, mon frère ? Es-tu encore en vie ?—Oui, lui répond l'autre, c'est moi-même." Et il ajoute d'une voix plaintive : Eh quoi ! tu fais la guerre aux Français de Montréal ? Tu veux donc tuer mes meilleurs amis ? " A ces mots, son frère, touché et attendri, s'approche, vient jusqu'à lui doux comme un agneau. Gagné à son tour par la charité que les colons ont exercée envers *la Barrique*, il promet de ne jamais plus leur faire la guerre, ajoutant qu'il va promptement partir pour son pays, d'où il ramènera tous les prisonniers Français qui s'y trouvent, et qu'après avoir négocié la paix avec ceux de sa nation, il reviendra la conclure au bout d'un certain temps, qu'il fixa. Ses protestations étaient sincères, et il exécuta fidèlement tout ce qu'il avait promis ; seulement il ne put descendre à Villemarie au temps qu'il avait marqué, à cause des grandes

difficultés que lui faisaient les siens pour se dessaisir des captifs. Mais, pendant ce délai, il survint un événement qui rendit ces barbares beaucoup plus faciles, et les fit consentir à tout ce que le frère de *la Barrique* demandait, ainsi que nous allons le raconter en reprenant les choses de plus haut.

XII.

Hostilités des Iroquois dans l'Île aux Oies.

Les Iroquois, dans les combats qu'ils venaient de livrer aux Français, tant à *Villemarie* qu'aux *Trois-Rivières*, ayant été si malmenés et repoussés avec tant de vigueur, résolurent d'aller porter ailleurs leurs armes, se disant entre eux : “ *N'allons plus là, ce sont des démons.* ” Le grand nombre d'hommes qu'ils avaient perdus dans leurs diverses attaques ne leur permit pas de marcher sur les habitations Françaises, et, pour tirer vengeance de leurs pertes, ils résolurent de faire main basse sur quelques familles écartées. Le coup le plus funeste qu'ils firent eut lieu à l'île aux Oies, sous Québec (*), dans laquelle plusieurs Français étaient établis. M. de Montmagny avait obtenu autrefois cette île de la Compagnie des Cent-Associés et y avait fait commencer quelques défrichements ; et nous voyons que s'y étant rendu de Québec en 1645, il y avait conduit M. Nicolet, prêtre, pour ne pas être privé des sacrements dans ce pays encore désert. Plus tard, le sieur Jean Moyen, de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris et qualifié sieur Des Granges, devenu possesseur d'une partie de cette île, s'y était établi avec Elizabeth le Brest, son épouse, et toute leur famille ; et ils y faisaient leur résidence lorsqu'ils furent surpris par les Iroquois dont nous parlons, le jour de la fête du Saint-Sacrament de cette année 1655. Les gens de service se trouvant alors à l'écart, M. et madame Moyen, qui ne purent être secourus, furent pris et cruellement massacrés par ces barbares ; et ailleurs, ils mirent aussi à mort quatre travailleurs au service de M. Denis, bourgeois de Tours, établi dans la Nouvelle-France. La nouvelle de ces massacres porta l'épouvante à Québec : “ On a en toutes les peines imaginables à faire les semences pour cette “ année, écrivait la Mère Marie de l'Incarnation, chacun étant si effrayé, “ surtout de ce qui est arrivé à M. Moyen, que l'on n'avait ni vigueur ni courage (**). ” Enfin, après avoir ainsi tué tous ceux qu'ils purent prendre

(*) L'île aux Oies, qui était couverte d'herbes, comme une prairie, avait été ainsi nommée de la multitude prodigieuse de canards, d'outardes et surtout d'oies qu'on y voyait, et qui faisaient retentir de leurs cris tous les lieux circonvoisins.

(**) On ne voit pas que M. de Lauson ait pris aucune mesure pour tirer vengeance de si horribles cruautés, ni même pour donner la chasse aux Iroquois ; c'est que Québec, n'étant pas le siège ordinaire des combats, ses habitants étaient moins exercés que ceux de *Villemarie* au métier des armes. Les guerres continuelles dont *Villemarie* était agitée, et, au contraire, le calme dont on jouissait ordinairement à Québec, devait influencer naturellement sur le caractère et les habitudes morales des habitants de ces deux postes. Ceux de *Villemarie*, toujours prêts à voler aux armes, inspièrent de la terreur aux Iro-

à l'exception pourtant des enfants de M. Moyen et de ceux d'un honnête habitant, M. Macart, une partie de ces barbares retournèrent incontinent dans leur pays, où ils conduisirent les prisonniers, tandis que le reste alla porter de nouveau la guerre à Villemarie.

XIII.

Nouvelles hostilités des Iroquois à Villemarie.

Ils donnèrent plusieurs attaques aux colons, mais sans succès, et n'eurent d'autre avantage que de massacrer un Français de la dernière recrue, nommé Dobigeon, le 31 mai 1655 ; il fut inhumé le même jour. L'acte de son décès nous apprend qu'il était dans la pieuse pratique de s'approcher fréquemment des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et il paraît même qu'on eut le temps de lui réitérer l'absolution avant qu'il expirât. Le capitaine la Barrique, témoin de ces hostilités journalières et affligé de voir l'obstination et la fureur des siens à vouloir détruire les colons de Villemario, se faisait porter, comme nous l'avons dit, dans les lieux des combats, afin de les adoucir et de les amener à des sentiments de paix. Tous ces efforts furent inutiles ; jamais il ne put adoucir la dureté et la férocité de leurs cœurs. Au contraire, ils cherchaient sans cesse l'occasion de faire quelque coup de leur façon contre les Français, et cependant toutes leurs tentatives ne leur réussirent guère. “ Il est vrai, ” ajoute M. Dollier de Casson, que, pendant tout le temps qu'ils furent ici “ à nous dresser des embûches, Dieu nous assista puissamment.” Se voyant donc rudement repoussés par les colons, ils eurent recours au stratagème pour les surprendre. Peu après le meurtre de Dobigeon, ils passèrent de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, feignant d'appartenir à quelqu'une des nations qui n'avaient jamais eu de démêlés avec Villemarie, et envoyèrent quelques-uns d'entre eux pour demander à parlementer ; ce qui était une ruse assez ordinaire aux Iroquois, ainsi que nous l'avons déjà vu.

XIV.

Deux Iroquois pris et conduits au Fort de Villemarie.

Charles le Moyne, qui revenait de Québec, comprit leur dessein, et étant allé trouver M. de Maisonneuve : “ Ces gens, lui dit-il, sont les “ mêmes qui sont tombés sur l'île aux Oies et qui ont tué Dobigeon ; ils “ veulent de plus vous trahir. Il faut donc les prendre : car ce sont des “ fourbes et d'insignes menteurs.” M. de Maisonneuve, entrant dans les

quois par leur intrépidité et leur bravoure ; et les femmes elles-mêmes semblaient se sentir de cette humeur martiale, comme on l'a vu par l'exemple de Martine Messier, et comme la suite le montrera encore. Les hommes, surtout, se montraient si audacieux et si terribles dans les combats, que les Iroquois eux-mêmes, ainsi qu'on l'a vu, les comparaient à des *démons* ; et c'est sans doute ce qui a donné lieu à ce dicton, passé en proverbe : *Les loups de Montréal.*

vues de le Moyne, fit crier à ces sauvages qu'ils vissent le lendemain pour parlementer ; et, après cette réponse, ils se retirèrent incontinent de l'autre côté du fleuve. Le lendemain, deux Iroquois paraissent dans un canot, ayant au milieu d'eux un petit Anglais, et, se dirigeant vers le Fort, s'arrêtent sur une batture, un peu hors de la portée du mousquet. M. de Maisonneuve voulait d'abord leur envoyer plusieurs de ses gens pour les saisir ; mais Charles le Moyne l'en empêcha, l'assurant que ces hommes s'enfuiraient si plusieurs des nôtres allaient à eux. Il ajouta que, s'il voulait le lui permettre, il irait seul dans un petit canot de bois, au fond duquel il cacherait deux pistolets ; que, se dirigeant ainsi vers la batture même où ils étaient, ces Iroquois, qui le verraient venir seul et sans armes, le laisseraient arriver sans défiance ; qu'enfin, étant sur eux, il se lèverait tout-à-coup avec ses pistolets, les obligerait malgré eux à se rembarquer et à prendre le courant qui vient vers le Fort, et qu'une fois qu'ils seraient ainsi engagés dans ce courant, on serait facilement les maîtres. La proposition était hardie ; mais M. de Maisonneuve, qui avait déjà fait tant de fois l'expérience de la bravoure et de l'adresse de le Moyne, crut ne devoir pas la refuser ; et, pour en favoriser l'exécution, il fit placer secrètement des mousquetaires le long de l'eau, dans les broussailles, jusqu'en face de l'endroit où ces sauvages se trouvaient. Ces mousquetaires s'étant ainsi glissés dans ces broussailles ne devaient se montrer que quand le moment de faire leur coup serait venu. Le stratagème de le Moyne eut tout le succès qu'il s'en était promis ; car les deux Iroquois qui l'avaient laissé venir reconnaissant enfin qu'il était armé de deux pistolets, se jettent précipitamment dans leur canot, et, emportés par le courant auprès du Fort, ils sont pris l'un et l'autre et mis aux fers.

XV.

Le capitaine la Plume menace les Montréalistes s'ils ne rendent les prisonniers.

Comme ils jouissaient de quelque considération parmi les Iroquois, un de leurs capitaines, nommé *la Plume*, témoin de cette prise, parut aussitôt, en menaçant les Français de sa vengeance, si on ne lui rendait au plus tôt les deux prisonniers. On lui répond qu'ils sont en bon état et bien traités, et que, s'il veut aller s'en assurer par lui-même, il peut venir les voir. A ces paroles, reprenant le ton de la menace, il réplique avec colère qu'il ira les voir, mais d'une toute autre manière que celle qu'on lui propose ; et là-dessus il se retire de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent. Encouragés par cette prise, les Français de Villemarie résolurent d'aller attaquer les Iroquois la nuit suivante ; et M. de Maisonneuve, à qui ils firent connaître ce dessein, l'approuva. Cependant un capitaine Iroquois, qui ne participait en rien à la trahison des autres, et qui se trouvait alors au Fort, voyant les préparatifs qu'on faisait pour cette attaque, supplia M. de Maisonneuve de la différer, pour négocier la paix avec les Iroquois. Ce

capitaine était aimé des Français et leur inspirait quelque confiance ; on consentit donc sans peine à ce qu'il proposait. Le lendemain, il alla en effet de l'autre côté de l'eau, s'aboucha avec *la Plume* et les autres, et leur demanda tous les prisonniers Français pour condition de la paix, dont il était le médiateur ; mais la condition fut refusée, quelques instances qu'il pût faire.

XVI.

Le capitaine *la Plume* est pris lui-même avec quatre des siens.

A peine la nouvelle de ce refus eût-elle été apportée au Fort, que tous ces Iroquois, montant sur leurs canots, traversent, en plein midi, le fleuve Saint-Laurent, à la vue des Français, dans le dessein de les attaquer de vive force, pour recouvrer leurs prisonniers. Il commanda aussitôt au major Clossé d'aller, avec une escouade, les charger sur le rivage, où ils étaient sur le point d'aborder ; et cet ordre est exécuté si heureusement et avec tant d'adresse, que les Iroquois n'aperçoivent ces soldats que lorsqu'ils sont sur la bouche de leurs mousquets. Se voyant donc couchés en joue les premiers, et craignant d'être prévenus par les balles des colons, s'ils faisaient mine de tirer sur eux, ils prennent précipitamment le large, et, dans leur déroute inopinée, cinq des leurs sont pris et amenés au Fort ; de ce nombre, le capitaine *la Plume* lui-même. Charles le Moyne, qui accompagnait le major en sa qualité d'interprète, se distingua beaucoup dans cette occasion.

XVII.

Le capitaine *la Grande Armée* arrive à Villemarie et demande la paix.

Voyant que leur capitaine était prisonnier, ces barbares se mirent à parlementer de nouveau, mais en protestant cette fois qu'ils voulaient faire une paix sincère et solide ; et M. de Maisonneuve chargea l'autre capitaine Iroquois dont on a parlé, qui était au Fort, de leur faire agréer la condition qu'il y mettait absolument, savoir : la liberté de tous les captifs. Ce capitaine lui dit alors qu'un chef Agnier, nommé *la Grande Armée*, célèbre chez les Cinq Nations, venait en guerre, qu'il irait incontinent à sa rencontre, et qu'aussitôt qu'il lui aurait nommé les capitaines pris et détenus dans les fers, à Villemarie, il le ferait consentir à la condition exigée. Il partit en effet et rencontra *la Grande Armée* avec un corps d'Iroquois Agniers, les plus lestes et les mieux faits qu'on eût vus encore. Dès qu'il l'eut abordé : “ Vous allez donc en guerre ? lui dit-il. “ Vous ignorez sans doute que tel et tel de nos capitaines sont captifs “ à Villemarie ; et, si vous faites quelque coup, vous serez cause qu'ils seront “ tués par les Français.” A cette nouvelle, *la Grande Armée* renonce aussitôt à son plan de campagne ; il n'est plus occupé que des moyens d'obtenir la paix avec Villemarie, pour délivrer les siens ; et l'autre, profitant de cette disposition, l'assure qu'il l'obtiendra facilement s'il va la demander

aux Français, naturellement portés à la bonté et à la clémence. Incontinent, *la Grande Armée* fait faire un pavillon blanc, qu'il arbore à l'extrémité de son canot, passe en plein jour devant le Fort, met pied à terre un peu au-dessus, s'avance et demande à parlementer. Mais, avant de faire aucune proposition, il veut s'assurer de la prise des siens et demande à les voir. On fait aussitôt venir les prisonniers, et, dès qu'il les a vus, il propose lui-même la paix, à condition qu'on romprait leurs liens. On lui répond qu'on acceptera la paix, pourvu qu'il ramène auparavant tous les prisonniers Français détenus au pays des Iroquois, et qu'à cette condition on lui rendra réciproquement tous les captifs. C'est ainsi que l'entendait le capitaine : aussi promit-il, de son côté, de les ramener dans un certain temps qu'il fixa, et fut très-fidèle à sa promesse.

XVIII.

Les captifs rendus de part et d'autre. Les demoiselles Moyen et Macart.

Les Iroquois qui ramenèrent les captifs étaient si empressés et si désireux de recouvrer les leurs, qu'ils mirent ces prisonniers Français en liberté, sur la grève, sans attendre qu'on leur rendit les leurs propres, ni même sans les demander, voulant témoigner par cette confiance, que c'était avec une sincérité entière qu'ils recherchaient l'alliance des Français. On leur rendit donc réciproquement tous leurs gens, au nombre desquels étaient six capitaines. Enfin les autres nations Iroquoises qui avaient été fidèles à la paix envoyèrent aussi des ambassadeurs pour protester qu'elles avaient toujours vécu en amies avec les Français, et s'étaient abstenues de tout acte d'hostilité contre eux depuis le traité de l'automne. Parmi les captifs qu'ils ramenèrent, on distingua surtout les deux demoiselles Moyen, dont la plus jeune n'avait alors que huit ans, les deux filles de M. Macart, Michel Messier, sieur de Saint-Michel, Gilles Trottier, interprète de Villemarie, et le nommé *la Perle*, pris aux Trois-Rivières, du retour duquel on n'avait plus d'espoir. Mademoiselle Mance reçut à l'Hôtel-Dieu les demoiselles Macart et Moyen, et leur témoigna l'affection et la sollicitude d'une mère. Elle prit soin surtout de l'éducation des deux premières, et développa heureusement les belles qualités et les germes de vertu qui les mirent, par la suite, en recommandation dans la Nouvelle-France. Ce qui fait dire à M. Dollier de Casson : " La restitution de ces prisonniers fut un grand bienfait que Villemarie procura " au Canada, spécialement celle de enfants des M. Moyen et Macart, " comme il a paru par les alliances que ces jeunes personnes ont faites." L'une des demoiselles Moyen, nommée Elizabeth, épousa, en 1657, le Major de Villemarie, Lambert Closse ; l'autre, Marie Moyen, après être restée plus de douze ans auprès de mademoiselle Mance, épousa M. Sidrac Du Gué, sieur de Boisbriant, capitaine de mérite et de condition. L'aînée des demoiselles Macart épousa M. Basire, l'un des plus riches particuliers du Canada, et l'autre un brave gentilhomme, M. de Villiers.

XIX.

A la faveur de la paix, ceux de Villemarie se fortifient et s'avancent dans les bois pour se préparer à la guerre.

La paix fut donc conclue avec les nations Iroquoises, et, cette année 1655, les colons de Villemarie profitèrent de ce temps de calme pour avancer les constructions de leurs maisons, commencées l'année précédente, et les poussèrent avec beaucoup d'activité. Il paraît même que l'empressement de les voir bientôt achevées, fit négliger à plusieurs les moyens ordinaires de prudence dans ces sortes de travaux ; du moins, lisons-nous que deux colons, Pierre Vilain et Simon Richehomme furent écrasés en abattant des arbres, et que, l'année suivante, deux autres se noyèrent dans le fleuve Saint-Laurent : Christophe Rôger et Jean Simon. Ils étaient tous très-pieux, s'approchant fréquemment des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et comme ils moururent en travaillant pour l'établissement du pays, ils eurent sans doute la même récompense devant Dieu que ceux qui avaient péri par les armes des barbares. Quoique les colons ne comptassent pas sur la durée de la paix et s'attendissent à la voir rompre, ils étaient néanmoins assurés que les Iroquois ne les attaqueraient pas, s'ils voyaient qu'ils fussent sur leurs gardes. Ainsi, en se bâtissant des maisons fortifiées, ils allaient hardiment, quoique en petit nombre, mais toujours armés, dans des endroits voisins de Villemarie, où ils n'eussent osé paraître auparavant qu'avec des forces considérables, et profitaient de toutes ces paix fourrées pour faire des découvertes aux environs, afin de se servir de cette connaissance quand le temps de la guerre serait venu.

XX.

Générosité de Montréal dans les guerres, peu appréciée par M. de Lauson.

Si Villemarie était ainsi l'occasion ou l'instrument des pourparlers, des trêves et des traités de paix avec les nations Iroquoises, c'était, dit M. Dollier de Casson, toujours à ses propres dépens, non-seulement en exposant la vie des siens, mais encore en s'imposant des dépenses considérables, pour tant de voyages, tant de présents et d'autres frais exigés par les circonstances. " Dans ces premiers temps, ajoute-t-il, les Gouverneurs généraux résidant à Québec se réservaient toujours les présents, quand il y en avait quelqu'un à recevoir ; et, s'il fallait en faire, c'était à MM. les Associés de Montréal d'en supporter la dépense ; jusque-là que, si on en recevait quelqu'un, on ne pouvait rien en retenir, et il fallait l'envoyer au Gouverneur général. Ainsi, on a toujours eu ici la gloire de servir le pays, en toutes manières et avec un entier et parfait détachement." Malgré tous ces importants services qu'elle rendait avec tant de générosité et de dévouement, Villemarie fut toujours traitée par M. de Lauson avec assez peu de bienveillance ; et, s'il était permis d'expliquer

cette conduite, on pourrait peut-être en trouver le principe dans le désir excessif qu'il eut toujours d'établir avantageusement sa famille en Canada. Nous avons vu que, dès l'année 1636, il s'était fait attribuer à lui-même, ou avait obtenu pour l'un de ses fils encore en bas âge, de très-vastes possessions ; et ce fut sans doute l'étendue immense de tant de propriétés qui le rendit si facile, en 1640, à céder, sans la connaître, l'île de Montréal à la Compagnie qui venait de se former alors par les soins de M. Olier. (*).

XXI.

Terres et charges dont M. de Lauson pourvoit ses fils en Canada.

Ayant donc conçu, depuis ce temps, le dessein de créer pour ses fils des espèces de principautés en Canada, il désira, en 1651, lorsqu'il les vit en âge de s'établir, d'être chargé du Gouvernement général de ce pays et de les y conduire pour les pourvoir avantageusement, en usant, en leur faveur, de toute l'autorité attachée à cette charge. Il décora en effet Jean de Lauson, alors âgé de dix-sept ans, du titre de *grand Sénéchal de la Nouvelle-France*, le fit son lieutenant au Gouvernement général du pays, et lui céda sa seigneurie de Lauson. A Louis de Lauson, aîné de ses fils il donna la seigneurie de la Citière, dont ce dernier parta depuis le nom, et encore celle de Godarville, qu'il avait ainsi appelée de Marie Godart, sa femme, déjà décédée, dont il voulut faire revivre le nom en Canada. Charles de Lauson, qui arriva à Québec l'année d'après, eut pour sa part, avec le titre de *Grand Maître des eaux et forêts de la Nouvelle-France*, la seigneurie de Charny, dans l'île d'Orléans ; et enfin, comme si toutes ces grandes propriétés ne leur eussent pas suffi, M. de Lauson, après son arrivée en Canada, avait fait encore à ses fils d'autres concessions de terres dans le voisinage de Québec. De là cette réflexion de l'honorable la Fontaine : “ Il résulte, de tout ce qui vient d'être relaté, que M. de Lauson, qui voulait établir ses enfants dans la Nouvelle-France, n'avait pas négligé les moyens de parvenir à ce but ; et il faut convenir qu'il avait su faire à sa famille une part assez belle des terres du Canada.

XXII.

Ni M. de Lauson, ni ses fils, n'attirent des colons pour défricher leurs terres.

Il est vrai qu'en s'attribuant ces vastes concessions, lui et ses fils s'étaient obligés à y faire passer des familles Françaises pour les mettre en

(*) Avec l'île de Montréal, M. de Lauson céda aussi à cette Compagnie, en qualité d'administrateur des biens de son fils François de Lauson, sieur de Lyrée, le droit de pêche dans le fleuve Saint-Laurent, jusqu'à deux lieues autour de l'île. Rien ne montre mieux que ce privilège chimérique, l'ignorance où était alors M. de Lauson père, touchant les immenses propriétés de sa famille, puisque l'île de Montréal, au lieu d'être dans le golfe ou dans quelque bras de mer, se trouve au milieu des terres, étant bornée d'un côté par le fleuve Saint-Laurent, qui a moins de trois kilomètres, et de l'autre par la rivière des Prairies, qui n'a pas cinq cents mètres de largeur.

culture, et que, même en accordant à Louis de la Citière, son fils, une étendue de terre considérable, le 8 février 1652, au nom de la Compagnie de la Nouvelle-France, il exprimait lui-même, dans ses lettres, cette condition : “ Sur la certitude que nous avons que Louis de Lauson, seigneur de la Citière et de Godarville, aurait volonté, avec le temps, de faire défricher des terres et habiter le plus de familles qu’il lui serait possible, afin de fortifier le pays.” Mais, ni M. de Lauson, ni ses fils n’étaient en état d’attirer et d’établir des colons pour mettre en valeur de vastes domaines, et l’on pourrait peut-être dire d’eux, à certains égards, ce que le P. Biard faisait observer au sujet des projets ambitieux de Poutrincourt sur Port-Royal : “ Quelques-uns se sont imaginés, contre toute raison, qu’il n’y avait d’autres dépenses à faire, pour s’établir dans la Nouvelle-France, que d’y porter et d’y loger de nos gens, estimant qu’ils trouveront assez de quoi s’entretenir, soit par le trafic, soit autrement. C’est une grande folie à de petits compagnons, que de s’imaginer des baronnies et je ne sais quels grands fiefs et tènements en ces terres, pour trois ou quatre mille écus qu’ils auront à y foncer ; et le pis serait, quand cette folle vanité arriverait à des gens qui fuient la ruine de leur maison en France.”

XXIII.

La famille de Lauson semble n’être venue au Canada que pour rétablir ses affaires.

Nous ne dirons pas que M. de Lauson fut lui-même du nombre de ces derniers, quoique les alliances que contractèrent ses fils, dès leur arrivée à Québec, pussent autoriser à le penser. Jean de Lauson, grand Sénéchal, épousa, dix jours après son arrivée, Anne Desprès ; Charles de Lauson-Charny, son frère, épousa, moins de deux mois après son débarquement, Marie-Louise Giffard, fille de Robert Giffard, dont on a parlé ; et Louis de Lauson de Citière épousa Catherine Nau, envoyée pour être Religieuse hospitalière, qui n’avait pour tout bien que trois mille livres, lesquelles probablement formaient la dot même que la duchesse d’Aiguillon lui avait donnée pour son entrée en religion. On pourrait donc penser que, si les fils de M. Lauson n’avaient point contracté de mariage en France, c’est que l’état de leur fortune ne leur eût pas permis de s’y établir d’une manière convenable à leur naissance, qu’ils avaient l’espérance de relever leurs affaires en Canada, au moyen de leurs grandes seigneuries et des emplois qu’ils auraient à exercer. Au reste, nous verrons fréquemment, dans la suite, des gentilshommes ruinés arriver en Canada pour occuper divers postes, afin de rétablir, par ce moyen, leur fortune ; et ces nobles industriels, qui n’y furent qu’en trop grand nombre, ne nuisirent pas moins que les guerres cruelles des Iroquois à l’avancement de la Colonie, qu’ils laissèrent dans un état de faiblesse extrême, uniquement jaloux de leurs intérêts privés. Il ne paraît pas que M. de Lauson y fût venu pour contribuer, au bien et à l’établissement du pays. Il était même peu aimé des colons de Québec, parce qu’ils lui reprochaient, au contraire, de ne pas faire les dépenses nécessaires pour soutenir sa dignité. Mais, ce qui excita surtout contre lui les mécontentements, c’est qu’il défendit à la Communauté des habitants, nonobstant le règlement de 1648, de faire aucun trafic du côté de Tadoussac, où il avait établi une ferme particulière de traite, dont les produits servaient à payer ses propres appointements et ceux de divers autres employés.

NOTRE-DAME DE LOURDES.

(*Suite.*)

Cependant la sainte Vierge voulait garantir Bernadette qu'elle aimait, sans permettre au Mauvais Ange d'approcher de ce lis de pureté et d'innocence, éclos aux rayons de sa grâce. Or, que fait la Mère quand un danger menace son enfant ? Elle le serre d'avantage et plus tendrement sur son sein, et elle lui dit *tout bas*, dans le mystère d'une parole doucement murmurée en son oreille. " Ne crains rien, je suis là." Et si elle est obligée de le quitter un instant et de le laisser seul, elle ajoute : Je ne m'éloigne point, je suis à deux pas de toi, ici même, et tu n'as qu'à étendre la main pour prendre la mienne." Ainsi fit, pour Bernadette, la Mère de nous tous. Au moment où le monde et ses tentations diverses, Satan et ses pièges subtils allaient s'efforcer de la lui arracher, Elle voulut la faire entrer plus profondément dans son intimité ; Elle l'entoura de ses bras et la pressa plus fortement sur son cœur. Dire,—Elle, la Reine du ciel !—un secret à l'enfant de la terre, c'était faire tout cela : c'était élever Bernadette jusqu'à la portée de ses lèvres parlant à voix basse ; c'était fonder en ce souvenir enfantin un lieu de refuge inaccessible, un lieu de paix et d'intimité que nul ne viendrait jamais troubler.

Un secret, confié et entendu, crée entre deux âmes le plus étroit des liens. Dire un secret, c'est donner un gage assuré d'affectueux abandon et de fidélité ; c'est établir un sanctuaire fermé et comme un rendez-vous sacré entre deux cœurs. Quand quelqu'un de grave, quelqu'un infiniment au-dessus de nous, nous a révélé son secret, nous ne pouvons plus douter de lui. Son amitié a par cette intime confiance, pris en quelque sorte domicile en nous-même, et il se rend par là l'hôte constant, j'allais dire avec plus de netteté, l'habitant de notre âme. Penser à ce secret, c'est en quelque sorte serrer mystérieusement sa main et le sentir présent.

Un secret confié par la Vierge à la fille du meunier devenait donc pour cette dernière la plus sûre des sauvegardes. Ce n'est point la théologie qui nous l'enseigne : c'est l'étude même du cœur humain qui le rend évident.

LIVRE TROISIEME.

Bernadette et le Curé de Lourdes.—Preuve demandée.—Apparition du 24 février.—Récit de M. Estrade.—Désintéressement des Soubirous.—Apparition du 25 février jaillissement de la Source—Coïncidences prophétiques.—Louis Bourriette ; Marie Daube ; Bernarde Soubic : Fabien Baron ; Jeanne Grassus.—Troubles des Libres Penseurs.

Lorsque Bernadette arriva dans la ville, les flots populaires s'étaient portés en avant pour voir ce qu'elle allait faire.

L'enfant descendit la route qui traverse Lourdes et en forme la principale rue ; puis s'arrêtant dans la partie inférieure de la ville, devant le mur de clôture d'un rustique jardin, elle en ouvrit la porte verte à claire-voie, et elle se dirigea vers la maison dont ce jardin dépendait.

La foule, par un sentiment de respect et de convenance, ne suivit pas Bernadette et demeura dans la rue.

Humble et simple, vêtue de ses pauvres habits raccommodés en maint endroit, la tête et les épaules couvertes de son petit capulet blanc en étoffe grossière, n'ayant en un mot nul signe extérieur d'une mission d'en haut, sinon peut-être ce royal manteau de l'indigence que Jésus-Christ a porté, la messagère de la divine Vierge apparue à la Grotte, venait d'entrer chez l'homme vénérable dans lequel se personnifiait, en ce coin de terre et pour cette enfant, l'indéfectible autorité de l'Eglise catholique.

M. l'abbé Peyramale, tout en étant pleinement pénétré, en fidèle et pieux enfant de l'Eglise, de la possibilité des Apparitions, avait quelque peine à croire à la réalité divine de cette Vision extraordinaire qui, au dire d'une enfant, se manifestait sur les rives du Gave, dans la Grotte, naguère inconnue, des Roches Massabielle. L'aspect de l'extase l'eût convaincu sans doute ; mais il n'avait rien vu de toutes ces choses que par des yeux étrangers, et de grands doutes étaient en lui, d'abord sur la réalité même des Apparitions, et ensuite sur leur caractère divin. L'Ange de ténèbres se transforme en effet par moments en Ange de lumière, et une certaine inquiétude est légitime en ces matières. Il jugeait d'ailleurs nécessaire d'éprouver par lui-même la sincérité de la Voyante. Aussi accueillit-il Bernadette avec une défiance assez brusque dans l'expression, et allant même jusqu'à la sévérité.

Quoiqu'il se fut tenu, comme nous l'avons dit, à l'écart des événements et qu'il n'eut de sa vie, parlé à Bernadette, si nouvelle d'ailleurs parmi ses ouailles, il la connaissait pourtant de vue, quelques personnes la lui ayant montrée, la veille ou l'avant-veille, alors qu'elle passait dans la rue.

—N'est-ce pas toi qui es Bernadette, la fille de Soubirous, le meunier ? lui dit-il, dès que, après avoir traversé le jardin, elle se présenta devant lui.

Le prêtre éminent, dont nous avons fait le portrait, était, avec ses paroissiens, familier comme un père, et il avait coutume de tutoyer de la sorte tous les petits enfants de son troupeau. Seulement ce jour-là, le ton du père était sévère.

—Oui, c'est moi, Monsieur le Curé, répondit l'humble messagère de la sainte Vierge.

—Eh, bien, Bernadette, que me veux-tu?.. Que viens-tu faire ici? reprit-il non sans quelque rudesse et en arrêtant sur l'enfant un regard dont la froide réserve et la sévère inquisition étaient faites pour déconcerter une âme peu sûre d'elle-même.

—Monsieur le Curé, je viens de la part de "la Dame" qui m'apparaît à la Grotte de Massabielle...

—Ah oui! fit le Prêtre en lui coupant la parole, tu prétends avoir des Visions et tu fais courir tout le pays avec tes histoires. Qu'est-ce que tout cela? Que t'est-il arrivé depuis quelques jours? Qu'est-ce donc que ces choses extraordinaires que tu affirmes et que rien ne prouve?

Bernadette était peinée, surprise peut-être en son innocence, par l'attitude sévère et le ton presque dur qu'avait pris en la recevant M. le curé Peyramale, habituellement si bon, si paternel et si doux avec ses paroissiens et en particulier avec les humbles et les petits.

Bernadette, le cœur un peu serré, mais sans nul trouble et avec la paisible assurance de la vérité, raconta simplement ce que le lecteur connaît déjà.

L'homme de Dieu savait être supérieur à ses préventions personnelles. Accoutumé par une longue pratique à lire dans le fond des cœurs, il admirait en lui-même, tandis qu'elle parlait, le caractère étonnamment vrai de cette petite paysanne, racontant en son rustique langage des événements aussi merveilleux. A travers ces yeux limpides, derrière ce candide visage, il apercevait l'innocence profonde de cette âme privilégiée. Il était impossible à sa noble et droite nature, d'entendre un tel accent de vérité et de regarder ces traits harmonieux et purs, où tout était bon, sans se sentir intérieurement porté à croire en la parole de l'enfant qui parlait.

Les incrédules eux-mêmes, nous l'avons expliqué, n'accusaient déjà plus la sincérité de la Voyante. Dans ses extases, la Vérité venue d'en haut semblait l'illuminer tout entière et entrer en elle. Dans ses récits, la Vérité semblait sortir de sa personne et rayonner, réchauffant les cœurs, et dissipant, ainsi que de vains nuages, les confuses objections de l'esprit. Cette enfant extraordinaire avait, en un mot, autour de son front, comme une auréole de sincérité, visible aux yeux des âmes pures, et même à d'autres, et sa parole avait le don de chasser le doute.

Quelque inébranlable et arrêté que fut le caractère de M. Peyramale, quelle que fut sa fermeté d'âme et d'esprit, quelque vive que fut sa défiance

son cœur fut étrangement remué par une émotion— en apparence inexplicable—aux accents de cette Bernadette dont on parlait tant et qu'il entendait pour la première fois. Cet homme si fort se sentait vaincu par cette toute-puissante faiblesse. Toutefois, il avait trop d'empire sur lui-même, trop de prudence, pour se laisser aller à une impression qui, après tout, aurait pu le tromper. Simple particulier, il eut peut-être dit à l'enfant : " Je te crois." Pasteur d'un vaste troupeau, préposé à la garde de la vérité, il avait résolu de ne se rendre qu'à des preuves palpables et visibles. Aucun muscle de son visage ne trahit son agitation intérieure. Il eut la force de garder envers l'enfant sa physionomie rude et sévère :

—Et tu ne sais pas le nom de cette Dame ?

—Non, répondit Bernadette. Elle ne m'a point dit qui elle était.

—Ceux qui te croient, reprit le prêtre, s'imaginent que c'est la Sainte Vierge Marie. Mais sais-tu bien, ajouta-t-il d'une voix grave et vaguement menaçante, que si tu prétends faussement la voir dans cette Grotte, tu prends le chemin de ne la jamais voir dans le ciel ? Ici, tu te dis seule à la voir. Là haut, si tu mens en ce monde, les autres la verront, et toi tu seras, pour ta tromperie, à jamais loin d'Elle, à jamais dans l'enfer.

—Je ne sais point si c'est la Sainte Vierge, Monsieur le Curé, répondit l'enfant, mais je vois la Vision comme je vous vois et Elle me parle comme vous me parlez. Et je viens vous dire, de sa part, qu'Elle veut qu'on lui élève une chapelle aux Roches de Massabielle, où Elle m'apparaît.

Le Curé regarda cette petite fille, lui intimant avec une si entière assurance cette demande formelle : et, malgré son émotion d'auparavant, il ne put, devant l'humble et enfantine apparence de l'ambassadrice du ciel, s'empêcher de sourire de cet étrange message. L'idée que cette enfant était dans l'illusion succéda dans son esprit à l'émotion de son cœur, et le doute reprit le dessus.

Il fit répéter à Bernadette les termes mêmes qu'avait employés la Dame de la Grotte.

—Après m'avoir confié le secret qui me concerne et que je ne puis révéler, elle a ajouté : " Et maintenant, allez dire aux prêtres que je veux que l'on me bâtit ici une chapelle."

Le prêtre garda un instant le silence. " Après tout, songeait-il, c'est possible ! " Et cette pensée que la Mère de Dieu lui envoyait, à lui pauvre prêtre inconnu, un message direct, le remplissait d'agitation et de trouble. Puis, il arrêta ses yeux sur l'enfant et se demandait : " Où donc est la garantie de cette petite fille, et qu'est-ce qui me démontre qu'elle n'est pas le jouet d'une erreur ? "

—Si la " Dame " dont tu parles est vraiment la Reine du Ciel, répondit-il, je serai heureux, dans la mesure de mes forces, de contribuer à lui faire élever une chapelle ; mais ta parole n'est pas une certitude. Rien ne m'oblige à te croire. Je ne sais qui est cette Dame, et avant de m'occu-

per de ce qu'elle désire, je veux savoir si elle y a droit. Demande-lui, par conséquent, de me donner quelque preuve de sa puissance.

La fenêtre était ouverte et le regard du prêtre, plongeant sur son jardin, apercevait la végétation arrêtée, et la mort momentanée que donnent aux plantes les frimas de l'hiver.

—L'Apparition, me racontes-tu, a sous ses pieds un rosier sauvage, un églantier qui sort des Roches. Nous sommes au mois de Février. Dis-lui de ma part que, si elle veut la Chapelle, elle fasse fleurir le rosier.

Et il congédia l'enfant.

On n'avait pas tardé à savoir dans tous ses détails le dialogue qui venait d'avoir lieu entre Bernadette et le prêtre, vénéré de tous, qui était, à cette époque, Curé de la ville de Lourdes.

—Il l'a mal reçue, disaient avec joie les philosophes et les savants : il a trop de raison pour croire aux rêveries d'une hallucinée, et il s'est tiré avec infiniment d'esprit d'une situation difficile. D'un côté, donner son assentiment à de telles folies était impossible pour un homme de son intelligence et de sa portée ; de l'autre, opposer à tout cela une négation pure et simple, c'était se mettre à dos toute cette multitude fanatisée. Au lieu de tomber dans ce double écueil, au lieu de se laisser prendre dans les cornes de ce dilemme, il s'échappe tranquillement de la difficulté et, sans aller directement contre la croyance populaire, il demande très-finement une preuve visible, palpable, certaine, de l'Apparition, un Miracle en un mot, c'est-à-dire l'impossible. Il condamne le mensonge ou l'illusion à se réfuter d'eux-mêmes, et, avec l'épine d'un rosier sauvage, il fait crever ce gros ballon. C'est fort bien trouvé !

Jacomet, M. Dutour et leurs amis se réjouissaient de cette mise en demeure signifiée à l'Être invisible de la Grotte. "L'Apparition est sommée de montrer son passe-port," était un mot qu'on répétait en riant dans les parages officiels.

—L'églantier fleurira, disaient les plus fermes parmi les croyants, ceux qui étaient encore sous l'impression du spectacle de Bernadette en extase.

Un grand nombre, tout en ayant foi en l'Apparition, redoutaient une épreuve. Le cœur de l'homme est ainsi fait, et le centenier de l'Évangile parlait pour la plupart d'entre nous quand il disait : *Credo Domine, adjuva incredulitatem meam*. "Je crois, Seigneur : venez en aide à mon incrédulité !"

Les uns et les autres attendaient avec impatience la journée du lendemain.

Parmi ceux qu'un dédain transcendant de la superstition avaient empêchés jusque-là de se mêler, pour examiner les choses, aux flots de la multitude, plusieurs résolurent de se rendre désormais à la Grotte, afin d'assister à la déception populaire. L'un d'eux était M. Estrade, ce Receveur des Contributions Indirectes dont nous avons parlé et qui avait assisté

chez M. Jacomet, à l'interrogatoire de la Voyante. Il avait été alors, on s'en souvient, vivement frappé par l'étrange accent de sincérité de Bernadette, et, ne pouvant mettre en doute la bonne foi de l'enfant, il avait attribué son récit aux suites d'une hallucination. Parfois cependant, cette impression première s'éloignant, il inclinait vers la solution de Jacomet, lequel continuait à ne voir là-dedans qu'une comédie très-habile et un miracle de fourberie. Sa philosophie, très-ferme d'ailleurs en ses principes, oscillait entre ces deux explications, les seules possibles selon lui. Son mépris pour ces extravagances mystiques et ces impostures était tel qu'il s'était fait jusqu'à ce moment, malgré sa secrète curiosité, un point d'honneur de ne pas aller aux Roches Massabielle. Il se décida néanmoins ce jour-là à s'y rendre,—un peu pour assister à un spectacle bizarre,—un peu pour observer,—un peu aussi par complaisance et pour accompagner sa sœur, très-émue de ces récits, et quelques dames du voisinage. Il nous a lui-même raconté ses impressions peu suspectes.

“ J'arrivai, nous dit-il, très-disposé à examiner et, pour tout avouer, à bien me réjouir et à rire, m'attendant à une comédie ou à des bizarreries grotesques. Un peuple immense s'amassait peu à peu autour de ces roches sauvages. J'admirais la simplicité de tant de niais, et je souriais en moi-même de la crédulité d'une foule de bonnes femmes qui se tenaient béatement à genoux devant les rochers. Nous étions venus de très-bon matin et, grâce à mes coudes, je pus, sans trop de difficulté, me placer au premier rang. A l'heure accoutumée, vers le lever du soleil, Bernadette arriva. J'étais près d'elle. Je remarquai en ses traits enfantins ce caractère de douceur, d'innocence et de tranquillité profonde qui m'avait frappé quelques jours auparavant chez le Commissaire. Elle se mit à genoux, naturellement, sans ostentation et sans embarras, sans trouble, sans préoccupation de la foule qui l'entourait, absolument comme si elle eût été seule dans une église ou dans un bois désert, loin de tout regard humain. Elle tira son chapelet et commença à prier. Bientôt son regard parut recevoir et refléter une lumière inconnue : il devint fixe et s'arrêta émerveillé, ravi, radieux de bonheur, sur l'ouverture du rocher. J'y portai aussitôt les yeux et je n'y vis, moi, rien autre chose, absolument rien, que les branches dépouillées de l'églantier. Et cependant, que vous dirai-je ? devant la transfiguration de l'enfant, toutes mes préventions antérieures, toutes mes objections philosophiques, toutes mes négations préconçues tombèrent tout à coup et firent place à un sentiment extraordinaire qui s'empara de moi, malgré moi. J'eus la certitude, j'eus l'irrésistible intuition qu'un être mystérieux se trouvait là. Mes yeux ne le voyaient point ; mais mon âme, mais celle des innombrables spectateurs de cette heure solennelle le voyaient comme moi avec la lumière intime de l'évidence. Oui, je l'atteste, un être divin était là. Subitement et complètement transfigurée, Bernadette n'était plus Bernadette. C'était un ange du ciel plongé dans d'inénarrables

ravissements. Elle n'avait plus le même visage : une autre intelligence, une autre vie, j'allais dire une autre âme s'y peignait. Elle ne se ressemblait plus à elle-même, et il semblait que ce fût une autre personne. Son attitude, ses moindres gestes, la manière, par exemple, dont elle faisait le signe de la croix, avaient une noblesse, une dignité, une grandeur plus qu'humaines. Elle ouvrait de grands yeux insatiables de voir, des yeux béants et presque immobiles ; elle craignait, ce semble, de baisser la paupière et de perdre un seul instant la vue ravissante de la merveille qu'elle contemplait. Elle souriait à cet être invisible, et tout cela donnait bien l'idée de l'extase et de la béatitude. Je n'étais pas moins ému que les autres spectateurs. Comme eux, je retenais mon haleine, pour tâcher d'entendre le colloque qui s'était établi entre la Vision et l'enfant. Celle-ci écoutait avec l'expression du respect le plus profond, ou pour mieux dire, de la contemplation la plus extatique, mêlée à un amour sans limites et au plus doux des ravissements. Quelquefois cependant une teinte de tristesse passait sur son visage, mais l'expression habituelle était celle d'une grande joie. J'observai que, par instants, elle ne respirait plus. Durant tout ce temps elle avait son chapelet à la main, tantôt immobile (car parfois elle paraissait l'oublier pour s'abîmer dans sa contemplation de l'être surnaturel), tantôt glissant plus ou moins régulièrement entre ses doigts. Chacun de ses mouvements était en parfait accord avec sa physionomie, qui exprimait tour à tour l'admiration, la prière, la joie. Elle faisait par intervalles ces signes de Croix si pieux, si nobles, si empreints de puissance, dont je viens de parler. Si, dans le ciel, on fait des signes de Croix, ils sont assurément semblables à ceux de Bernadette en extase. Ce geste de l'enfant, tout restreint qu'il était, semblait en quelque sorte embrasser l'infini.

“ A un certain moment, Bernadette s'avança en marchant sur ses genoux du point où elle priait, c'est-à-dire des bords du Gave, jusques au fond de la Grotte. Il y a environ quarante-cinq pieds. Pendant qu'elle montait cette pente un peu abrupte, les personnes qui étaient sur son passage l'entendirent très-distinctement prononcer ces paroles : “ Pénitence ! pénitence ! pénitence ! ”

“ Quelques instants après elle se leva, et reprit le chemin de la ville au milieu de la foule. C'était une pauvre fille en haillons qui semblait n'avoir eu que la part commune à ce spectacle surprenant. ” *

Durant toute cette scène cependant le rosier sauvage n'avait point fleuri. Ses branches dénudées et sans charme serpentaient immobiles le long du rocher, et c'était en vain que la multitude avait attendu le miracle embaumé et charmant qu'avait demandé le premier pasteur de la ville.

Circonstance digne de remarque ! la croyance des fidèles en fut peu ébranlée ; et, malgré cette apparente protestation de la nature inanimée

* M. Louis Veuillot a rapporté en grande partie, mais avec moins de détails, dans l'*Univers* du 28 juillet 1868, le récit que M. Estrade nous a fait plus tard à nous-même.

contre toute puissance surnaturelle, plusieurs hommes considérables, entre autres celui dont nous venons de rapporter le récit, se sentirent convertis à la foi par le spectacle inouï de la transfiguration de la Voyante.

La foule, comme toujours, examinait la Grotte en tous sens après la fin de l'extase et le départ de l'enfant. M. Estrade l'explora ainsi que tout le monde avec le plus grand soin. Chacun cherchait à y voir quelque chose d'extraordinaire ; mais rien n'y frappait les yeux. C'était une cavité vulgaire dans une roche dure et sur un sol partout desséché, sauf à l'entrée et à l'ouest quand, par les temps de pluie, le vent y faisait pénétrer une humidité fugitive.

—Eh bien, l'as-tu vue encore aujourd'hui, et que t'a-t-elle dit ? demanda le Curé de Lourdes, lorsque Bernadette se présenta chez lui en revenant de la Grotte.

—J'ai vu la Vision, répondit l'enfant, et je lui ai dit " M. le Curé vous demande de donner quelques preuves, par exemple de faire fleurir le rosier qui est sous vos pieds, parce que ma parole ne suffit pas aux prêtres et qu'ils ne veulent pas s'en rapporter à moi." Alors elle a souri, mais sans parler. Puis elle m'a dit de prier pour les pécheurs et m'a commandé de monter jusqu'au fond de la Grotte. Et elle a crié par trois fois, les mots : " Pénitence ! pénitence ! pénitence ! " que j'ai répétés en me traînant sur mes genoux jusqu'au fond de la Grotte. Là, elle m'a révélé encore un second secret qui m'est personnel. Puis elle a disparu.

—Et qu'est-ce que tu as trouvé au fond de la Grotte ?

—J'ai regardé après qu'Elle a disparu (car pendant qu'elle est là je ne fais attention qu'à Elle, et Elle m'absorbe) et je n'ai vu que le rocher, et par terre quelques brins d'herbe qui poussaient au milieu de la poussière.

Le Curé demeura songeur.

Attendons, se dit-il.

Le soir, M. l'abbé Peyramale racontait cette entrevue aux vicaires de Lourdes et à quelques prêtres des environs. Ils plaisantèrent leur doyen sur le peu de succès de sa demande.

—Si c'est la sainte Vierge, très-cher maître, lui disait-on, ce sourire, en entendant votre requête, nous semble fâcheux pour vous ; et une ironie venant de si haut nous paraît inquiétante.

Le Curé se tira de cet argument avec sa présence d'esprit accoutumée :

—Ce sourire est en ma faveur, répondit-il. La sainte Vierge n'est pas moqueuse. Si j'avais mal parlé, elle n'aurait pas souri, elle se serait apitoyée sur mes raisons. Elle a souri : donc elle approuve.

Il y avait certainement du vrai dans la fine répartie de l'abbé Peyramale, mais peut-être un peu moins qu'il ne le pensait. Certes, si en ce moment, avec sa sagacité profonde et sa hauteur d'âme, il eût mûrement réfléchi aux paroles qu'avait prononcées, peu de temps après avoir souri,

la céleste Apparition, il eût compris le sens de ce sourire que la pauvre enfant, favorisée de telles visions, était impuissante à interpréter.

“ Prier pour les pécheurs, faire pénitence, gravir à genoux la pente escarpée et pénible qui va des ondes rapides et tumultueuses du torrent au roc immuable sur lequel doit se fonder un des sanctuaires de l’Eglise,” tels avaient été les ordres de l’Apparition à la suite de la prière de l’enfant ; telle avait été sa réponse à la demande de faire fleurir le rosier sauvage ; tel avait été, en sa propre bouche, le très-clair commentaire de son sourire. Qui ne voit, en y réfléchissant, le sens admirable de cette réponse symbolique ?

“— Eh quoi ! alors que je suis la Mère du Dieu sauveur, la Mère de ce Jésus qui a passé en faisant le bien et en consolant les affligés, n’y a-t-il à solliciter de moi, pour preuve de ma puissance, que l’oiseuse et fragile merveille que feront d’eux-mêmes d’ici à quelques jours les rayons de mon serviteur, le Solcil ? Quand la multitude des pécheurs, indifférents ou hostiles à la loi de Dieu, couvre la surface du globe ; quand les peuples coupables ou égarés se désaltèrent aux fleuves empoisonnés de ce monde, à ces torrents troublés qui courent aux abîmes ; quand ils ont, avant tout, besoin de monter à genoux le rude chemin qui sépare de la vie immuable de l’esprit, la vie fuyante et agitée de la chair ; quand le salut de tant de malheureux et la guérison de tant de malades sont la préoccupation constante de mon cœur maternel, n’ai-je pas à donner de meilleurs témoignages de mon Pouvoir et de ma Bonté que de faire fleurir les roses en plein hiver ? et est-ce donc pour un si vain amusement que j’apparais à une jeune fille de la terre, et que j’ouvre devant elle mes mains pleines de grâces ?”

Tel était, ce nous semble, autant qu’il est permis à un misérable homme de pénétrer et d’interpréter des choses si hautes, le sens profond de ce sourire et de ces ordres par lesquels la Mère du genre humain répondit à la demande du Pasteur de Lourdes. Dieu ne daigne pas, surtout en des temps nécessaires et mauvais, amuser en quelque sorte sa toute-puissance à des prodiges frivoles qui ne frappent que les yeux, à des signes éphémères qui se flétriraient du matin au soir et qu’emporterait le premier souffle du vent : Dieu entend faire des choses utiles et bonnes, et ses miracles sont toujours des bienfaits. Quand il veut fonder quelque chose d’éternel, il l’appuie tout d’abord sur une preuve éternelle que les siècles ne pourront entamer.

Que signifiait cependant cet ordre donné à Bernadette de monter à genoux le sol de la Grotte jusqu’au moment où elle fut arrêtée par l’escarpement du rocher desséché ? Nul ne le savait ; et, devant cette roche aride, personne ne songeait que, depuis que la Synagogue s’est suicidée en croyant tuer Jésus, la baguette de Moïse a passé en héritage au peuple chrétien.

M. le Curé de Lourdes, malgré sa haute portée, ne vit point tout d'abord ces choses que l'avenir devait rendre évidentes. Le doute très-accénué qu'il y avait au fond de lui-même sur la réalité de l'Apparition, l'empêchait de méditer avec un soin attentif, ces diverses circonstances de la scène de la Grotte, et d'y arrêter ce clair regard qu'il avait coutume de jeter sur les choses de Dieu.

Bien qu'ils fussent quelque peu déconcertés en présence des conversions opérées le jour même aux Roches Massabiellé par l'éclat extraordinaire de la transfiguration de Bernadette, les libres-penseurs du lieu triomphaient singulièrement de l'échec éprouvé par les croyants, au sujet de l'humble et gracieuse preuve demandée par M. le curé Peyramale. Ils louaient ce dernier plus encore que la veille d'avoir exigé un Miracle : " Jacomet, disait-on, a été maladroit en voulant tuer l'Apparition : le curé, bien plus habile, la force à se tuer elle-même." Incapables de comprendre la loyale simplicité de cette impartiale sagesse qui, sans doute, voulait des preuves avant de croire, mais aussi avant de nier, ils appelaient ruse ce qui était prudence, et ils voyaient un piège dans la naïve prière d'une âme droite, en quête de la vérité. Peu s'en fallait, on le voit, que ces messieurs ne fissent à cette occasion au vénérable pasteur de Lourdes l'honneur, très-grand peut-être, mais à coup sûr fort immérité, de le compter comme un des leurs.

L'honorable M. Jacomet paraissait cependant s'en vouloir de n'avoir pas pris la fourberie en flagrant délit et détruit, à lui tout seul, cette naissante superstition. Il se creusait la tête pour deviner le mot de l'énigme, car il commençait à voir clairement, par la demande même du Curé de Lourdes, que le Clergé n'était pour rien dans cette affaire. Il n'avait donc en face de lui que cette petite fille et ses parents. Il ne doutait point, d'une façon ou d'une autre, d'en venir enfin à bout.

Lorsque, par hasard, Bernadette sortait dans la rue, la foule s'empressait autour d'elle : on l'arrêtait à tout pas ; chacun voulait entendre de sa bouche le détail des Apparitions. Plusieurs, au nombre desquels M. Dufou, avocat, un des hommes éminents de ce pays, la firent venir et l'interrogèrent. Ils ne résistèrent pas à la secrète puissance que la Vérité vivante mettait en ses paroles.

Beaucoup de personnes se rendirent dans la journée chez les Soubirous pour entendre les récits de Bernadette. Elle se prêtait en toute candeur et complaisance à ces incessantes interrogations : on voyait que rendre témoignage de ce qu'elle avait vu et entendu constituait désormais pour elle sa fonction particulière et son devoir.

Dans un coin de la pièce où l'on pénétrait, une petite chapelle, ornée de fleurs, de médailles, d'images pieuses, et surmontée d'une statue de la Vierge, présentait une apparence de luxe et attestait la piété de cette famille. Tout le reste de la chambre offrait le spectacle du plus doulou-

reux dénûment ; un grabat, quelques mauvaises chaises, une table boiteuse formaient tout l'ameublement de ce logis où l'on venait s'informer des splendides secrets du ciel. La plupart des visiteurs étaient frappés et émus par la vue de cette extrême indigence écrite sur toutes choses, et ne résistaient pas à la douce tentation de laisser quelque souvenir, quelque aumône à ces pauvres gens. Mais l'enfant et les parents refusaient toujours, et de telle façon qu'on ne pouvait insister.

Parmi ces visiteurs, plusieurs étaient étrangers à la ville. L'un de ces derniers vint un soir, alors que le va-et-vient de la journée était un peu calmé, et qu'il n'y avait plus là qu'une voisine ou une parente assise au foyer. Il interrogea soigneusement Bernadette, voulant qu'elle n'omit aucun détail et paraissant prendre un intérêt extraordinaire au récit de l'enfant. L'enthousiasme et la foi qu'il faisait paraître se trahissaient à chaque instant par des exclamations pleines d'attendrissement. Il félicita Bernadette d'avoir reçu une si grande faveur du ciel, puis il s'apitoya sur la misère dont il voyait les marques autour de lui.

— Je suis riche, dit-il, permettez-moi de vous venir en aide.

Et sa main déposa sur la table une bourse qu'il entr'ouvrit et qu'il laissa voir pleine d'or.

La rougeur de l'indignation monta au visage de Bernadette.

— Je ne veux rien, Monsieur, fit-elle vivement. Reprenez cela.

Et elle repoussa vers l'inconnu la bourse déposée sur la table.

— Ce n'est point pour vous, mon enfant, c'est pour vos parents qui sont dans le besoin, et que vous ne pouvez vouloir m'empêcher de secourir.

— Ni Bernadette ni nous, nous ne voulons rien, dirent le père et la mère.

— Vous êtes pauvres, continua l'étranger en insistant, je vous ai dérangés, je m'intéresse à vous. C'est donc par orgueil que vous refusez ?

— Non, Monsieur, mais nous ne voulons rien recevoir, absolument rien. Rempportez votre or.

L'inconnu reprit sa bourse et sortit, ne parvenant point à dissimuler une physionomie des plus contrariées.

D'où venait cet homme et qui était-il ? Était-ce un bienfaiteur compatissant, était-ce un tentateur habile ? Nous l'ignorons.—La police était si bien faite à Lourdes que M. Jacomet, plus heureux que nous, savait peut-être ce secret, et, mieux que personne, connaissait le mot de l'énigme.

Donc, si par un de ces hasards, comme il s'en rencontre parfois dans les affaires de police, le très-retors Commissaire apprit le soir même, les détails de cette scène entre Bernadette et ce mystérieux étranger, il dut se dire que les pièges et les tentations étaient aussi inutiles contre cette enfant extraordinaire, que les paroles captieuses et les menaces violentes. Le nœud de cette situation devenait de plus en plus inextricable pour ce personnage, si profondément habile pourtant, et si expert dans les choses

purement humaines. Si l'impossibilité de faire naître la moindre contradiction dans le récit de Bernadette l'avait surpris, son désintéressement absolu, sa fermeté à repousser une bourse d'or ne pouvaient que le plonger dans la stupeur.

Une telle conduite se fût expliquée à la rigueur pour la sagesse politicière si la demande d'une preuve visible, d'un Miracle, de l'impossible floraison du rosier sauvage, faite par le Curé, n'eût montré avec la dernière évidence que le Clergé n'était point caché derrière la Voyante. Mais Bernadette et ses parents, réduits à eux-mêmes, pauvres, dans le besoin, manquant de pain, et ne tirant aucun profit de l'enthousiasme et de la crédulité populaires, c'était là un événement entièrement inconcevable pour l'homme de la Police.

La petite fille avait-elle inventé son imposture pour attirer autour d'elle un vain bruit ? Mais, outre que de telles ambitions paraissent peu probables dans une rustique gardeuse de brebis, comment expliquer l'indestructible unité de son récit, comment expliquer que son désintéressement s'étendit jusqu'aux membres de sa famille, tous si indigents, et par conséquent devant être naturellement très-tentés d'exploiter la foi aveugle des multitudes ?

Mais M. Jacomet n'était pas homme à reculer pour quelques objections insolubles et il attendait avec confiance les événements, ne doutant nullement qu'ils ne lui réservassent un triomphe, d'autant plus glorieux qu'il aurait été plus hérissé, dès l'abord, de difficultés et d'obstacles,

La nuit avait mis fin aux agitations de tant d'esprits si divers, les uns croyant à la réalité de l'Apparition, les autres restant dans le doute, un certain nombre niant résolûment.

Bernadette, arrivée devant les Roches Massabielle, venait de s'agenouiller.

Une multitude innombrable l'avait précédée à la Grotte, et se pressait autour d'elle. Bien qu'il y eût là bon nombre de sceptiques, de négateurs et de simples curieux, un religieux silence s'était fait tout à coup dès qu'on avait aperçu l'enfant. Un frisson, une commotion étrange avait passé sur cette foule. Tous, par un instinct unanime, les incrédules comme les croyants, s'étaient découvert le front. Plusieurs s'étaient agenouillés en même temps que la fille du meunier.

En ce moment l'Apparition divine se manifestait à Bernadette, ravie soudainement en son extase merveilleuse. Comme toujours, la Vierge lumineuse se tenait dans l'excavation ovale du rocher, et ses pieds foulaient le rosier sauvage.

Bernadette la contemplait avec un sentiment d'amour indicible, un sentiment doux et profond, qui inondait son âme de délices, sans troubler en rien son esprit et sans lui faire oublier qu'elle était encore sur la terre.

La Mère de Dieu aimait cette enfant innocente. Elle voulut, par une inti-

mité de plus en plus étroite, la presser davantage sur sa poitrine ; elle voulut fortifier encore le lien qui l'unissait à l'humble bergère, afin que cette dernière, au lieu des agitations de ce monde, sentit, pour ainsi dire, à tout instant, que la Reine des cieus la tenait invisiblement par la main.

—Ma fille dit-elle, je veux vous confier, toujours pour vous seule et concernant vous seule, un dernier secret que, pas plus que les deux autres, vous ne révélez à personne au monde.

Nous avons exposé plus haut les raisons profondes qui faisaient, de ces confidences intimes, la future sauvegarde de Bernadette, parmi les périls moraux auxquels les faveurs extraordinaires dont elle était l'objet devaient infailliblement l'exposer. Par ce triple secret, la Vierge revêtait sa messagère comme d'une triple armure, contre les dangers et les tentations de la vie.

Bernadette, en la joie de son cœur, écoutait cependant l'ineffable musique de cette parole si douce, si naturelle et si tendre qui charmaient il y a dix-huit cents ans, les oreilles filiales de l'Enfant-Dieu.

—Et maintenant, reprit la Vierge après un silence, allez boire et vous laver à la Fontaine, et mangez l'herbe qui pousse à côté.

Bernadette, à ce mot de "Fontaine", regarda autour d'elle. Nulle source et n'existait n'avait jamais existé en cet endroit. L'enfant, sans perdre la Vierge de vue, se dirigea donc tout naturellement vers le Gave, dont les eaux tumultueuses couraient à quelques pas de là, à travers les cailloux et les roches brisées.

Une parole et un geste de l'Apparition l'arrêtèrent dans sa marche :

—N'allez point là, disait la Vierge ; je n'ai point dit de boire au Gave, allez à la Fontaine, elle est ici.

Et étendant sa main, cette main délicate et puissante à laquelle les éléments sont soumis, Elle montra du doigt à l'enfant, au côté droit de la Grotte, ce même coin desséché vers lequel, la veille au matin, Elle l'avait déjà fait monter à genoux.

Bien qu'elle ne vit à l'endroit indiqué, rien qui semblait avoir rapport aux paroles de l'Être surnaturel, Bernadette obéit à l'ordre de la Vision céleste. La voûte de la Grotte allait en s'abaissant de ce côté, et la petite fille gravit sur ses genoux l'espace qu'elle avait à parcourir.

Arrivée au terme, elle n'aperçut devant elle nulle apparence de fontaine. Tout contre le roc poussaient çà et là quelques touffes de cette herbe, de la famille des saxifragées, que l'on nomme *la Dorine*.

Soit sur un nouveau signe de l'Apparition, soit par un mouvement intérieur de son âme, Bernadette, avec cette foi simple qui plaît tant au cœur de Dieu, se baissa, et, grattant le sol de ses petites mains, se mit à creuser la terre.

Les innombrables spectateurs de cette scène, n'entendant ni ne voyant l'Apparition, ne savaient que penser du singulier travail de l'enfant.

Déjà plusieurs commençaient à sourire et à croire à quelque dérangement dans le cerveau de la pauvre bergère. Qu'il faut peu de chose pour ébranler la foi!

Tout à coup le fond de cette petite cavité creusée par l'enfant devint humide. Arrivant de profondeurs inconnues, à travers les roches de marbre et les épaisseurs de la terre, une eau mystérieuse se mit à sourdre goutte à goutte sous les mains de Bernadette et à remplir ce creux, de la grandeur d'un verre, qu'elle avait achevé de former.

Cette eau nouvelle venue, se mêlant à la terre brisée par les mains de Bernadette, ne formait tout d'abord que de la boue. Bernadette, par trois fois, essaya de porter à ses lèvres ce liquide bourbeux; mais, par trois fois, son dégoût fut si fort qu'elle le rejeta sans se sentir la force de l'avaler. Toutefois elle voulait, avant tout, obéir à l'Apparition rayonnante qui dominait cette scène étrange; et, à la quatrième fois, dans un suprême effort, elle surmonta sa répugnance. Elle but, elle se lava, elle mangea une pincée de la plante champêtre qui poussait au pied du rocher.

En ce moment l'eau de la Source franchit les bords du petit réservoir creusé par l'enfant, et se mit à couler en un mince filet plus exigü peut-être qu'une paille, vers la foule qui se pressait sur le devant de la Grotte.

Ce filet était si minime que pendant un long temps, c'est-à-dire jusqu'à la fin de ce jour, la terre desséchée le but tout entier au passage, et qu'on ne devinait sa marche progressive que par le ruban humide tracé sur le sol, et qui, s'allongeant peu à peu, s'avancait avec une lenteur extrême vers le Gave.

Quand Bernadette eut accompli, ainsi que nous venons de le raconter, tous les ordres qu'elle avait reçus, la Vierge arrêta sur elle un regard satisfait, et, un instant après, Elle disparut à ses yeux.

L'émotion de la multitude fut grande devant ce prodige. Dès que Bernadette fut sortie de l'extase, on se précipita vers la Grotte. Chacun voulait voir de ses yeux le creux où l'eau venait de surgir sous la main de l'enfant. Chacun voulait y plonger son mouchoir et en porter une goutte à ses lèvres. De sorte que cette source naissante, dont on agrandissait peu à peu le terreux réservoir, prit bientôt l'aspect d'une flaque d'eau ou d'un amas liquide de boue détremnée. La source cependant, à mesure qu'on y puisait, devenait de plus en plus abondante. L'orifice par où elle arrivait des abîmes s'élargissait insensiblement.

—C'est de l'eau qui aura suinté *par hasard* du rocher dans les temps pluvieux, et qui, *par hasard* aussi, aura formé sous le sol un petit amas que l'enfant aura découvert, toujours *par hasard*, en grattant la terre, dirent les savants de Lourdes.

Et les philosophes se contentèrent de cette explication.

Le lendemain la Source, poussée des mystérieuses profondeurs par une puissance inconnue, et grandissant à vue d'œil, sortait du sol par un jaillis-

sement de plus en plus fort. Elle coulait déjà de la grosseur du doigt. Toutefois, le travail intérieur qu'elle opérait à travers la terre pour se frayer son premier passage la rendait encore boueuse. Ce fut seulement au bout de quelques jours qu'après avoir augmenté en quelque sorte d'heure en heure, elle cessa de croître et devint absolument limpide. Elle s'échappa dès lors de terre par un jet très-considérable, qui avait à peu près la grosseur du bras d'un enfant. — N'anticipons point pourtant sur les événements, et continuons de les suivre jour par jour, comme nous l'avons fait jusqu'ici.

Reprenons-les où nous venons de les laisser, c'est-à-dire au jeudi matin, 25 février, vers sept heures.

Précisément à cette heure-là, à l'instant où la Source, comme un premier témoignage divin, jaillissait doucement mais irrésistiblement sous la main de la Voyante, la philosophie de Lourdes publiait sur les événements de la Grotte un nouvel article dans le journal libre-penseur de la localité.

Le Lavedan, que nous avons déjà cité, sortait des presses et se distribuait en ville, juste au moment où la foule émerveillée revenait des Roches Massabielle.

Or dans cet article, pas plus que dans le précédent, pas plus que dans aucune des descriptions écrites à cette époque, il n'était question qu'une source existât dans la Grotte. Et, de la sorte, l'inépuisable paralysait par avance l'affirmation audacieuse sur laquelle, après un certain temps, les Libres-Penseurs pourraient être tentés de se jeter, en disant que la Source avait toujours coulé là. La Providence voulait qu'en dehors du témoignage public, on pût leur opposer leurs propres articles, leurs propres publications imprimées, datées, authentiques, irréfutables. Si, avant le 25 février, avant la scène que nous venons de raconter, avant l'ordre et l'indication donnés par la Vierge à Bernadette en extase, il y avait eu là ces belles eaux jaillissantes qui existent aujourd'hui, comment donc vos journaux, dont les yeux étaient si ouverts, dont les détails étaient parfois si minutieux, n'ont-ils pas aperçu cette Source puissante et n'en ont-ils jamais parlé? Nous mettons au défi la Libre-Pensée de produire un seul document, — nous disons un seul, — parlant de Source ou même d'eau, avant l'époque où la Vierge ordonna et où les éléments insensibles obéissent.

L'émotion populaire avait pris des proportions considérables. Bernadette était acclamée quand elle passait, et la pauvre enfant rentrait en toute hâte chez elle pour échapper à ces ovations. Cette âme humble, qui avait vécu jusque-là ignorée, dans le silence et dans la solitude, se trouvait tout à coup placée en pleine lumière, au milieu du tumulte et de la foule, sur le piédestal de la renommée. Cette gloire, que tant d'autres recherchent, était pour elle le plus cruel des martyres. Ses moindres paroles étaient commentées, discutées, admirées, repoussées, bafouées, livrées en un mot aux souffles divers des disputes humaines. Et c'est alors qu'elle goûtait l'intime

joie de n'avoir pas tout à dire, et de trouver, dans les trois secrets que lui avait révélés la Vierge, comme un sanctuaire réservé où elle pouvait, en toute paix, retirer son cœur et le rafraîchir, dans l'ombre de ce mystère et dans le charme de cette intimité avec la Reine du ciel. Des jours étaient proches où cette épreuve de la popularité allait devenir plus grande encore.

Ainsi que nous venons de le raconter, le jaillissement de la Source avait eu lieu vers le lever du Soleil, en présence d'une foule nombreuse. C'était le 25 février, un jeudi, le troisième du mois, jour de grand marché à Tarbes. La nouvelle de l'événement merveilleux arrivé le matin aux Roches de Massabielle, fut donc portée au chef-lieu par une multitude de témoins oculaires, et répandue dès le soir même dans tout le Département, et jusqu'aux villes les plus proches des départements voisins. Le mouvement extraordinaire, qui depuis une huitaine attirait à Lourdes tant de pèlerins et de curieux, prit dès ce moment un développement inouï.

Un grand nombre de visiteurs vinrent coucher à Lourdes pour s'y trouver le lendemain ; d'autres marchèrent toute la nuit et, aux premiers rayons du jour, à l'heure où Bernadette avait coutume d'arriver, cinq à six mille personnes se pressant sur les rives du Gave, sur les tertres et sur les rochers, campaient en face de la Grotte. La Source, plus abondante que la veille, était déjà considérable.

Quand la Voyante, humble, paisible et simple au milieu de cette agitation se présenta pour prier, les populations s'écrièrent : " Voilà la Sainte ! Voilà la Sainte ! " Plusieurs cherchaient à toucher ses vêtements, considérant comme sacré tout objet qui appartenait à cette privilégiée du Seigneur.

La Mère des humbles et des petits ne voulait point cependant que ce cœur innocent succombât à la tentation de la vaine gloire, et que Bernadette pût s'enorgueillir un instant des faveurs singulières dont elle était l'objet. Il était bon que l'enfant au milieu de ces acclamations, sentît qu'elle n'était rien et qu'elle constatât une fois de plus, son impuissance à évoquer par elle-même la Vision divine. Vainement elle pria. On ne vit point se répandre sur ses traits l'éclat surhumain de l'extase, et quand elle se releva, après sa longue prière, elle répondit avec tristesse aux interrogations dont on l'entourait, que la Vision d'en haut n'était point apparue.

Cette absence de la Vierge avait sans doute pour but de maintenir Bernadette dans l'humilité et dans la conscience de son néant ; mais elle contenait peut-être aussi, pour le peuple chrétien, un haut et mystérieux enseignement, dont la portée n'échappera point aux âmes accoutumées à contempler et à admirer les secrètes harmonies des œuvres qui viennent de Dieu.

Si le ciel s'était ce jour-là fermé aux regards de Bernadette, si la céleste Créature, qui lui apparaissait sous une forme visible, avait semblé s'évanouir un instant, la preuve de la réalité et de la puissance de cet Etre surhumain, la Fontaine, surgie la veille et de plus en plus grandissante,

était visible à tous les regards et ruisselait sur le sol incliné de la Grotte aux yeux des multitudes émerveillées.

L'idée que les eaux de la Source jaillie à la Grotte pouvaient guérir les malades avait dû venir d'elle-même à l'esprit de tous. Dès le matin de ce même jour, le bruit de plusieurs guérisons merveilleuses commença à se répandre de tous côtés. Au milieu des versions contradictoires qui circulaient, en présence de la sincérité des uns, de l'exagération volontaire ou involontaire des autres, de l'absolue négation de plusieurs, des hésitations et du trouble d'un grand nombre, de l'émotion universelle, il était difficile au premier moment de discerner le vrai du faux parmi les faits miraculeux que l'on affirmait de toutes parts, mais en les racontant de diverses sortes, tantôt en estropiant les noms, tantôt en confondant les personnes, tantôt en mêlant les circonstances de plusieurs épisodes différents et étrangers l'un à l'autre.

Avez-vous jamais, en vous promenant dans la campagne, jeté brusquement une poignée de blé dans une fourmilière ? Les fourmis effarées courent de côté et d'autre dans une agitation extraordinaire. Elles vont, elles viennent, elles se croisent, elles se heurtent, elles s'arrêtent, elles reprennent leur marche, retournent sur leurs pas, s'éloignent tout à coup du point où elles semblaient courir, ramassent un grain de blé, puis le laissent là, errant de toutes parts dans un fiévreux désordre, en proie à une confusion inexprimable.

Telles étaient à Lourdes les multitudes d'habitants et d'étrangers, dans la stupeur où les jetaient les merveilles surhumaines qui leur arrivaient du Ciel. Tel est toujours d'ailleurs le monde naturel, quand il est visité tout à coup par quelque fait du monde surnaturel.

Peu à peu, cependant, l'ordre se fait dans la fourmilière, un moment troublée.

Il y avait dans la ville un pauvre ouvrier connu de tous, qui traînait depuis de longues années la plus misérable des existences. Il se nommait Louis Bourriette. Quelques vingt ans auparavant un grand malheur l'avait frappé. Comme il travaillait dans les environs de Lourdes à extraire de la pierre avec son frère Joseph, carrier comme lui, une mine mal dirigée avait fait explosion à côté d'eux. Joseph était tombé roide mort. Louis, celui dont nous parlons, avait eu le visage labouré par les éclats du rocher et l'œil droit à moitié écrasé. On eut les plus grandes peines du monde à le sauver. Les souffrances horribles qui suivirent cet accident furent telles qu'une fièvre ardente se déclara et qu'il fallut, pendant les premiers temps, le retenir dans son lit au moyen d'un appareil de force. Il se rétablit cependant peu à peu, grâce à des soins intelligents et dévoués. Toutefois la Médecine avait été impuissante, malgré les opérations les plus délicates et les traitements les plus habiles, à guérir son œil droit, qui avait malheureusement été atteint dans sa constitution intime. Cet homme avait repris

son état de carrier, mais il ne pouvait plus faire que des besognes grossières, son œil blessé lui refusant tout service et ne percevant plus les objets qu'à travers une brume invincible. Quand il avait besoin de faire un travail demandant un peu de soin, le pauvre ouvrier était obligé d'avoir recours à quelque autre personne.

Le temps n'avait amené aucune amélioration : tout au contraire. La vue de Bourriette avait diminué d'année en année. Cet affaiblissement progressif était devenu plus sensible encore dans les derniers temps, et, au moment où nous sommes arrivés, le mal avait fait de tels progrès que l'œil droit était presque entièrement perdu. Quand il fermait l'œil gauche, Bourriette ne distinguait plus un homme d'un arbre. L'arbre et l'homme n'étaient plus pour lui qu'une masse noire et confuse se détachant dans une nuit sombre.

La plupart des habitants de Lourdes avaient employé Bourriette une fois ou l'autre. Son état faisait pitié et il était fort aimé parmi la confrérie des carriers et des tailleurs de pierre, très-nombreux en ce pays.

Ce malheureux, entendant parler de la Source miraculeusement jaillie à la Grotte, appela sa fille :

— Va me chercher de cette eau, dit-il. La Sainte Vierge, si c'est elle, n'a qu'à le vouloir pour me guérir.

Une demi-heure après, l'enfant apportait dans un vase un peu de cette eau, encore sale et terreuse, ainsi que nous l'avons expliqué.

— Père, dit l'enfant, ce n'est que de l'eau bourbeuse.

— N'importe ! dit le père qui se mit à prier.

Il frotta avec cette eau son œil malade, que, quelques instants auparavant, il croyait à jamais perdu.

Presque aussitôt il poussa un grand cri et se mit à trembler tant son émotion était grande. Un miracle soudain s'accomplissait en sa vue. Déjà autour de lui l'air était redevenu clair et baigné de lumière. Toutefois, les objets lui semblaient encore environnés d'une gaze légère qui l'empêchait d'en percevoir parfaitement les détails.

Les brumes existaient encore, mais elles n'étaient plus noires comme depuis vingt ans : le soleil les pénétrait, et, au lieu de la nuit épaisse, c'était, devant l'œil du malade, la vapeur transparente du matin.

Bourriette continua de prier et de laver son œil droit de cette eau bienfaisante. Le jour grandissait peu à peu sous son regard et il distinguait nettement les objets.

Le lendemain ou le surlendemain, il rencontre sur la place publique de Lourdes, M. le docteur Dozous qui n'avait cessé de lui donner des soins depuis l'origine de sa maladie. Il court à lui :

— Je suis guéri, lui dit-il.

— Pas possible ! s'écrie le médecin. Vous avez une lésion organique qui rend votre mal absolument incurable. Le traitement que je vous fais

suivre a pour but de calmer vos douleurs, mais ne peut pas vous rendre la vue.

—Ce n'est pas vous qui m'avez guéri, répond avec émotion le carrier, c'est la Sainte Vierge de la Grotte.

L'homme de la science humaine haussa les épaules :

—Que Bernadette ait des extases inexplicables, cela est sûr ; car je l'ai vérifié avec une infatigable attention. Mais que l'eau jaillie à la Grotte par je ne sais quelle cause inconnue, guérisse subitement des maux incurables, ce n'est pas possible.

Cela disant, il tire un agenda de sa poche et écrit quelques mots au crayon.

Puis d'une main, il ferme l'œil gauche de Bourriette, c'est-à-dire l'œil valide par où ce dernier pouvait voir, et présente à l'œil droit, qu'il savait entièrement privé de la vue, la petite phrase qu'il venait d'écrire.

—Si vous pouvez lire ceci je vous croirai, dit d'un air triomphant l'éminent docteur, qui se sentait fort de sa grande science et de sa profonde expérience médicale.

Les gens qui se promenaient sur la place s'étaient groupés autour d'eux.

Bourriette, de son œil naguère mort, regarde ce papier et il lit aussitôt, sans la moindre hésitation :

“ Bourriette a une amaurose incurable, et il ne guérira jamais.”

La foudre, tombant aux pieds du savant médecin, ne l'eût pas plus stupéfait que la voix de Bourriette lisant ainsi, paisiblement et sans effort, l'unique ligne d'une écriture fine, tracée légèrement au crayon sur la page de l'agenda.

M. le docteur Dozous était plus qu'un homme de science, c'était un homme de conscience. Il reconnut franchement et proclama sans hésiter, dans cette guérison soudaine d'un mal incurable, l'action d'une puissance supérieure.

—Je ne puis le nier, disait-il, c'est un Miracle, un vrai Miracle, n'en déplaise à moi-même et à mes confrères de la Faculté. Cela me renverse : mais il faut bien se soumettre à la voix impérieuse d'un fait si évident et si en dehors de tout ce que peut la pauvre science humaine.

M. le docteur Vergez, de Tarbes, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, médecin des eaux de Baréges, appelé à se prononcer sur cet événement, ne put s'empêcher d'y voir également, de la façon la plus indéniable, le caractère surnaturel. (1.)

Nous l'avons dit, l'état de Bourriette était notoire depuis vingt ans, et ce pauvre homme était connu de presque tout le monde. La guérison merveilleuse n'avait d'ailleurs fait disparaître ni les traces profondes, ni

(1.) Les conclusions écrites de ces deux médecins, tous deux encore vivants ainsi que Louis Bourriette, furent consignées par eux dans deux rapports détaillés et isolés l'un de l'autre qui leur furent demandés plus tard par la Commission Episcopale chargée d'examiner les événements de Lourdes.

les cicatrices de son terrible mal, de sorte que chacun pouvait vérifier le Miracle qui venait de s'accomplir. Le carrier, presque fou de joie, en racontait les détails à qui voulait l'entendre.

Il n'était pas le seul à faire éclater ainsi le témoignage d'un bonheur inespéré et l'expression de la reconnaissance. Des faits de même nature s'étaient produits dans d'autres maisons de la ville. Plusieurs personnes de Lourdes, Marie Daube, Bernarde Soubie, Fabien Baron, avaient tout à coup quitté leur lit de douleur où les retenaient, depuis des années, diverses maladies incurables, et ils proclamaient publiquement leur guérison par l'eau de la Grotte. La main de Jeanne Crassus, paralysée depuis dix ans, s'était redressée et avait retrouvé la plénitude de la vie dans l'eau miraculeuse. (1.)

La précision des faits succédait donc, parmi les récits qui se faisaient, aux vagues rumeurs du premier moment. L'exaltation des populations était des plus grandes, exaltation touchante et bonne, qui se traduisait dans l'église par des prières ferventes, autour de la Grotte par des cantiques d'actions de grâces éclatant sur les lèvres des pèlerins.

Vers le soir, un grand nombre d'ouvriers de l'association des carriers, dont Bourricte faisait partie, se rendirent aux Roches Massabielle et tracèrent dans le tertre escarpé qui se trouvait contre la Grotte un sentier pour les visiteurs. Devant le trou d'où la Source, déjà très-forte, jaillissait, ils placèrent une rigole de bois, au-dessous de laquelle ils creusèrent un petit réservoir ovale, d'un pied et demi de profondeur environ, ayant à peu près la forme et la longueur d'un berceau d'enfant.

L'enthousiasme croissait d'instant en instant. Les multitudes allaient et venaient sur le chemin de la Source miraculeuse. Après le coucher du soleil, quand commencèrent à tomber sur la terre les premières ombres de la nuit, on vit que la même pensée était venue à une foule d'âmes croyantes, et la Grotte s'illumina tout à coup de mille feux. Les pauvres, les riches, les enfants, les femmes, les hommes avaient spontanément apporté des bougies et des cierges. Durant toute la nuit, on put voir de l'autre côté du Gave rayonner cette lueur claire et douce, ces milliers de petits flambeaux placés çà et là sans ordre et répondant sur la terre au scintillement et à l'éclat des étoiles qui parsemaient le firmament.

Il ne se trouvait parmi ces peuples ni prêtres, ni pontifes, ni chefs d'aucune sorte ; et pourtant, sans que nul eût fait aucun signe, au moment où l'illumination éclaira la Grotte et les rochers, se reflétant toute tremblante dans le petit réservoir de la Source, toutes les voix s'élevèrent en même temps et se confondirent en un chant unanime. Les litanies de la Sainte Vierge se firent entendre, interrompant le silence du soir pour célébrer la Mère admirable, devant ce trône rustique où sa sagesse avait daigné

(1.) Le caractère de ces diverses guérisons a été officiellement constaté dans les rapports médicaux adressés à la Commission Episcopale.

apparaître, afin de combler de joie tous les cœurs chrétiens. *Mater admirabilis, Sedes Sapientiae, Causa nostræ letitiæ, ora pro nobis.*

C'était l'heure où les délassements du soir rassemblaient au cercle et autour de la table des cafés les ennemis de la Superstition. Le trouble était grand dans ce sanhédrin.

—Il n'y a jamais eu de source en cet endroit, s'écriait l'une des plus fortes têtes. C'est une flaque d'eau, formée je ne sais comment à la suite de quelque infiltration accidentelle, et qui aura été découverte par le plus grand des hasards, lorsque Bernadette a fouillé le sol. Rien n'est plus naturel.

—Evidemment, répondait-on de toutes parts.

—Cependant, hasardait quelqu'un, on prétend que l'eau coule.

—Pas le moins du monde, s'écriaient plusieurs voix. Nous y sommes allés ; c'est tout simplement une flaque d'eau. Le peuple, avec son exagération, prétend aujourd'hui que l'eau coule. Ce n'est pas vrai ; nous avons vérifié la chose hier, dès les premiers bruits, et ce n'est qu'une mare boueuse.

Ces déclarations suffirent et prirent consistance dans le monde philosophique et savant. Ce fut la version officielle, acceptée, certaine, incontestable. Elle est même chez les incrédules la crédulité à tout ce qui semble servir leur thèse, telle est en ces matières l'absence complète d'examen chez ces sectateurs du Libre Examen, telle est l'obstination de leur parti pris contre les faits les plus patents, qu'un mois et demi après cette époque et malgré l'écrasante évidence d'une Fontaine puissante et fournissant, *comme chacun peut le vérifier*, plus de CENT MILLE LITRES par jour, cette négation *absolue* de toute source, cette version impudente de " la mare " avait cours et s'imprimait encore audacieusement dans les journaux de la pensée indépendante. Ce serait à ne pas le croire, si au hasard nous n'en donnions en note, au bas de la page, une preuve tirée du journal officiel du Département. *

Quant aux guérisons, on les niait provisoirement, comme on niait la Source. Toutes, sans exception, étaient absolument repoussées avec des haussements d'épaules et des rires bruyants, comme l'était celle de Louis Bourriette.

—Bourriette n'est pas guéri, disait l'un.

* *L'Ere impériale* imprimait ceci sur le numéro du 10 avril, c'est-à-dire six semaines après le jaillissement de la Source, dans un article sur la Grotte au sujet de la chapelle qu'il était déjà question d'y construire :

" Pour élever un saint édifice, on pourrait choisir une autre cause que les déclarations d'une fillette hallucinée, et un autre lieu que LA MARE où elle fait sa toilette."

L'auteur de ce livre a voulu se rendre un compte exact de la puissance de cette Source miraculeuse. Il en a fait lui-même mesurer le débit sous ses yeux. Par ses trois tuyaux et par le canal qui conduit à la piscine elle donne 85 litres par minute, soit par heure, 5,100 litres et par jour, 122,400 litres. Voilà ce qu'on eut l'incroyable impudence d'appeler *un suintement et une mare ?*

—Il n'a jamais été malade, répondait l'autre.

—Il s'imagine être guéri : il croit y voir, insinuait un jeune homme de l'école de M. Renan.

—L'imagination a quelquefois sur les nerfs un effet surprenant, répondait un physiologiste.

—Bourriette n'existe pas, s'écriait brutalement un nouveau venu, plus radical.

Ces quatre ou cinq formules résumaient l'attitude des têtes philosophiques, au sujet de ces guérisons extraordinaires dont la pauvre multitude faisait tant de bruit.

On s'étonnait que des hommes sérieux et instruits comme M. Dufo, à cette époque bâtonnier de l'ordre des avocats ; comme le docteur Dozous, comme M. Estrade, comme le commandant de la garnison, comme l'intendant militaire en retraite, M. de Laffite, eussent l'inconcevable faiblesse de se laisser séduire par tout ce qui se passait.

Durant ce jour si chargé d'événements, Bernadette avait été appelée dans la chambre du Tribunal, avant ou après l'audience, et la dialectique exercée du Procureur Impérial, du Substitut et des Juges, avait été aussi impuissante à la faire varier ou se contredire que l'avait été le génie de M. Jacomet.

Le Procureur Impérial, suivi de son Substitut, s'était déjà prononcé depuis plusieurs jours, et rien ne pouvait ébranler la fermeté de son esprit. Il déplorait l'envahissement du fanatisme, et il était résolu à faire énergiquement son devoir. Par je ne sais quelle circonstance, bien étrange en un pareil concours de monde, aucun désordre ne se produisait cependant, et le zèle louable de M. le Procureur Impérial était condamné à une complète inaction et à une attitude expectante. Au milieu de ce vaste mouvement d'hommes et d'idées qui mettait en émoi tout le pays, il semble qu'une main invisible protégeât ces foules innombrables et les empêchât de donner, même innocemment, un prétexte à l'immixtion violente des gens de la Justice, de la Police ou de l'Administration. Qu'ils le voulussent ou non, ces personnages redoutables avaient pour un temps les mains liées, et elles ne devaient être déliées qu'au moment où la mystérieuse Apparition de la Grotte aurait achevé son œuvre. Elles pouvaient donc venir en toute sécurité, ces multitudes, si immenses à l'œil du corps qui les voyait accourir de tous les côtés de l'horizon, si petites à l'œil de l'esprit qui les compare aux millions d'hommes que l'avenir devait amener là en pèlerinage. Une égide invisible défendait de tout péril ces premiers appelés par la Vierge : *Nolite timere, pusillus grex.*

Les ennemis de la Superstition firent les plus instantes démarches auprès du Maire de Lourdes, pour le décider à interdire par un Arrêté tout accès aux Roches Massabielle, lesquelles faisaient partie d'un terrain appartenant à la commune. Un tel Arrêté, pensaient-ils, serait inévita-

blement violé par la passion populaire, donnerait lieu à des procès-verbaux sans nombre : il y aurait des résistances, on opérerait des arrestations ; et, une fois entrée dans l'affaire, l'Autorité judiciaire, policière et administrative, aurait aisément raison de tout, car elle aurait pour la soutenir toutes les forces de l'Etat.

M. Lacadé, maire de Lourdes, était un très-humble et très-excellent homme, jouissant de la considération publique et la méritant. Chacun dans la ville de Lourdes rendait justice à ses rares qualités personnelles, et ses ennemis ou ses jaloux, dans leurs propos les plus excessifs, ne lui reprochaient qu'une certaine timidité à prendre, entre les parties extrêmes, une attitude tranchée, et un peu trop d'attachement à ses fonctions de Maire, qu'il remplissait d'ailleurs, au dire de tous, avec une réelle supériorité.

Il se refusa à prendre l'Arrêté qu'on sollicitait de lui.

— Je ne sais, au milieu de tant de clameurs, où est la vérité, répondait-il, et je n'ai à prononcer ni pour, ni contre. Je laisse faire tant qu'il n'y a pas de désordre. C'est à l'Evêque à trancher la question religieuse, c'est au Préfet à décider les mesures qui ressortent de l'Administration. Pour moi, je veux, autant que possible, rester en-dehors de tout cela, et je n'agirai, comme Maire, que sur l'ordre exprès du Préfet.

Tel fut, sinon le texte, du moins le sens de sa réponse aux obsessions dont il était l'objet de la part des bons philosophes de ce pays, semblables en cela, vis-à-vis des croyances chrétiennes, aux philosophes de tous les pays. La prétendue liberté de penser tolère rarement la liberté de croire.

Lors du jaillissement de la Source, l'Apparition n'avait point réitéré à Bernadette l'ordre d'aller demander aux prêtres l'élévation d'une chapelle. Le lendemain, comme nous l'avons raconté, la Vision ne s'était point manifestée, de sorte que, depuis ce moment, Bernadette n'avait point paru au presbytère. Le Clergé, malgré la marée montante de la foi populaire, malgré les croissantes rumeurs de miracles qui s'élevaient de la foule, le Clergé continuait de demeurer étranger à toutes les manifestations enthousiastes qui se faisaient autour de la Grotte.

— Attendons ! disait-il. Dans les choses humaines, c'est assez d'être une fois prudent. Il faut l'être septante fois dans les choses de Dieu.

Pas un prêtre n'apparaissait en conséquence dans l'incessante procession qui se rendait à la Source miraculeuse.

Donc,—le Clergé se faisait une loi de rester à l'écart, l'autorité municipale refusant d'agir et d'opposer son veto,—le mouvement populaire suivait son libre cours et grossissait comme les fleuves de ces contrées à la fonte des neiges. Il débordait de toutes parts, montant, montant toujours et couvrant les campagnes de ses innombrables flots. Les partisans de la compression commençaient à sentir leur impuissance contre un

si formidable courant, et à voir clairement que toute résistance eût été emportée comme une digue de paille par cette soudaine et puissante irruption. Ils durent se résigner à laisser passer librement ces multitudes, invisiblement soulevées et mises en marche par le souffle de Dieu.

A la Grotte, malgré cet immense concours de peuple, tout continuait de se passer avec le plus grand ordre. On puisait à la Source, on chantait des cantiques, on priait.

Les soldats de la garnison, émus comme tout le peuple de ces pays, avaient demandé au Commandant du fort la permission d'aller, eux aussi, aux Roches de Massabielle. Avec l'instinct de discipline développé en eux par le régime militaire, ils veillaient d'eux-mêmes à éviter l'encombrement, à laisser libres certains passages, à empêcher la foule de se trop avancer sur les rives périlleuses du Gave ; ils s'employaient de côté et d'autre, prenant spontanément une certaine autorité que personne, avec raison, ne songeait à leur contester.

Quelques jours s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels l'Apparition se manifesta sans aucune particularité nouvelle, sinon que la Source grandissait toujours et que les guérisons miraculeuses se multipliaient de plus en plus. Il y eut dans le camp de la Libre Pensée un moment de stupeur profonde. Les faits devenaient si nombreux, si constatés, si patents, qu'à chaque instant des défections avaient lieu parmi des incrédules. Les meilleurs et les plus droits se laissaient gagner par l'évidence. Toutefois, il restait un indestructible noyau d'esprits se disant forts, et dont la force consistait à se roidir contre les preuves et à refuser de se rendre à la vérité. Cela semblerait impossible si l'univers entier ne savait qu'une grande partie du peuple juif a résisté aux miracles même de Jésus-Christ et des Apôtres, et qu'il a fallu quatre siècles de prodiges pour ouvrir complètement les yeux au monde païen.

LIVRE QUATRIÈME.

Le Clergé et l'Administration.—Monseigneur Laurence.—M. le baron Massy.—Tentative d'intimidation.—Le dernier jour de la Quinzaine.—Les immenses multitudes.—Symbolisme.—Croisine et Justin Bonhohorts.—Guérisons.—Attitude des philosophes.—Benotte Caseaux ; Blaisette Soupene.—Apparition du 25 mars : l'Immaculée Conception.

Le 2 mars, Bernadette se rendit de nouveau auprès de M. le Curé de Lourdes et lui parla une seconde fois au nom de l'Apparition.

— Elle veut qu'on construise une chapelle et qu'on fasse à la Grotte des processions, dit l'enfant.

Les faits avaient marché, la Source avait jailli, les guérisons avaient eu lieu, les miracles étaient venus témoigner au nom de Dieu de la véracité de Barnadette. Le prêtre n'avait plus de preuves à demander : il n'en

demanda point, Sa conviction était faite. Le doute ne pouvait désormais effleurer sa foi.

La " Dame " invisible de la Grotte n'avait point dit son nom. Mais l'homme de Dieu l'avait déjà reconnue à ses bienfaits maternels, et peut-être ajoutait-il déjà à ses prières : " Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous."

Toutefois, malgré le secret enthousiasme qui remplissait son cœur ardent au spectacle de ces grandes choses, il avait, par une rare prudence, su contenir l'expression prématurée des sentiments profonds et doux dont il était agité à la pensée que la Reine du Ciel était descendue parmi l'humble troupeau de ses paroissiens ; et il avait maintenu vis-à-vis de son clergé la défense formelle d'aller à la Grotte.

— Je te crois, dit-il à Bernadette, lorsqu'elle se présenta de nouveau devant lui. Mais ce que tu me demandes au nom de l'Apparition ne dépend pas de moi. Cela dépend de Mgr. l'évêque que j'ai déjà instruit de ce qui se passe. Je vais me rendre auprès de lui et lui faire part de cette nouvelle démarche. C'est à lui seul qu'il appartient d'agir.

Mgr. Bertrand-Sévère Laurence, évêque de Tarbes, était, par sa jeunesse autant que par sa dignité, l'homme du Diocèse. Il y était né, il y avait été élevé, il y avait grandi. Porté rapidement par son mérite aux plus importantes fonctions ecclésiastiques, il avait été successivement Supérieur du Petit Séminaire de Saint-Pé, qu'il avait fondé, Supérieur du Grand Séminaire et Vicaire-général.

Presque tous les prêtres du diocèse avaient été ses élèves. Il avait été leur Maître avant d'être leur Evêque ; et, à l'un ou à l'autre de ces titres, il les dirigeait depuis près de quarante années.

L'harmonie profonde, la grande unité d'âme et d'esprit qui régnaient, par suite de ces circonstances, entre l'ancien supérieur des séminaires et le clergé qu'il avait formé lui-même à la vie sacerdotale, avaient même été l'une des causes de sa promotion à l'épiscopat. Lorsque, douze ans auparavant, le siège de Tarbes était devenu vacant par la mort de Mgr. Double, le nom de M. l'abbé Laurence se trouva dans toutes les bouches. Un grand nombre s'émurent du même désir et de la même espérance, et signèrent une pétition pour demander la nomination de M. Laurence au siège de Tarbes. L'évêque, comme cela était arrivé souvent dans la primitive Eglise, fut ainsi désigné et porté par le suffrage à ce rang éminent. Raconter ces choses, c'est dire que Mgr. Laurence et son clergé formaient, ce qui devrait être partout et toujours, une grande famille chrétienne.

Toute la chaleur de cette nature s'était concentrée dans ce cœur paternel et excellent qui s'était fait tout à tous. Par un contraste qui n'était point une opposition, la tête était froide et soumettait toutes choses à l'examen d'une impassible raison. L'intelligence du prélat, bien que naturellement ouverte sur tous les horizons de l'esprit, avait une tendance essen-

tiellement pratique. Personne moins que lui n'était accessible aux illusions de l'imagination et aux entraînements d'un enthousiasme irréfléchi. Il se défait des natures ardentes et exagérées. Pour le convaincre, les arguments passionnés étaient inutiles. Si le sentiment dirigeait son cœur, la raison seule était la loi de son intelligence.

L'Evêque, avant d'agir, pesait avec un soin extrême non-seulement ses actes en eux-mêmes, mais aussi toutes leurs conséquences. De là parfois une certaine lenteur à se prononcer dans les affaires graves, lenteur ayant pour principe, non point sans doute l'indécision du caractère, mais la sagesse de l'esprit qui voulait se rendre compte et se déterminer en pleine connaissance de cause. Sachant d'ailleurs que la vérité est éternelle et que son jour arrive infailliblement, il avait cette vertu, l'une des plus rares qui soient au monde : la patience. Mgr Laurence savait attendre.

Doué d'une rare sagacité d'observation, Mgr Laurence connaissait les hommes et possédait à un haut degré l'art difficile de les manier et de les conduire. A moins que la religion ne fût en jeu et qu'une cause particulière n'exigeât un éclat, il évitait avec soin les froissements, les désaccords et les conflits, car il savait que faire des ennemis à l'Evêque c'était, suivant la pente ordinaire du cœur humain, faire des ennemis à l'Épiscopat et à la religion. Sa prudence était extrême. Ayant, dans toute l'étendue d'un diocèse, à diriger la barque de Pierre, il était plein du sentiment de sa responsabilité. Attentif à l'état de la mer et au souffle du vent, il regardait souvent au fond de l'eau et était soigneux à éviter les écueils.

Administrateur remarquable, homme d'ordre et de discipline, réunissant en sa personne la simplicité de l'apôtre à la prudence du diplomate, il avait été de tout temps, depuis le règne de Louis-Philippe jusqu'au second Empire, tenu en très-haute appréciation par les divers gouvernements qui s'étaient succédé. Quand Mgr Laurence demandait une chose, on savait à l'avance, dans les régions du pouvoir, que cette chose était certainement juste et très-probablement nécessaire, et on ne la refusait jamais.

C'est ainsi que depuis longtemps, dans ce diocèse pyrénéen, l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle vivaient dans le plus parfait accord, lorsque survinrent, à Lourdes, les événements miraculeux qui font l'objet de cette histoire.

M. l'abbé Peyramale exposa à l'Evêque les faits surprenants dont la Grotte de Massabielle et la ville de Lourdes étaient le théâtre depuis bien tôt trois semaines. Il raconta les extases et les visions de Bernadette, les paroles de l'Apparition, le jaillissement de la Source, les guérisons soudaines, l'émotion universelle.

Habitué à voir la vérité descendre hiérarchiquement des hauteurs du Vatican, Mgr. Laurence était peu disposé à recevoir et à accepter sans mûr examen un message céleste apporté tout à coup, en dehors des règles ordinaires, par une petite paysanne illettrée.

Il était trop versé cependant dans tout ce qui touche à l'histoire de l'Eglise pour opposer une négation absolue à un fait qui avait, après tout, des analogues dans les annales séculaires du Catholicisme, mais il était en même temps trop tourné vers la pratique, pour ne pas être difficile à convaincre. Les Evêques sont les successeurs des Apôtres. Mgr. Laurence était un apôtre et un saint apôtre : c'était saint Thomas. Il voulait voir avant de croire ; et cela était heureux, car lorsque l'Evêque croyait, tout le monde savait qu'on pouvait croire en toute sécurité avec lui, et que la preuve avait dû être faite avec la dernière clarté.

De la plupart des faits qu'il racontait, M. le Curé de Lourdes n'avait pas été le témoin direct ; et à cause de la réserve qu'il avait imposée au clergé, il n'avait à invoquer devant Sa Grandeur que des déclarations de tierces personnes, de personnes laïques, dont quelques-unes même, sceptiques ou indifférentes en matière de religion, ne suivaient point les pratiques de l'Eglise.

En outre, au milieu de tant de récits qui lui avaient été faits, de la multiplicité et de la confusion de tant d'incidents, des inévitables lacunes de ses informations, des bruits sans nombre qui couraient, il lui était impossible de se rendre compte à lui-même et de faire ressortir la marche logique et providentielle des événements, avec la méthode qu'il est si aisé d'y mettre aujourd'hui. Il en est des faits de l'ordre moral comme de certains objets de l'ordre physique : il faut s'en éloigner pour se mettre au vrai point de vue. L'abbé Peyramale pouvait bien analyser plusieurs détails de ce qui s'accomplissait sous ses yeux ; mais, à cette époque, il n'était donné ni à l'Evêque ni à lui d'en voir l'ensemble et d'en remarquer l'admirable synthèse : ils étaient trop près des événements.

Mgr. Laurence ne se prononça point. Plus sage en cela que Thomas, il se garda bien de nier ; car il savait que de semblables choses, quoique fort rares, étaient possibles. Comme évêque, il avait besoin de documents et d'attestations d'une irrécusable authenticité, et les preuves de seconde main qu'il recevait de M. le Curé de Lourdes ne lui semblaient point suffisantes. Ne pouvait-il pas y avoir quelque illusion dans l'esprit de l'enfant ? quelque exagération dans les récits de la foule ? De bonnes âmes ne s'étaient-elles point laissées quelquefois tromper par de faux miracles, soit qu'ils provinssent de l'imposture, de l'hallucination ou des artifices du Mauvais ? Toutes ces questions se posaient d'elles-mêmes et lui fesaient un devoir de procéder avec une extrême prudence.

L'idée de faire une enquête officielle se présentait tout naturellement à sa pensée, et l'opinion publique, désireuse d'une solution, pressait l'autorité épiscopale de prendre officiellement en main l'examen de cette affaire et de prononcer son jugement. Avec une merveilleuse sûreté de vue, l'Evêque comprit que l'agitation même des populations nuirait à la maturité et à la sûreté de l'enquête. Il eut la difficile sagesse de résister à la pression uni-

verselle. Il résolut donc de laisser les choses suivre leur cours, de laisser des événements nouveaux se produire, et une évidence éclatante se faire d'elle-même dans le sens de la vérité, quelle qu'elle fût.

“ — L'heure n'est point venue pour l'autorité épiscopale de s'occuper de cette affaire. Pour asseoir le jugement qu'on attend de nous, il faut procéder avec une sage lenteur, se défier de l'entraînement des premiers jours, donner le temps à la réflexion, et demander des lumières à une observation attentive et éclairée (*).”

Tel fut son langage.

Il maintint donc la défense faite au Clergé de se rendre à la Grotte. Mais en même temps, de concert avec M. le Curé de Lourdes, il prit toutes sortes de mesures pour se faire renseigner chaque jour, par des témoins d'une loyauté à toute épreuve et d'une capacité reconnue, sur tout ce qui se passerait aux Roches Massabielle, et sur toutes les guérisons vraies ou fausses qui pourraient encore avoir lieu.

Par suite de l'attitude pleine de réserve adoptée par Sa Grandeur, l'enquête allait pour ainsi dire se faire d'elle-même publiquement et contradictoirement, non par une commission de quelques personnes, mais par l'intelligence de tous et par la force des choses. S'il y avait dans cette affaire quelque erreur ou quelque supercherie, le monde incroyant, si profondément animé contre la superstition populaire, ne tarderait pas à les découvrir et à les proclamer, preuves en mains. Si, au contraire, l'événement avait un caractère divin, il triompherait seul des obstacles et montrerait sa vitalité intrinsèque en se passant de tout appui. Il n'en aurait alors, aux yeux de tous les esprits droits, qu'une autorité plus incontestable.

L'Evêque prit donc le parti de demeurer, quoi qu'il advint, et aussi longtemps que possible, au moins quelques mois, dans cette attitude d'observation, et d'attendre pour intervenir que les événements eux-mêmes lui forçassent la main.

Tandis que l'Evêché se renfermait dans cette extrême circonspection, l'Autorité civile, en présence de ce qui se passait à Lourdes, était dans la plus grande perplexité. La préfecture de Tarbes était occupée par M. Massy ; le Ministère des Cultes par M. Rouland.

Catholique sincère mais indépendant, M. le baron Massy, préfet des Hautes-Pyrénées, était ennemi de la Superstition. Il faisait profession de croire en très-bon chrétien aux miracles rapportés par les Evangiles et par les Actes des Apôtres ; mais, en dehors de ces prodiges en quelque sorte officiels, il n'admettait pas le Surnaturel. Les Miracles ayant été indispensables pour fonder l'Eglise et lui donner l'autorité, il les acceptait comme une nécessité de cette époque de formation.

M. Massy était donc très-orthodoxe ; mais, dans le domaine théorique, il

(*) Paroles de l'Ordonnance rendue plus tard par Mgr. l'Evêque de Tarbes.

craignait les envahissements du surnaturel. Il était très-religieux ; mais, dans le domaine pratique, il redoutait les empiètements du Clergé. “ Rien de trop ” était sa devise. C’était fort bien, mais ceux qui répètent toujours “ rien de trop ” finissent généralement par faire la mesure trop étroite et par ne pas accorder assez.

L’intelligence de M. Massy était d’ailleurs remarquable. Il administrait avec talent le département qui lui était confié. Il avait une grande rapidité de coup d’œil et jugeait promptement une situation. Malheureusement on a souvent en ce monde les défauts de ses qualités, et cette précieuse faculté d’intuition spontanée et de décision l’induisait parfois en erreur. Se confiant peut-être un peu trop à la justesse de son premier aperçu, il lui advenait d’agir prématurément. Il avait alors le grave défaut de ne pas savoir reconnaître qu’il s’était trompé, et, malgré la précipitation de quelques-unes de ces décisions, on ne le vit jamais revenir de son parti pris, soit sur un homme, soit sur une idée, soit sur un fait.

Jusqu’à cette époque le Préfet et l’Evêque avaient vécu en parfaite entente. M. Massy était catholique non-seulement dans ses croyances, mais encore dans ses pratiques. Tout le monde rendait justice à la régularité de ses mœurs, à ses vertus domestiques, et l’Evêque l’appréciait. Le Préfet de son côté ne pouvait s’empêcher d’admirer et d’aimer les éminentes qualités de Mgr Laurence. La prudence de ce dernier, unie à sa connaissance des hommes, avait toujours évité les occasions de conflit entre l’autorité spirituelle et l’autorité temporelle, de sorte que non-seulement la paix mais la plus cordiale harmonie régnaient entre le chef du Diocèse et le chef du Département.

M. Massy, tenu au courant des événements de Lourdes par les rapports de M. Jacomet, en qui il avait une foi véritablement aveugle, n’imita pas la sage réserve de l’Evêque. Il se laissa aller à la première impression ; et, ne croyant en rien à la possibilité de telles Apparitions et de tels Miracles, s’imaginant en lui-même qu’il pourrait arrêter dès qu’il lui plairait ce débordement populaire, il se prononça nettement, et résolut d’étouffer dans son berceau cette superstition nouvelle qui, à peine née, semblait menacer de grandir si rapidement.

— Si j’avais été préfet de l’Isère, lors des prétendues Apparitions de la Salette, disait-il souvent, j’en aurais bien vite eu raison, et il en eût été de cette légende, comme il en sera bientôt de celle de Lourdes. Toute cette fantasmagorie va rentrer dans le néant.

Au lieu d’attendre que l’autorité religieuse qui seule était compétente, jugeât opportun de prendre en main l’examen de cette affaire extraordinaire, M. le Préfet décida donc par avance la question dans le sens de ses préventions anti-surnaturelles. L’Evêque en sa patience, prenait du temps pour dénouer le nœud gordien. M. Massy, dans son impétuosité, trouvait préférable de le trancher brusquement.

Quoiqu'il eût résolu à ce sujet dans son esprit, il ne pouvait cependant s'empêcher de comprendre que le fond même de la question relevait de l'autorité épiscopale et nullement du pouvoir civil, et il ne voulait en rien blesser le prélat vénéré qui conduisait, avec une sagesse si universellement reconnue, les affaires du Diocèse. Tout en laissant percer ses sentiments hostiles contre les "miracles" de la Grotte et tout en les soumettant par agents à une enquête, il se borna extérieurement à certaines mesures, qui pouvaient à la rigueur avoir pour prétexte l'immense concours de peuple que le bruit de ces événements attirait dans la ville de Lourdes.

Il commença, nous ne savons trop dans quelle espérance, par faire surveiller secrètement la Grotte nuit et jour, comme si quelque manœuvre humaine eût pu être complice de ce jaillissement étrange de la Source miraculeuse et son agrandissement progressif. (1.)

Le 3 mars, d'après les ordres venus de la Préfecture, le Maire de Lourdes, M. Lacadé, écrivit au commandant du Fort de mettre à sa disposition les troupes de la garnison, et de les tenir dès le lendemain prêtes à tout événement (*). Les soldats, en armes, devaient occuper le chemin et les abords de la Grotte. La Gendarmerie locale et tous les Officiers de Police avaient reçu de semblables instructions.

A quel point ce menaçant déploiement de forces était-il nécessaire à la tranquillité publique ? Nous ne saurions très-bien le comprendre. N'y avait-il pas à craindre, par ces démonstrations hostiles ou tout au moins intempestives, par cet essai d'intimidation, d'irriter ces populations jusque-là si paisibles mais naturellement ardentes, et émues en ce moment au plus haut degré par les événements que nous avons racontés ? Ne risquait-on pas de provoquer dans ces âmes si puissamment exaltées par le sentiment religieux quelques cris de colère, quelque mouvement, quelque agitation séditieuse ? Beaucoup le redoutaient. D'autres l'espéraient peut-être et comptaient bien que la multitude donnerait à la force quelque occasion d'intervenir. Il y avait tout à parier qu'il en serait ainsi.

En dépit de l'attitude inquiète et ombrageuse du monde officiel, a renommée de ces faits merveilleux s'était propagée dans toutes les contrées environnantes avec une électrique rapidité.

Toute la Bigorre et tout le Béarn, déjà agités par les premiers bruits de l'Apparition, étaient entrés dans un profond émoi à la nouvelle du jaillissement de la Source et des guérisons miraculeuses. Toutes les routes du département étaient couvertes de voyageurs, accourant en grande hâte. A tout instant, de tous les côtés, par tous les chemins, par tous les sentiers qui aboutissent à Lourdes, arrivaient en foule et pêle-mêle des véhicules de toute sorte, calèches, charrettes, chars-à-bancs, des cavaliers, des piétons.

(1) *Archives de la Mairie de Lourdes.* Lettre du Maire au Préfet.

(*) *Ibid.* Lettre du Maire au Commandant du Fort. No. 60.

La nuit même ralentissait à peine ce mouvement. Les habitants de la Montagne descendaient à la lueur des étoiles pour se trouver à la Grotte dès le matin.

Les voyageurs précédemment arrivés étaient, pour la plupart, restés à Lourdes, ne voulant rien perdre de ces scènes extraordinaires comme on n'en avait certainement point vu depuis des siècles. Les hôtels, les auberges, les maisons particulières regorgeaient de monde. Il devint presque impossible d'héberger les nouvelles foules qui survenaient. On passait la nuit en prière devant la Grotte illuminée, afin de se trouver le lendemain plus près de la Voyante.

Le jeudi 4 mars, était le dernier jour de la Quinzaine.

Lorsque l'aurore commença à blanchir à l'horizon, une multitude plus prodigieuse encore que les jours précédents inondait les abords de la Grotte.

Un peintre comme Raphaël ou Michel-Ange eût tiré de ce vivant spectacle le sujet d'un admirable tableau.

En plusieurs endroits les pèlerins, fatigués par le voyage ou par la station de la nuit s'étaient assis à terre. Il y en avait qui, dans leur prévoyance, avaient avec eux des havre-sacs garnis de provisions. D'autres portaient en bandoulière une gourde remplie de vin. Plusieurs enfants s'étaient endormis, étendus sur le sol. Les mères, se dépouillant de leur capulet, les en recouvraient avec précaution.

Quelques militaires, appartenant au régiment de cavalerie de Tarbes ou au dépôt de Lourdes, étaient venus à cheval et se tenaient hors du tohu-bohu, dans le courant du Gave. Beaucoup de pèlerins ou de curieux étaient grimpés sur les arbres ; et, autour de ces têtes isolées qui dominaient les autres et ressortaient vivement, tous les champs, toutes les prairies, tous les chemins, tous les coteaux, tous les tertres, toutes les roches d'où on pouvait avoir vue sur la Grotte étaient littéralement couverts d'une multitude innombrable d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de gens du monde, d'ouvriers, de paysans, de soldats, agités, pressés et ondoyants comme les épis mûrs.

Il y avait bien là plus de vingt mille hommes épandus sur les rives du Gave, et cette multitude grossissait incessamment par l'arrivée de nouveaux pèlerins qui débouchaient de tous les côtés (1).

(1) Cette évaluation est celle des divers témoins que nous avons consultés. Quant aux détails du tableau que nous faisons de cette scène et au mouvement général de toute la contrée, ils sont, pour la plupart, littéralement empruntés à un journal très-hostile à l'événement, à l'*Ere impériale* de Tarbes, dans son No. du 26 mars.

Quatre ou cinq semaines après, en avril, alors que la Quinzaine demandée par l'Apparition était terminée depuis un mois et que Bernadette n'allait plus régulièrement à la Grotte, le Maire fit faire le dénombrement de la foule. Or ce jour-là, un jour ordinaire, alors que l'on ne savait pas à l'avance que l'enfant dût s'y rendre, il s'y trouvait encore neuf mille soixante personnes. (Lettre du Maire au Préfet, en date du 7 avril. *Archives de la mairie de Lourdes*. No. 86.)

La foi, la prière, la curiosité, le scepticisme se peignaient sur ces visages. Toutes les classes, toutes les idées, tous les sentiments étaient représentés dans cette immense multitude. Il était là, le rude chrétien des premiers âges qui sait que rien n'est impossible à Dieu. Il était là, le chrétien tourmenté par le doute et venant devant ces roches sauvages chercher des arguments pour sa foi. Elle était là, la femme croyante, demandant à la divine Mère de guérir quelque cher malade, de convertir quelqu'âme bien-aimée. Il était là aussi, le négateur de parti pris, ayant des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre. Il était là, l'esprit frivole, oublieux de son âme, en quête seulement, devant le ciel entr'ouvert, d'un amusement curieux et d'un vain spectacle.

Autour de cette foule et sur le chemin couraient, allaient, venaient, criaient dans une sorte d'effarement les Sergents de ville et les Gendarmes. L'adjoint, revêtu de son écharpe, se tenait immobile.

Attentifs à toutes choses et prêts à sévir au moindre désordre, on remarquait sur une petite hauteur Jacomet et le Procureur Impérial.

Une rumeur énorme, vague, multiple, confuse, indescriptible, composée de mille bruits divers, de paroles, de conversations, de prières, de cris, sortait de cette multitude et ressemblait à l'impaisable tumulte des flots.

Tout à coup une clameur vole sur toutes les bouches. "Voilà la Sainte ! voilà la Sainte !" s'écria-t-on de toutes parts, et une agitation extraordinaire se fait au milieu de cette foule. Tous les cœurs, même les plus froids, sont émus ; toutes les têtes se dressent, tous les yeux se fixent sur le même point ; instinctivement tous les fronts se découvrent.

Bernadette, accompagnée de sa mère, venait de paraître sur le sentier que la Confrérie des carriers avait tracé les jours précédents, et descendait paisiblement vers cet Océan humain. Bien qu'elle eût tout ce vaste peuple sous les yeux et qu'elle fût sans doute heureuse de voir ce témoignage d'adoration pour la "Dame" merveilleuse, elle était tout entière à la pensée de revoir cette incomparable Beauté. Quand le ciel est près de s'ouvrir, qui donc regarde la terre ? Elle était tellement absorbée par l'espérance joyeuse qui remplissait son cœur, que les cris : "Voilà la Sainte" et les témoignages de la vénération populaire ne semblaient point l'atteindre. Elle était si pleine de l'image de la Vision, elle était si parfaitement humble, qu'elle n'avait pas même la vanité d'être confuse et de rougir.

Les Gendarmes cependant étaient accourus et, perçant la foule devant Bernadette, formaient une escorte à l'enfant et lui faisaient un passage jusqu'à la Grotte.

Ces braves gens, de même que les soldats, étaient croyants et leur attitude sympathique, émue, religieuse avait empêché la foule de s'irriter de ce déploiement de la force armée, et trompé le calcul des habiles.

Les mille rumeurs de la multitude s'étaient tuées peu à peu et il s'était.

fait un grand silence. Il n'y a pas, au moment de la Messe, un jour de Communion, plus de recueillement dans les églises de la Chrétienté. Ceux-là même qui ne croyaient pas étaient saisis de respect. Chacun retenait en quelque sorte sa respiration. Quelqu'un qui eût fermé les yeux n'aurait jamais deviné qu'il y eût là une immense foule, et, au milieu du silence universel, il n'aurait eu l'oreille frappée que par le fracas du Gave. Ceux qui étaient près de la Grotte entendaient le murmure de la Source miraculeuse qui s'écoulait paisiblement dans le petit réservoir par la rigole de bois qu'on y avait naguère placée.

Quand Bernadette se prosterna, tout ce peuple, d'un mouvement unanime, tomba à genoux.

Presque aussitôt les rayons surhumains de l'extase illuminèrent les traits transfigurés de l'enfant. Nous ne décrirons pas une fois de plus ce spectacle merveilleux, dont, à plusieurs reprises déjà, nous avons tâché de donner une idée au lecteur. Ce spectacle était toujours nouveau, comme l'est chaque matin le lever de l'aurore. La puissance qui produit de telles splendeurs dispose de l'infini, et elle l'emploie à diversifier sans cesse la forme extérieure de son éternelle unité ; mais la plume d'un pauvre écrivain n'a que des ressources bornées et des couleurs indigentes. Si Jacob, fils d'Isaac, lutta avec l'Ange, l'artiste, en son infirmité, ne peut lutter avec Dieu ; et il vient un moment où, se sentant impuissant à traduire toutes les délicates nuances de l'œuvre divine, il se tait et se borne à adorer. C'est ce que je fais. Et je laisse aux âmes qui me lisent le soin d'imaginer toutes les joies successives, tous les attendrissements, toutes les grâces et toutes les célestes ivresses que la bienheureuse Vision de la Vierge sans tache, de la Beauté admirable qui charma Dieu lui-même, faisaient passer sur le front innocent de Bernadette ravie. Que chacun devine donc ce que je ne dis point et qu'il essaye de contempler, par la pensée et par le cœur, directement et sans mon secours, ce que mon talent misérable est incapable d'exprimer.

L'Apparition, comme les jours précédents, avait commandé à l'enfant d'aller boire et se laver à la Fontaine, et de manger cette herbe dont nous avons parlé, puis elle lui avait de nouveau ordonné de se rendre vers les prêtres et de leur dire qu'elle voulait une chapelle et des processions en ce lieu.

L'enfant avait prié l'Apparition de lui dire son nom. Mais la " Dame " rayonnante n'avait point répondu à cette question. Le moment n'était point encore venu. Ce nom, il fallait qu'il s'écrivit auparavant sur la terre et qu'il se gravât dans les cœurs par d'innombrables œuvres de miséricorde. La Reine du ciel voulait être devinée à ses bienfaits ; Elle entendait que la clameur reconnaissante de toutes les bouches la nommât et la glorifiât avant de répondre et de dire : " Votre cœur ne vous a pas trompés : c'est bien Moi. "

Bernadette venait de reprendre le chemin de Lourdes. Dans la foule immense dont nous avons fait le tableau et qui s'écoulait lentement, on se demandait avec mille commentaires divers ce que pouvait signifier l'ordre étrange et mystérieux donné par l'Apparition à l'enfant une semaine auparavant, ordre réitéré plusieurs fois et notamment ce jour-là même. On en examinait tous les détails, on en pesait toutes les circonstances.

La Vierge, s'adressant à la fille des hommes et parlant peut-être en elle à nous tous, avait ordonné à Bernadette de s'éloigner du Gave, de monter vers le Roc jusqu'au coin le plus reculé de la Grotte, de boire, de manger de l'herbe et de se laver à la Fontaine, alors invisible à tous les yeux. L'enfant obéissant à la voix céleste, avait fait ces choses. Elle avait gravi la pente escarpée. Elle avait mangé l'herbe. Elle avait creusé la terre. Et l'eau avait jailli, d'abord faible et bourbeuse, puis plus abondante et moins trouble ; et, à mesure qu'on y puisait, elle était devenue en quelques jours un jet d'eau puissant et magnifique, clair comme le cristal, un fleuve de vie pour les malades et les infirmes.

Bien que la foule, ainsi que nous l'avons dit, eût été surtout immense le matin à l'arrivée de Bernadette, il ne faut pas croire que durant le jour la solitude se fût faite aux Roches Massabielle. Toute l'après-midi un va-et vient perpétuel eut lieu sur le chemin de cette Grotte, désormais célèbre, que chacun examinait en tous sens, devant laquelle on priait, dont quelques-uns détachaient des fragments pour en faire de pieux souvenirs.

Ce jour là, vers quatre heures, il y avait encore cinq ou six cents personnes, stationnant de la sorte sur les rives du Gave.

En ce même moment, une scène déchirante se passait autour d'un berceau dans une pauvre maison de Lourdes où demeurait une famille de journaliers, Jean Bouhohorts et Croisine Ducouts, sa femme.

Dans ce berceau gisait un enfant de deux ans environ, infirme, mal constitué, n'ayant jamais pu marcher, constamment malade et épuisé depuis sa naissance par une fièvre lente, une fièvre de consommation, que rien n'avait pu vaincre. Malgré les soins éclairés d'un médecin du pays, M. Peyrus, l'enfant touchait à son heure dernière. La mort étendait ses teintes livides sur ce visage que de si longues souffrances avaient rendu d'une maigreur effrayante.

Le père, calme dans sa douleur, la mère au désespoir le regardaient mourir.

Une voisine, Françonnette Gozos, s'occupait déjà de préparer des linges pour ensevelir le corps, et, en même temps, elle s'efforçait de faire entendre à la mère des paroles de consolation.

Celle-ci était éperdue de douleur. Elle suivait avec anxiété les progrès de l'agonie.

L'œil était devenu vitreux, les membres étaient dans une immobilité absolue, la respiration avait cessé d'être sensible.

—Il est mort, dit le père.

—S'il n'est pas mort, dit la voisine, il va mourir, ma pauvre amie. Allez pleurer auprès du feu pendant que, tout à l'heure, je le plierai dans ce linceul.

Croisine Ducouts (c'était le nom de la mère) semblait ne pas entendre. Une idée soudaine venait de s'emparer de son âme, et ses larmes s'étaient arrêtées.

—Il n'est pas mort ! s'écria-t-elle, et la sainte Vierge de la Grotte va me le guérir.

—La douleur la rend folle ! dit tristement Bouhohorts.

La voisine et lui essayèrent vainement de détourner la mère de son projet. Celle-ci venait de tirer du berceau le corps déjà immobile de l'enfant et l'avait enveloppé dans son tablier.

—Je cours à la Vierge, s'écria-t-elle en se dirigeant vers la porte.

—Mais, ma bonne Croisine, lui disaient son mari et Françonnette, si notre Justin n'est pas entièrement mort, tu vas le tuer tout-à-fait.

La Mère, comme hors d'elle-même, ne voulut rien entendre.

—Qu'il meure ici ou qu'il meure à la Grotte, qu'importe ! Laissez moi explorer la Mère de Dieu.

Et elle sortit, emportant son enfant.

Comme elle l'avait dit, " elle courait à la Vierge." Elle marchait avec rapidité, priant à haute voix, invoquant Marie, et ayant, aux yeux de ceux qui la voyaient passer, les allures d'une insensée.

Il était près de cinq heures. Quelques centaines de personnes se tenaient devant les Roches Massabielle.

Chargée de son précieux fardeau, la pauvre mère perça la foule. A l'entrée de la Grotte, elle se prosterna et pria. Puis elle se traîna à genoux vers la Source miraculeuse. Sa figure était ardente, ses yeux animés et pleins de larmes, toute sa personne en un certain désordre occasionné par l'extrême douleur.

Elle était arrivée près du bassin creusé par les carriers. Le froid était glacial.

—Que va-t-elle faire ? se disait-on.

Croisine tire de son tablier le corps tout nu de son enfant à l'agonie. Elle fait sur elle-même et sur lui le signe de la croix. Et puis, sans hésiter, d'un mouvement rapide et déterminé, elle le plongeait tout entier, sauf la tête, dans l'eau glacée de la Source.

Un cri d'effroi, un murmure d'indignation sort de la foule.

—Cette femme est folle ! s'écrie-t-on de toutes parts, et on se presse autour d'elle pour l'empêcher.

—Vous voulez donc tuer votre enfant, lui dit brutalement quelqu'un.

Il semblait qu'elle fût sourde. Elle demeurait comme une statue, la statue de la Douleur, de la Prière et de la Foi.

L'un des assistants lui toucha l'épaule. La mère se retourna alors, tenant toujours son enfant dans l'eau du bassin.

—Laissez-moi, laissez-moi ! dit-elle d'une voix à la fois énergique et suppliante. Je veux faire ce que je pourrai : le bon Dieu et la Sainte Vierge feront le reste.

Plusieurs remarquèrent la complète immobilité de l'enfant et sa physiologie cadavérique.

—L'enfant est déjà mort, dirent-ils. Laissons-la faire : c'est une mère que la douleur égare.

Non ! sa douleur ne l'égarait point. Elle la conduisait au contraire dans le chemin de la foi la plus haute, de cette foi absolue, sans hésitation et sans défaillance à laquelle Dieu a promis solennellement de ne jamais résister. La mère de la terre sentait au fond d'elle-même qu'elle s'adressait au cœur de la Mère qui est au ciel. De là, cette confiance sans bornes, dominant la terrible réalité de ce corps moribond qu'elle tenait en ses mains. Sans doute, tout aussi bien que la multitude, elle voyait qu'une eau glaciale comme celle où elle plongeait son enfant était faite, suivant les lois ordinaires, pour tuer infailliblement ce pauvre petit être bien-aimé et achever soudainement cette agonie par le coup de la mort. N'importe ! son bras demeurait ferme et sa Foi ne faillissait point. Pendant un long quart-d'heure, aux yeux stupéfaits de la multitude, au milieu des cris, des objurgations et des injures que la foule groupée autour d'elle ne cessait de lui adresser, elle tint son enfant dans cette eau mystérieuse, jaillie naguère sur un geste de la Mère toute-puissante du Dieu mort et ressuscité.

Spectacle sublime de la foi catholique ! Cette femme précipitait son fils agonisant dans le plus imminent des périls terrestres, pour y chercher, au nom de la Vierge Marie, la guérison venant du ciel. Elle le poussait naturellement vers la mort pour le conduire surnaturellement à la vie !—Jésus loua la foi du centenier. En vérité, celle de cette Mère nous paraît plus admirable encore.

Devant cet acte de foi, si simple et si grand, le cœur de Dieu ne pouvait point ne pas être ému. Notre Père, ce Père si invisible et si manifeste, se penchait sans doute en même temps que la Vierge sainte sur cette touchante et religieuse scène, et il bénissait cette chrétienne, cette croyante des premiers temps.

L'enfant, durant cette longue immersion, avait gardé l'immobilité du cadavre. La mère le replia dans son tablier et rentra chez elle en toute hâte.

Le corps était glacé.

—Tu vois bien qu'il est mort ! dit le père.

—Non, dit Croisinc, il n'est pas mort ! La Sainte Vierge le guérira.

Et la pauvre femme coucha l'enfant dans son berceau.

Il y était à peine depuis quelques instants que l'oreille attentive de la mère s'étant penché sur lui :

—Il respire ! s'écria-t-elle.

Bouhohorts se précipita et écouta à son tour. Le petit Justin respirait en effet. Ses yeux étaient fermés, et il dormait d'un profond et paisible sommeil.

La mère, elle, ne dort point. Le soir et pendant la nuit, elle venait à tout instant écouter cette respiration de plus en plus forte et régulière, et elle attendait avec anxiété le moment du réveil.

Il eut lieu à la naissance du jour.

La maigreur de l'enfant n'avait point disparu, mais son teint était coloré, et ses traits reposés. Dans ses yeux souriants, tournés vers sa mère, brillaient les doux rayons de la vie.

Pendant ce sommeil, profond comme celui que Dieu avait envoyé à Adam, la main mystérieuse et toute-puissante de qui tout bien découle avait ranimé et réparé, nous n'osons dire ressuscité, ce corps naguère encore immobile et glacé.

L'enfant demanda le sein de sa mère, et il but à long traits.

Lui qui n'avait jamais marché, il voulut se lever et se promener par la chambre. Mais Croisine, si courageuse la veille et si pleine de foi n'osait croire à la guérison et tremblait à la pensée du danger disparu. Elle résista aux sollicitations réitérées de l'enfant et se refusa à le tirer de sa couche.

Le jour se passa ainsi. A tout instant, l'enfant demandait le sein maternel. La nuit vint et fut paisible comme la précédente.

Le père et la mère sortirent dès l'aube pour aller au travail. Leur Justin dormait encore dans son berceau.

Quand la mère en rentrant ouvrit la porte, un spectacle se présenta tout à coup à elle, qui manqua la faire défaillir.

Le berceau était vide. Justin s'était levé tout seul de sa couche : il était debout et il allait çà et là, touchant les meubles et dérangeant les chaises.

Le petit paralytique marchait.

Quel cri de joie poussa Croisine à cette vue, le cœur des mères peut seul le deviner. Elle voulut s'avancer, mais ne le put tant elle était saisie. Ses jambes tremblaient. Elle était sans force contre son bonheur, elle s'appuya contre la porte.

Une vague terreur se mêlait toutefois, malgré elle, à sa rayonnante allégresse.

—Prends garde ! tu va tomber, cria-t-elle avec anxiété.

Il ne tomba point ; sa marche était assurée et il courut se jeter dans les bras de sa mère qui l'embrassa en pleurant.

“ Il était guéri depuis hier, pensait-elle puisqu'il voulait se lever et marcher, et moi, comme une impie, dans mon manque de foi, je l'ai empêché.”

—Tu vois bien qu'il n'était pas mort et que la sainte Vierge l'a sauvé, dit-elle à son mari lorsqu'il rentra.

Ainsi parlait cette mère bienheureuse.

Françonnette Gozos, celle qui avait assisté l'avant-veille à l'agonie et préparé le linceul pour l'ensevelissement du petit Justin était survenue et en croyait à peine ses yeux. Elle ne pouvait se lasser de regarder l'enfant comme si elle eût voulu s'assurer de son identité.

—C'est bien lui ! s'écriait-elle. C'est pourtant lui ! pauvre petit Justin !

Ils se mirent à genoux.

La mère joignit, pour les tourner vers le ciel, les deux mains de son enfant ; et tous ensemble, ils remercièrent la Mère des miséricordes.

La maladie ne revint pas. Justin grandit et n'eut point de rechute. Voilà de cela onze ans. Celui qui écrit ces pages a voulu le voir ces ours derniers. Il est fort, il est bien portant ; seulement sa mère se désole de ce qu'il fait parfois l'école buissonnière et lui reproche d'aimer trop à courir.

M. Peyrus, le médecin qui avait soigné l'enfant, convint avec la plus entière bonne foi de l'impuissance radicale de la Médecine à expliquer l'événement extraordinaire qui venait de s'accomplir.

MM. les docteurs Vergez et Dozous examinèrent séparément ce fait d'un si haut intérêt pour la science et pour la vérité, et, pas plus que M. Peyrus, ils n'y purent voir autre chose que l'action toute-puissante de Dieu. Les uns et les autres constatèrent trois circonstances remarquables qui donnaient manifestement à cette guérison le caractère surnaturel :—la durée de l'immersion ;—son effet immédiat ;—et la faculté de marcher manifestée dès que l'enfant fut sorti du berceau.

Les conclusions du rapport de M. Vergez étaient formelles à cet égard :

Un bain d'eau froide au mois de février, d'une durée d'un quart d'heure, infligé à un enfant épuisé, agonisant, devait selon lui et d'après toutes les données théoriques et expérimentales de la Science, amener une mort immédiate. “ Car, ajoutait l'habile praticien, si les affusions d'eau froide, “ surtout quand elles se répètent, peuvent rendre de grands services dans “ les affections adynamiques graves, ce moyen est soumis à des règles dont “ la transgression n'a pas lieu sans des dangers réels pour la vie. En “ thèse générale, la durée de l'application de l'eau froide ne doit pas aller “ au-delà de peu de minutes, parce que la dépression occasionnée par le “ froid détruirait tout pouvoir de réaction dans l'organisme.

“ Or, la femme Ducouts, ayant plongé son enfant dans l'eau de la Fontaine, l'y a maintenu pendant plus d'un quart d'heure. Elle a donc “ demandé la guérison de son fils à des procédés absolument condamnés “ par l'expérience et par la raison médicale, et elle ne l'en pas moins “ obtenue immédiatement ; car quelques moments plus tard, il s'endormait “ d'un sommeil calme et profond qui ne cessait qu'environ douze heures “ après.

“ Et afin que la plus vive lumière vînt éclairer ce fait, pour qu’aucune incertitude ne pût planer sur sa réalité et sur l’instantanéité de sa production, l’enfant, *qui n’avait jamais marché*, s’échappe du berceau et se met à marcher avec l’assurance que donne l’habitude, montrant ainsi que sa guérison a eu lieu, sans convalescence, *d’une façon toute surnaturelle.*” *

D’autres guérisons continuaient de se produire de tous côtés. Il serait impossible de les rapporter en détail, tant à cause de leur nombre que parce que l’auteur de ce livre s’est imposé la loi de ne rien raconter dans cet ordre de faits, dont il n’ait contrôlé lui-même l’exactitude, non-seulement par la déposition des témoins directs de l’événement, mais encore par celle des personnes favorisées de grâces si merveilleuses. Quel que soit d’ailleurs l’intérêt de toute action surnaturelle, nous avons été forcé de nous restreindre. Nous avons dû, non sans regret, écarter de notre récit beaucoup de ces admirables prodiges parfaitement constatés, même par nous, et nous borner à présenter l’histoire circonstanciée des miracles les plus frappants. Indiquons cependant au hasard, dans les procès-verbaux de la Commission nommée plus tard pour examiner ces événements, quelques-unes des guérisons qui eurent lieu vers cette époque, qui furent authentiquement vérifiées et dont la renommée se répandit par conséquent, dès l’origine, dans tout le pays. Le restaurateur Blaise Maumus avait vu disparaître et se fondre, en plongeant la main dans la Source, une loupe énorme qu’il avait à l’articulation du poignet. La veuve Crozat, sourde depuis vingt années à ne pas entendre les offices, avait soudainement recouvré l’ouïe en faisant usage de cette eau. Par un semblable prodige, Auguste Bordes, boiteux depuis longtemps à la suite d’un accident, avait vu sa jambe se redresser, reprendre sa force et sa forme naturelles. Tous les gens que nous venons de nommer étaient de Lourdes, et chacun pouvait se rendre compte de ces faits extraordinaires.

À supposer qu’il fût dans le vrai en son parti pris de négation, le Parquet, dont nous avons dit les dispositions anti-superstitieuses, avait, dans ces Miracles publiquement attestés et proclamés, une excellente occasion de faire une enquête sévère et de poursuivre, s’il y avait lieu, les auteurs ou propagateurs de ces nouvelles, évidemment de nature à égarer la conscience publique et à jeter le trouble dans les esprits. Rien n’était plus facile que de prendre en ces matières l’imposture en flagrant délit. Ces guérisons en effet n’échappaient point, comme les Apparitions que Bernadette apercevait seule au contrôle de chacun. Ces faits tombaient sous les sens. Ils étaient nombreux et ce n’étaient point des cas isolés : il y en avait déjà vingt-cinq ou trente. Ils étaient à portée de qui voulait les examiner. Tout le monde était à même de les vérifier, de les étudier, de

* Rapport de M. le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier à Commission d’enquête nommée par Mgr. l’évêque de Tarbes.

les analyser, de reconnaître leur vérité ou démontrer qu'ils n'étaient qu'un mensonge.

Le Surnaturel quittait l'invisible : il devenait matériel et palpable. Dans la personne des malades rendus à la santé, des paralytiques qui marchaient et qui se mouvaient, il disait à tous comme Jésus-Christ à l'apôtre Thomas : " Voyez mes pieds, voyez mes mains. Voyez ces yeux éteints qui ont retrouvé la lumière. Regardez ces moribonds revenus à la vie, ces sourds qui entendent, ces boiteux qui courent avec l'agilité de la santé et de la force." Le Surnaturel s'était pour ainsi dire incarné en tous ces incurables guéris soudainement, et, s'attestant publiquement lui-même, il provoquait les enquêtes, les examens, les poursuites. Il devenait possible, qu'on nous permette cette expression, de le saisir corps à corps et de l'appréhender au collet.

C'était là, chacun le comprenait, le cœur même de la question. Il fallait avoir raison de ces inconcevables événements qui venaient se jeter de sorte à la traverse des idées reçues. Aussi n'était-il personne qui ne cherchât à deviner les moyens habiles et énergiques qu'allait déployer cette fraction du monde officiel qui avait jusque-là montré une si ferme résolution de poursuivre sans rémission et d'écraser le fanatisme.

Quels interrogatoires allait faire subir la Police ? Quelle instruction judiciaire allait commencer le Parquet ? A quelles mesures sévères allait avoir recours l'Administration ?—L'Administration, le Parquet, la Police ne firent rien et, se tournant d'un autre côté, ne jugèrent point à propos de se hasarder dans l'examen public de ces faits si notoires, dont le bruit remplissait toute la contrée.

Que signifiait, en présence de ces prodiges éclatants une si singulière abstention ? Elle signifiait que l'incrédulité est prudente.

Même au milieu de leurs emportements et de leurs passions, les partis ont parfois un certain instinct de conservation qui les avertit que le danger où ils vont se précipiter est capital et qui les fait reculer. Ils cessent tout à coup de marcher dans la logique de leur situation et ils n'osent attaquer leur adversaire en ce point décisif, vers lequel ils couraient étourdiment en poussant à l'avance des cris de triomphe. Ils comprennent soudainement qu'ils seraient vaincus net, brusquement et sans rémission, et que leur mort est là. Que font-ils ? ils rebroussement chemin et vont faire la petite guerre sur des terrains moins périlleux.

Telles étaient les réflexions que faisaient les meilleurs esprits de ce pays en voyant le mouvement de recul et l'abstention des pouvoirs hostiles devant les faits qui se produisaient.

L'incrédulité aurait dû être convertie : elle ne l'était point. Elle n'était que déconcertée et accablée par la force des choses, par l'évidence des événements, par la brusque invasion du Surnaturel. Ce serait bien mal connaître le cœur humain que de penser que les preuves les plus con-

euantes et les plus certaines soient suffisantes pour amener les hommes de parti pris à l'humble reconnaissance de leur erreur. La liberté humaine a la terrible faculté de résister à tout, même à Dieu. Le Soleil a beau éclairer le monde et illuminer les espaces où se meuvent les globes de notre Univers : pour résister à sa toute-puissance, pour l'éteindre en soi-même, il n'est pourtant besoin que de fermer les yeux. L'âme aussi, l'âme comme le corps, peut de la même façon se rendre insensible à l'éclat de la vérité. Les ténèbres ne sont point le fait de l'infirmité de l'entendement : elles résultent d'un acte de la volonté qui s'obstine et qui se complait à s'aveugler.

C'est ainsi que, devant les guérisons surnaturelles qui s'accomplissaient de toutes parts, l'incrédulité se refusa à tout examen et n'osa pas se hasarder à des enquêtes. Malgré les invitations qui lui furent faites, malgré les railleries des croyants, elle fit la sourde oreille à tout ce qui tendait à ouvrir un débat public sur ces miraculeuses guérisons. Elle affecta de ne pas s'occuper de ces éclatants et divins phénomènes qui tombaient sous les sens, qui étaient notoires, qui s'imposaient à l'attention universelle, qui étaient faciles à étudier, pour continuer de produire des théories sur les hallucinations, terrain vague et couvert de brumes où l'on pouvait parler et déclamer à son aise sans être, comme pour le reste, terrassé par la brutalité d'un fait visible, palpable, manifeste, et impossible à renverser.

Donc, le Surnaturel offrait le débat, le débat suprême et capital. Le Libre Examen le refusa et battit en retraite. C'était sa défaite et sa condamnation.

XI.

La philosophie incroyante, irritée cependant par ces événements qu'elle semblait mépriser, et contre lesquels elle n'osait pas tenter l'épreuve décisive d'une enquête publique, cherchait d'autres moyens de se débarrasser de ces faits écrasants. Elle eut recours à une manœuvre d'une habileté profonde, et dont le machiavélisme indique toutes les ressources d'esprit que la haine du Surnaturel faisait déployer au groupe des Libres-Penseurs. Au lieu d'examiner les vrais miracles, ils en inventèrent de faux dont ils se réservèrent plus tard de dévoiler l'imposture. Leurs journaux ne parlèrent ni de Louis Bourriette, ni de l'enfant de Croisine Ducouts, ni de Blaise Maumus, ni de la veuve Crozat, ni de Marie Daube, ni de Bernarde Soubie, ni de Fabien Baron, ni de Jeanne Crassus, ni d'Auguste Bordes, ni de cent autres. Mais ils fabriquèrent perfidement une légende imaginaire, espérant la propager par la voie de la presse et la réfuter ensuite à leur aise.

Une telle assertion peut sembler étrange, aussi ne marchons-nous que preuves en mains.

« Ne vous étonnez pas, disait le journal de la préfecture, l'*Ere Impériale*, s'il y a encore des gens qui persistent à soutenir que la jeune fille

“ est prédestinée, et qu'elle est douée d'une puissance surnaturelle. Pour ces gens-là il est avéré :

“ 1. Qu'une colombe a plané avant-hier sur la tête de l'enfant le temps qu'a duré son extase.

“ 2. Que la jeune fille a soufflé sur les yeux d'une petite aveugle et lui a rendu la vue.

“ 3. Qu'elle a guéri un autre enfant dont le bras était paralysé.

“ 1. Enfin qu'un paysan de la vallée de Campan, ayant déclaré qu'il n'était pas dupe de ces scènes d'hallucinations, la petite fille avait obtenu dans la soirée même que les péchés de ce paysan fussent changés en serpents, lesquels serpents l'avaient dévoré sans qu'on ait trouvé trace des membres de l'irrévérencieux.” (1.)

Quant aux vraies guérisons, quant aux faits miraculeux réellement constatés, quant au jaillissement de la source, l'habile rédacteur se gardait bien d'en parler. Avec un art non moins grand, il ne donnait aucun nom, afin d'éviter les démentis.

“ Voilà où nous en sommes, et où nous n'en serions pas à Lourdes si les parents de la jeune fille avaient suivi le conseil des médecins qui les invitaient à envoyer la malade à l'Hospice.” (2.)

Il est à remarquer que nul médecin jusque-là n'avait donné ce conseil. C'était un simple ballon d'essai, jeté par la feuille administrative.

Après avoir inventé ces fables, le pieux et judicieux écrivain s'alarmait au nom de la raison et de la foi :

“ C'est là, continuait-il, l'opinion de tous les gens raisonnables qui portent en eux les sentiments de la vraie piété, qui respectent et aiment sincèrement la Religion, qui regardent la manie des superstitions comme très-dangereuse, et qui ont pour principe qu'on ne doit admettre des faits au rang des miracles que lorsque l'Eglise a prononcé.”

Cette foi dévote, cette génuflexion finale couronnaient dignement la diplomatie remarquable qui avait dicté ce travail. Ce sont là les formules ordinaires de tous ceux qui entendent réduire à l'étroite mesure de leurs petits systèmes la place qu'il plaît à Dieu de se faire en ce monde. Quant à la dernière affirmation donnée comme un principe sur les faits miraculeux, est-il besoin de dire qu'ils s'imposent par eux-mêmes comme tous les faits, et qu'ils tirent leur caractère, non de l'Eglise qui ne fait que les reconnaître, mais de Dieu même dont la puissance les produit directement. La décision de l'Eglise ne crée pas le Miracle, elle le constate ; et, sur l'autorité de son examen et de sa parole, les fidèles croient. Mais nulle loi, ni dans l'ordre de la foi, ni dans l'ordre de la raison, n'empêche les chrétiens, témoins d'un fait surnaturel manifeste, d'en reconnaître eux-même le caractère miraculeux. L'Eglise n'a jamais exigé des croyants

(1.) *Ere impériale*, No. du 6 Mars.

(2.) *Ibid.*

cette abdication de leur raison et de leur sens commun : elle se réserve le droit de juger en dernier ressort, voilà tout.

“ Il ne paraît point jusqu'ici, disait l'article en terminant, que ce qui s'est passé ait été jugé digne par l'autorité religieuse d'une attention sérieuse.”

Le rédacteur du journal administratif se trompait en ce dernier point, ainsi que le lecteur l'a déjà appris dans le cours de ce récit. Toutefois son observation, précieuse du moins en cela, constatait pour l'avenir et pour l'Histoire, que le Clergé avait été absolument étranger aux événements qui s'étaient accomplis jusque-là et que ces événements continuaient à s'accomplir absolument en dehors de lui.

Placé au centre même des événements, le pauvre *Lavedan*, journal de Lourdes, se sentait écrasé par les faits, et il s'était tu tout-à-coup. Son silence devait durer plusieurs semaines. Il ne disait pas un mot de ces choses inouïes et de cette affluence de peuples. On aurait cru volontiers qu'il était dirigé à l'autre bout du monde, s'il n'eût rempli ses colonnes d'articles empruntés çà et là dans les feuilles publiques et dirigés contre la Superstition en général.

Durant la période des Apparitions, un temps magnifique avait favorisé le mouvement populaire. Il y avait eu une série non interrompue de beaux jours comme on n'avait pas vu depuis plusieurs années. A partir du 5 mars, le temps changea et il tomba une neige épaisse. Les rigueurs de la saison ralentirent naturellement pendant quelques jours le concours de la Grotte.

Les guérisons miraculeuses continuaient d'ailleurs à se produire.

La dame Benoîte Cazeaux, de Lourdes, retenue depuis trois ans dans son lit par une fièvre lente qui se compliquait de point de côté et de douleurs, avait eu vainement recours à la science médicale. Tout avait échoué. Les eaux de Gazost, où elle avait en dernier lieu fait une station thermale avaient été impuissantes.

Ces insuccès répétés, ces échecs continus avaient déconcerté les médecins qui, la considérant comme incurable, avaient cessé de voir la malade. Dans cette situation désespérée, la pauvre femme avait eu recours à Notre-Dame de Lourdes, et voilà que son mal incurable avait soudainement disparu à la suite d'un ou deux verres d'eau de la Grotte et de quelques lotions. *

Une autre femme, Blaisette Soupenne, de Lourdes, âgée d'environ cinquante ans, était atteinte, depuis plusieurs années, d'une maladie chronique des yeux, et son état était des plus graves. C'était, pour employer les

* Procès-verbaux de la Commission d'enquête nommée par Mgr. l'Evêque, 22e procès-verbal. Toutes les déclarations de cette nature reçues par la Commission ont été faites sous la foi du serment et vérifiées par les médecins.

termes techniques, une blépharite compliquée d'atrophie. Larmolement continu des yeux, cuissons aiguës, tantôt simultanées, tantôt alternatives; paupières éraillées, complètement renversées en dehors et dépouillées de cils, les deux inférieures couvertes d'une multitude d'excroissances charnues : tel était le désastreux état de cette malheureuse. Vainement se faisait-elle plusieurs fois par jour des lotions d'eau froide sur les yeux, vainement avait-elle employé tous les médicaments indiqués par la Science, vainement avait-elle demandé un soulagement quelconque aux sources de Barèges, de Cauterets et de Gazost, rien n'avait réussi. Abandonnée des hommes, elle s'était alors tournée vers la Divine Bonté qui s'était manifestée à la Grotte. Déclarée incurable par la Science, elle s'était adressée à la Foi, et elle avait demandé à la Dame miraculeuse de lui enlever cette cruelle maladie, contre laquelle avaient été impuissants le savoir des hommes et les agents de la nature. Dès la première lotion elle avait éprouvé un grand soulagement. A la seconde, qui eut lieu le lendemain, la guérison avait été complète. Les yeux avaient cessé d'être larmoyant, les paupières s'étaient redressées, les excroissances charnues avaient disparu. A partir de ce jour les cils revinrent.

D'après les médecins appelés à examiner ce cas, l'effet surnaturel était d'autant plus manifeste, dans cette merveilleuse guérison, " que la lésion " matérielle, disaient-ils, était plus frappante, et que, au rétablissement " rapide des tissus dans leurs conditions organiques et vitales normales, " est venu s'ajouter le redressement des paupières. La portée de ce fait " est d'autant plus considérable que la maladie dont il s'agit est des plus " rebelles, et qu'au point où elle était parvenue chez la dame Soupenne, " elle réclamait impérieusement l'intervention de la chirurgie agissante, la " rescision de la muqueuse palpébrale, ou tout au moins la cautérisation " énergique des boursoufflements et des bourgeons charnus de cette mem- " brane * ."

Les faits merveilleux se multipliaient. Dieu faisait son œuvre. La sainte Vierge montrait sa toute-puissance.

Depuis le dernier jour de la Quinzaine, Bernadette était retournée plusieurs fois à la Grotte, mais un peu comme tout le monde, c'est-à-dire sans ouïr en elle-même cette voix intérieure qui l'appelait irrésistiblement.

Cette voix, elle l'entendit de nouveau le 25 mars dans la matinée, et prit aussitôt le chemin des Roches Massabielle. Son visage rayonnait d'espérance. Elle sentait en elle-même qu'elle allait revoir l'Apparition, et que, devant ses yeux charmés, le Paradis allait entr'ouvrir un instant ses portes éternelles.

Comme on le pense bien, elle était devenue dans la ville de Lourdes

* Extrait du rapport de M. le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, à la Commission épiscopale.

l'objet de l'attention générale, et elle ne pouvait pas faire un pas sans être le centre de tous les regards.

—Bernadette va à la Grotte ! s'écria-t-on de l'un à l'autre en la voyant passer.

Et en un instant, sortant de toutes les maisons, accourant par tous les sentiers, la foule se précipita dans la même direction et arriva en même temps que l'enfant.

Dans la vallée, la neige avait fondu depuis deux ou trois jours, mais elle couronnait encore la crête des cimes environnantes. Il faisait un temps clair et beau. Pas une tache dans le bleu paisible du firmament. Le Soleil Roi semblait naître en ce moment au sein de ces blanches montagnes et faisait resplendir son berceau de neige.

C'était l'anniversaire du jour où l'ange Gabriel était descendu vers la très-pure Vierge de Nazareth et l'avait saluée au nom du Seigneur. L'Eglise célébrait la fête de l'Annonciation.

Tandis que la multitude courait vers la Grotte, et qu'on remarquait parmi elle la plupart de ceux qui avaient été guéris, Louis Bourriette, la veuve Crozat, Blaisette Soupenné, Benoîte Cazeaux, Auguste Bordes et vingt autres, l'Eglise catholique, sur la fin de son office matinal, chantait ces paroles étonnantes : “ En ce moment, les yeux des aveugles seront “ ouverts, les oreilles des sourds auront recouvré l'ouïe, le boiteux bondira “ comme un cerf “ *parce que les eaux ont surgi dans le désert* et les “ torrents dans la solitude.

Le pressentiment joyeux qu'avait éprouvé Bernadette ne l'avait point trompée. La voix qui l'avait appelée était la voix de la Vierge fidèle.

Dès que l'enfant fut tombée à genoux, l'Apparition se manifesta. Comme toujours rayonnait autour d'Elle une auréole ineffable, dont la splendeur était sans limites, dont la douceur était infinie : c'était comme la gloire éternelle de la paix absolue. Comme toujours son voile et sa robe aux chastes plis avaient la blancheur des neiges éclatantes. Les deux roses qui fleurissaient sur ces pieds avaient la teinte jaune qu'à la base du ciel aux premiers lueurs de l'aube virgine. Sa ceinture était bleue comme le firmament.

Bernadette en extase avait oublié la terre devant la Beauté sans tache.

—O ma Dame, lui, dit-elle, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ?

La royale Apparition sourit et ne répondit point. Mais en ce moment même, l'Eglise universelle, poursuivant les solennelles prières de son Office, s'écriait :

“ Sainte et immaculée Virginité, quelles louanges pourai-je te donner ? “ En vérité, je ne le sais, car tu as porté, enfermé dans ton sein, Celui “ qui les cieus ne peuvent contenir.”

Bernadette n'entendait point ces voix lointaines, et ne pouvait soup-

çonner ces harmonies profondes. Devant le silence de la Vision, elle insista et reprit :

—O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ?

L'Apparition parut rayonner d'avantage, comme si sa joie allait grandissant, et Elle ne répondit point encore à la demande de l'enfant. Mais l'Eglise, en toute la chrétienté, continuait ses prières et ses chants, et elle était arrivée à ces paroles : “ Félicitez-moi, vous tous qui aimez le Seigneur, parce que, étant encore toute enfant, le Très-Haut m'a aimé : et de mes entrailles fut enfanté l'Homme-Dieu. Les générations me proclameront bienheureuse parce Dieu a daigné jeter son regard sur son humble servante : et de mes entrailles maternelles fut enfanté l'Homme-Dieu.”

Bernadette redoubla ses instances et prononça pour la troisième fois ces paroles :

—O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et que est votre nom ?

L'Apparition semblait entrer de plus en plus dans la gloire bienheureuse ; et, comme concentrée en sa félicité, Elle continua de ne point répondre. Mais, par une coïncidence inouïe, le cœur universel de l'Eglise faisait éclater à cette heure un chant d'allégresse et prononçait le nom terrestre de l'Apparition merveilleuse : “ Je vous salue, MARIE, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous bénie entre toutes les femmes.”

Bernadette fit entendre encore une fois ces suppliantes paroles :

—O ma Dame, je vous en prie, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ?

L'Apparition avait les mains jointes avec ferveur et le visage dans le rayonnement splendide de la béatitude infini. C'était l'Humilité dans la Gloire. De même que Bernadette contemplait la Vision, la Vision, sans doute contemplait, au sein de la Trinité divine, Dieu le Père dont elle était la Fille, Dieu le Saint-Esprit dont Elle était l'Epouse, Dieu le fils dont Elle était la Mère.

A la dernière question de l'enfant. Elle disjoignit les mains, faisant glisser sur son bras droit le chapelet au fil d'or et aux grains d'albâtre. Elle ouvrit alors ses deux bras et les inclina vers le sol, comme pour montrer à la Terre ses mains virginales, pleines de bénédictions. Puis, les élevant vers l'éternelle région d'où descendit, à pareil jour, le divin Messager de l'Annonciation, Elle les rejoignit avec ferveur, et, regardant le Ciel avec le sentiment d'une indicible gratitude, Elle prononça ces paroles :

—Je suis l'Immaculée-Conception.

Ayant dit ces mots, Elle disparut, et l'enfant se trouva comme la multitude, en face d'un rocher désert.

A côté d'elle, la miraculeuse Fontaine tombant par une rigole de bois

dans son bassin rustique, faisait entendre le murmure paisible de ces flots.

C'était le jour et c'était l'heure où la sainte Eglise entonnait en son office l'hymne magnifique : O la plus glorieuse des Vierges..”

O Gloriosa Virginum

Sublimis inter sidera.

La Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ n'avait point dit : “ Je suis Marie immaculée.” Elle avait dit : “ Je suis l'Immaculée-Conception,” comme pour marquer le caractère absolu, le caractère en quelque sorte substantiel du divin privilège qu'elle a eu seule depuis qu'Adam et Eve furent créés de Dieu. C'est comme si elle eût dit, non pas, “ Je suis pure,” mais “ Je suis la Pureté même,” non pas “ Je suis vierge” mais je suis la Virginité incarnée et vivante ;” non pas “ Je suis blanche ” mais “ Je suis la Blancheur.”

Une chose blanche peut cesser de l'être ; mais la Blancheur est toujours blanche. C'est son essence même et non sa qualité.

Marie est plus que conçue sans péché, elle est l'Immaculée-Conception elle-même, c'est-à-dire, le type essentiel et supérieur, l'archétype de l'humanité sans souillure, de l'humanité sortie des mains de Dieu sans avoir été atteinte par la tache originelle, par l'élément impur que la faute de nos premiers parents mêla à la source même de ce fleuve immense des générations qui coule depuis six mille années, et dont chacun de nous est une onde fuyante.

La Vierge, en ce moment, avait voulu attester par sa présence et par ses miracles le dernier dogme qu'a défini l'Eglise, et qu'a proclamé saint Pierre parlant par la voix de IX.

La petite bergère, à laquelle la Vierge divine venait d'apparaître, entendait pour la première fois ces mots : “ l'Immaculée-Conception.” Et, ne les comprenant point, elle faisait, en retournant à Lourdes, tous ses efforts pour les retenir. “ Je les répétais en moi-même tout le long du chemin pour ne les point, oublier” nous racontait-elle un jour, “ et, jusqu'au pres-tère où j'allais, je disais : *Immaculée Conception, Immaculée Conception* “ à chaque pas que je faisais, parce que je voulais porter à M. le Curé “ les paroles de la Vision, afin que la chapelle se bâtît.”

LIVRE CINQUIEME.

Le Ministre Rouland.—Prudence de l'Evêque.—Apparition du lundi de Pâques.—Le cierge.—Visions ou prestiges.—Les ex-voto.—Les deux trimestres judiciaires.—Bernadette et les visiteurs.—Henri Busquet.—Les écuries de la Préfecture.—Bernadette à l'épreuve.—La loi du 30 juin 1838.—Le conseil de révision : le discours du Préfet.—Tentative de séquestration.—Dépouillement de la Grotte.

I.

La question qui était montée de M. Jacomet au Préfet avait continué son mouvement ascensionnel et était arrivée jusqu'au Ministre.

Le 12 et le 26 mars, M. le préfet avait fait ses rapports à Son Excellence, en se bornant, jusqu'à sa réponse, aux mesures que nous avons dites.

Le ministère des Cultes était alors réuni non point comme aujourd'hui au département de la Justice, mais à celui de l'Instruction publique. M. Rouland était ministre.

Ancien Procureur général et actuellement Ministre de l'Instruction publique, M. Rouland avait à la fois, vis-à-vis des choses religieuses, le traditionnel et ombrageux formalisme des vieux parlementaires et les idées et les sentiments qui ont cours dans l'université. M. Rouland ne pouvait admettre un seul instant la réalité des Visions et des Miracles de Lourdes. Donc, à deux cent cinquante lieues des événements, sans autres documents que deux lettres préfectorales, il trancha net la question avec ce ton décisif qui donne le dernier mot des choses sans daigner même les discuter. Malgré les conseils de prudence qu'il donnait au préfet, il laissait voir son parti pris de ne pas tolérer les Apparitions et les Miracles. Comme toujours, en pareille circonstance, le Ministre se posait d'ailleurs en défenseur de la Religion. Voici la lettre qu'il écrivait à M. Massy, à la date du 12 avril :

“ Monsieur le Préfet,—j'ai examiné les deux rapports que vous avez bien voulu m'adresser le 12 et 26 mars, sur cette prétendue Apparition de la vierge qui aurait eu lieu dans une grotte, voisine de la ville de Lourdes.

“ Il importe, à mon avis, de mettre un terme à des actes qui finiraient par compromettre les véritables intérêts du Catholicisme et affaiblir le sentiment religieux dans les populations.

“ *En droit, nul ne peut constituer un oratoire ou lieu public de culte, sans la double autorisation du pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique.* On serait donc fondé, dans la rigueur des principes, à fermer immédiatement la Grotte, qui a été transformée en une sorte de chapelle.

“ Mais il y aurait vraisemblablement des inconvénients graves de vouloir user brusquement de ce droit.

“ Il convient de se borner à empêcher la jeune fille visionnaire de retourner à la Grotte et à prendre les mesures qui pourront insensiblement détourner l'attention du public en rendant chaque jour les visites moins fréquentes. Je ne pourrais d'ailleurs, monsieur le Préfet, vous donner, en ce moment, d'instructions plus précises : c'est avant tout une question de tact, et de fermeté, et, à cet égard, mes recommandations seraient inutiles.

“ Il sera indispensable que vous vous concertiez avec le Clergé, mais je ne saurais trop vous engager à traiter directement cette affaire délicate avec Mgr l'évêque de Tarbes, et je vous autorise à dire, *en mon nom* au prélat, que *Je suis d'avis de ne pas laisser un libre cours à un état de chose qui ne manquerait pas de servir de prétexte à de nouvelles attaques contre le Clergé et la Religion.*”

(A continuer.)

LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

XIII.

LES PROJETS DE RODOLPHE MORTAGNE COMMENCENT A SE DESSINER.

Lorsque nous avons quitté Rodolphe Mortagne, il regagnait, à cheval, son vieux manoir, dont il ne restait plus guère qu'une tour habitable.

La nuit était très-avancée ; mais la lune brillait dans le ciel, et ses rayons argentés répandaient sur les bois une lumière mélancolique.

Rodolphe allait bon train comme s'il eût voulu, par la rapidité de sa course, bannir ses pensées. Mais l'esprit de l'homme est plus agile que le galop d'un cheval.

Malgré lui, des réflexions s'échappaient entrecoupées, de ses lèvres.

—Jaguarita ! murmura-t-il, réellement, voilà un nom bien choisi pour une femme qui possède la grâce et la beauté de la panthère, et qui en a aussi les griffes !

Il s'arrêta, un instant ; et, quand il recommença à parler, sa voix avait perdu un peu de son amertume.

—Que son cœur soit ce qu'il voudra, il m'appartient, il est à moi. Pauvre Jaguarita !

Il y eut une autre pause, puis un autre flux de paroles.

—J'ai été fou, pire que fou. J'ai été insensé d'amener avec moi cette fille en Europe, et de permettre à ses fiers et indomptables instincts de nourrir l'espoir chimérique qu'elle pût jamais, parce qu'elle est fille d'un roi, lier son existence à la mienne. C'est là ce qu'elle rêve, pourtant, et avec cette pensée que je lui ai laissée sottement concevoir, elle me témoigne le dévouement d'une esclave. Elle ne voit devant elle qu'une éternité de bonheur. Mais vienne le réveil, et aussitôt sa nature vengeresse prendra le dessus. Confiante et dévouée à l'homme qui l'a sauvée, elle mourrait, oui elle mourrait le sourire sur les lèvres, rien que pour m'épargner un battement de cœur. Mais si elle soupçonnait seulement que ce cœur appartient à une autre, elle plongerait ses mains dans ma poitrine pour l'arracher.

Il frissonna à cette peinture que lui représentait son imagination.

—Bah ! reprit-il, est-il possible que Rodolphe Mortagne, qui a échappé à des milliers de dangers, se laisse effrayer par une femme, et par le souvenir d'une prophétie stupide ? Que disait-elle donc cette vieille chanson

que nous jetèrent les Javanais, au moment où notre bateau fuyait leur rivage ? Oui, je me rappelle.

« Tu as ravi au démon sa proie. Tu as enlevé la victime des fils de Dabo, me criaient-ils ; mais la panthère de Sava se retournera contre toi, et celle que tu as sauvée causera ta mort. »

Au moment où Mortagne achevait ces dernières paroles, un homme qui se tenait caché dans l'ombre projetée par les arbres s'élança au milieu de la route.

Cet homme, par un mouvement adroit et rapide, mit la main sur la bride du cheval.

Le cheval s'arrêta aussi court que s'il avait rencontré en face de lui un rempart de pierre.

Les rayons de la lune tombaient en plein sur le visage de l'inconnu. A son visage il était facile de voir qu'il était Asiatique ; à ses yeux qui brillaient comme deux charbons ardents, à ses lèvres minces, à son teint bronzé, et à ses traits beaux et presque efféminés, il était aisé de reconnaître qu'il était originaire de la Malaisie ou de l'une des nombreuses îles de l'Archipel.

Il était vêtu d'un habit de toile blanche, et portait un petit turban de même étoffe. Ce costume, au milieu de la nuit, lui donnait l'apparence d'un spectre.

Il éleva les deux mains au-dessus de sa tête, en signe de respectueuse salutation.

— C'est toi, Kalu ? dit Rodolphe, qui, moins effrayé que son cheval, avait reconnu l'Indien, son serviteur favori. Que diable t'a-t-il pris de te jeter sur moi de cette manière ? Si j'avais été moins solide sur ma selle, tu aurais pu me faire casser le cou.

L'Indien s'inclina si bas que son maître ne put voir l'éclair de cruauté qui brilla, un moment, dans ses yeux.

— Si c'est ton goût de courir ainsi, la nuit, tu feras bien, au moins, de choisir un autre costume. Autrement les paysans auraient l'imbécillité de te prendre pour un revenant, et il pourrait t'en arriver mal. Nous ne sommes plus à Java, je te prie de t'en souvenir.

Mortagne fit sentir l'éperon à son cheval, qui repartit, mais à un trot plus doux, de manière que le Javanais pût le suivre, sans de trop grands efforts apparents.

Mortagne, habitué au genre taciturne de celui qu'il regardait comme le plus dévoué de ses serviteurs, savait qu'il ne parlerait pas à moins qu'il ne le questionnât.

Aussi sans modérer le pas de son cheval, il toucha du bout de sa cravache l'épaule de l'Indien et lui dit :

— Tu as des nouvelles, Kalu ?

Kalu fit de la tête un signe affirmatif.

—De quoi ? de qui ?

—De la jeune et pâle villageoise !

—Tu l'as suivie comme je te l'avais recommandé ? demanda Rodolphe avec vivacité.

Kalu fit signe que oui.

—As-tu découvert où elle demeure ?

Le Javanais étendit la main par-dessus les arbres.

—La chaumière, dit-il, est cachée par les chênes, à environ cent pas de la route, et à environ un demi quart de lieue de l'abbaye. J'y étais il y a seulement quelques minutes.

—Tu n'as pas été assez fou pour y entrer ?

—Je les ai vues par la fenêtre.

—Elles ?

—Elle demeure avec sa mère, une veuve.

—Et tu as appris son nom ?

—Pauline Fargeau. On me l'a dit dans le village.

—Est-ce tout ce que tu sais ?

—Le bruit court qu'elle est sujette à des évanouissements, qu'elle marche en dormant, qu'elle a des visions, et, en un mot, on croit qu'elle est destinée à mourir vite.

—J'espère que non, murmura Mortagne, qui comprit, au brusque silence de l'Indien, qu'il n'avait plus rien à lui dire. J'espère bien que non ; du moins que cela n'arrivera pas avant que je m'en sois servi pour l'épreuve que je médite. Elle a le visage et le regard d'une somnambule. Je l'ai reconnu au premier coup d'œil.

Il s'adressa de nouveau au Javanais.

—Demain, dit-il, tu t'habilleras plus convenablement que tu ne l'es en ce moment, et tu te rendras chez cette veuve. Si tu ne peux inventer, pour cela, une excuse, je t'en trouverai une, moi. Informe-toi quels sont ses moyens d'existence, si elle a des parents ou des amis dans les environs. Tu m'entends ?

Kalu indiqua d'un signe qu'il avait compris, et le silence ne fut pas rompu davantage jusqu'au moment où ils atteignirent un large bâtiment élevé sur une hauteur, et qui était surmonté de trois tourelles.

Ces tours remontaient au quatorze ou quinzième siècle. Elles étaient encore entourées d'un large fossé qui avait servi jadis à les protéger. Mais, comme nous l'avons dit, tout cela était à peu près démantelé et tombait en ruines.

C'était ce qu'on appelait la Tour de Mortagne, et tout ce qui restait à Rodolphe d'un héritage autrefois considérable.

Tout était calme et solitaire à l'entour ; la mer n'était qu'à une faible distance de là, et les paysans du voisinage, qui ne partageaient aucunement les goûts de Rodolphe Mortagne pour ses découvertes chimiques, se tenaient

à l'écart. Il aurait suffi, d'ailleurs, pour les éloigner, de ses domestiques étrangers qui, dans leur croyance, étaient désignés, rien que par leur couleur bronzée, pour être les agents du diable.

— Qui est-ce qui est dans la salle à manger ? demanda brusquement Rodolphe, en indiquant une fenêtre où apparaissait une lumière. Est-ce que j'aurais des visites à cette heure ?

— Un ami du maître, dit Kalu, avec cet air d'humble obéissance qui lui était ordinaire. Yagal ne l'aurait pas laissé entrer sans ordres.

Ils dépassèrent le fossé et entrèrent dans ce qui avait été jadis la cour de la tour.

Là, Rodolphe descendit de cheval.

Au même instant, le son d'une musique mélodieuse frappa ses oreilles.

Mortagne tressaillit et son front se contracta un instant.

— On souhaite la bienvenue au maître, dit Kalu.

Un bras apparut à l'embrasure d'une fenêtre du premier étage.

Ce bras se retira immédiatement, mais une petite fleur blanche tomba aux pieds de Rodolphe.

Celui-ci avait vu le bras et les bracelets qui l'ornaient, et qui brillèrent aux rayons de la lune.

Il murmura des mots inintelligibles en se baissant pour relever la fleur.

Mais quelles que fussent les paroles qu'il avait prononcées, elles avaient été comprises par Kalu qui se tenait à quelques pas de son maître.

— C'est le lis blanc d'Ipsaka, dit l'Indien, et sa signification est : " Dévouement pour la vie. "

Rodolphe froissa la pauvre fleur dans sa main et passa le seuil de la porte, sans ajouter un mot et sans daigner jeter un regard derrière lui.

S'il s'était retourné, par hasard, il aurait eu lieu d'être grandement étonné.

La figure du Javanais, tout à l'heure immobile et impassible comme un masque de bronze, avait pris une expression extraordinaire.

Ses sourcils s'étaient rapprochés en se contractant, et un feu sauvage brillait dans ses yeux. Les lèvres relevées laissaient à découvert ses dents blanches comme l'ivoire.

Il n'avait plus rien de la face d'un homme. Il avait l'air d'un tigre, et d'un tigre prêt à se précipiter sur sa proie !

Au même instant, quelque chose brilla dans sa main.

C'était une de ces terribles dagues dont se servent les Malais, et dont la lame a été trempée dans le poison de l'Upat. Cette arme est aussi mortelle que la morsure du serpent dont elle a la courbe.

Mais le bras prêt à se lever retomba. Les notes d'une musique étrange et sauvage qui flottaient dans l'air de la nuit avaient produit cet effet.

A mesure qu'il écoutait, Kalu perdait son expression de férocité.

— Non, dit-il, en serrant la dague dans les larges plis de son vêtement de toile. Ce serait une mort trop facile. Il n'a pas assez souffert !

Et jetant les rênes du cheval aux mains d'un domestique, il traversa la cour, et ouvrant une petite porte dissimulée par l'un des arcs-boutants de la muraille, il entra dans la tour.

XIV.

POURQUOI RODOLPHE MORTAGNE FAISAIT BONNE MINE AU FILS DE L'AVOCAT.

Un jeune homme d'environ vingt-quatre ans était assis, près du feu, dans la salle à manger, tout en bois de chêne, de la tour de Mortagne.

Son extérieur est frappant, mais certes, ce n'est pas à son avantage.

Une figure longue, un corps grand et habillé avec toute l'excentricité que peut se permettre l'argent quand celui qui le dépense a mauvais goût; une petite tête, dont le front fuyant était surmonté par une toupe de cheveux rouges et qui sentaient l'huile de macassar; une lèvre supérieure démesurément grosse, couverte par une moustache mal fournie, et au-dessus de laquelle s'élevait un nez proéminent; de petits yeux et une mâchoire avancée, tel est le portrait que nous pouvons en donner au lecteur.

Comme si la nature avait voulu mettre le sceau au grotesque de ce personnage, elle lui avait donné des pieds et des mains d'une largeur incroyable. Ses doigts étaient chargés de bagues, signe certain de sa basse extraction, et ses bottes auraient pu servir de berceau à un enfant.

Lorsque Mortagne entra, il avait le bout de son pied appuyé contre la cheminée. En entendant ouvrir la porte, il l'ôta vivement, et, en se levant, il chercha vainement à cacher sa confusion.

Pour mieux la dissimuler, il eut recours au moyen qu'emploient ordinairement ses pareils : il prit un air de familiarité vulgaire.

—Mieux vaut tard que jamais, mon cher Rodolphe, dit-il. Voilà deux heures que je suis là à vous attendre. J'ai la somme dont vous avez besoin, ajouta-t-il. Mais je puis vous affirmer que ça été une rude besogne que de l'arracher à mon père : je veux dire, sans lui expliquer ce que j'en voulais faire !

—Vous ne le lui avez pas dit toujours ? demanda Mortagne, avec vivacité.

—Certainement non ! honneur oblige, entre amis, vous savez !

Rodolphe fronça les sourcils, mais ne répliqua pas.

—Si j'avais dit à mon père, continua Landri, car ce n'était rien moins que le fils de l'héritier du vieil avocat Mouton, si je lui avais dit que cet argent devait nous servir à trouver une personne qui, tout en dormant, nous ferait déterrer un trésor, il nous aurait regardé l'un et l'autre comme deux fous, et il m'aurait fermé sa bourse.

—Cependant, vous avez confiance en moi, vous ?

Landri fit une grimace et répondit :

—C'est-à-dire, comme cela. Il n'y a que deux personnes en qui j'ai grande confiance : en moi et en mon père. Mais je risque cet argent sur une spéc. .

—Ce n'est pas une spéculation, je vous assure.

—Parfaitement ! vous assurez une chose, et le résultat en prouvera une autre.

Mortagne frappa du pied avec impatience ; mais son compagnon ne s'aperçut pas ou feignit de ne pas s'apercevoir du déplaisir que lui causaient ses paroles.

Il continua.

—C'est une affaire entre nous. Vous vous rappelez quand et comment nous nous rencontrâmes, un jour, à Paris, dans une maison où nous tentions tous les deux la fortune du jeu. Vous vous êtes attaché à moi, non pas à cause de moi, mais parce que vous saviez que mon père est riche. Vous m'avez introduit dans le beau monde, parmi les crévés, comme nous disons. Vous m'auriez vite lâché si. . . Enfin...

Mortagne considéra la créature moitié renard et moitié hyène qu'il avait devant lui, et certainement les sentiments qu'on lisait dans ses yeux étaient tout autres que ceux de l'amitié. Pourtant, quand il parla, sa voix avait ce ton doux et musical qui fascinait comme le serpent fascine la proie qu'il veut dévorer.

—Je ne mets en doute, dit-il, ni la finesse ni la perspicacité de monsieur Landri, fils d'un avocat célèbre. S'il en était ainsi, je ne me serais pas associé à lui dans une affaire aussi importante. Je vous ai dit que j'étais arrivé à être maître d'une science qui nous rendra riches, énormément riches.

Les yeux de Landri brillèrent de convoitise.

—Avec cette science, continua Mortagne, j'irai chercher jusqu'au sein de la terre les secrets qu'elle renferme, et j'y déterrerais les trésors qui y sont enfouis. Pour cela, j'avais besoin de deux choses. D'abord, d'une certaine somme d'argent, non pas pour trouver ces richesses, mais pour me procurer les moyens de les extraire instantanément. Ensuite, il me fallait un associé aussi intelligent qu'il serait peu scrupuleux, un agent qui, à l'appât du gain, ne se laisserait pas troubler par des scrupules de conscience.

—Eh bien ?

—Tout cela, je l'ai trouvé chez vous.

—Vous êtes poli.

—Je suis franc ; et, ajouta Mortagne, en ricanant, il est inutile de se faire des compliments entre amis !

Il se tut, un moment, puis demanda brusquement :

—Avez-vous apporté l'argent ?

—Je l'ai.

—Et un navire ?

—J'en ai loué un. *Le Faucon*, commandant Grabuge.

—Un homme sûr ?

Landri pinça les lèvres et répondit :

—Pour ceux qui l'emploient, oui ; mais pour tous les autres, il ne fait pas mentir son nom.

—C'est l'homme qu'il nous faut. Maintenant, où est l'argent ?

—Où sont les garanties ?

—Voici. Et Mortagne avança quelques papiers, qu'il prit dans un coffre.

Le fils de l'avocat les examina tous soigneusement, les uns après les autres.

Satisfait du résultat, il tira de son portefeuille une liasse de billets de banque et les tendit à Rodolphe en disant :

—Mais, et l'autre agent ? celui qui découvrira toutes ces belles choses ?

—Je l'ai trouvée.

—Quoi ! une femme !

—Une fille de paysân. J'ai l'intention de la mettre à l'épreuve, demain. Si elle est ce que je la crois, il n'y a pas à douter de notre succès.

Le visage de Landri exprima, tout à la fois, le doute et l'avarice.

—Est-ce qu'il y a, dans les environs, des trésors, quelques trésors cachés que vous sachiez ? demanda-t-il.

Rodolphe sourit.

—Nous sommes associés dans cette affaire, répondit-il. Je vous ai engagé ma parole. Vous pouvez en faire peu de cas, si vous voulez, mais pour moi, elle est sacrée. Pour le moment, mon devoir est de recueillir toutes les informations, et non de les disséminer.

Il se mit à compter les billets sans plus s'inquiéter de Landri.

Ce dernier qui l'examinait en suivant ses mouvements, s'écria d'un ton de dépit :

—Oh ! le compte y est, vous pouvez en être sûr. Je ne me les serais pas procurés si aisément, ajouta-t-il, si mon père n'avait eu d'autres affaires en main qui lui donnent trop de tracas pour qu'il ait le temps de regarder les miennes de près.

—Vraiment ! dit Mortagne, en continuant de compter.

—Des drôles d'affaires, encore, hé ! hé ! Je crois que mon père veut se remarier !

—Vraiment ! Ephraïm Mouton ! Vous m'excuserez si cette idée me fait rire.

—Riez tant que voudrez ! cela ne m'offense pas. Mais c'est positif, je vous assure. Mon père ne fait pas autre chose, depuis trois mois, que de prendre des renseignements sur une jeune dame.

Est-elle de ce pays ? demanda Mortagne, d'un air dégagé.

—De ce pays ! hé ! on peut bien le dire. C'est la mer qui l'a jetée sur la plage, tout comme une perle.

Rodolphe Mortagne releva vivement la tête.

Landri vit ce mouvement, mais il se méprit sur la cause qui l'occasionnait.

—Elle n'est pas peu de chose, je vous assure, dit-il, Madame de Moidrey la porte dans son cœur. En ce moment, elle est allée passer quelques jours chez la famille de Beauchamp. Oh ! mon père est un malin, vous pouvez en être certain, et il n'ignore rien de ce qui concerne Madame Emma Keradeuc.

—Mlle Emma ! c'est d'Emma que vous voulez parler ?

Landri se mit à siffler un air de chasse.

—Vous la connaissez ? dit-il enfin.

—Je l'ai rencontrée chez Mme de Beauchamp, répondit froidement Mortagne.

—Et bien ! C'est elle-même.

—Elle est parfaite.

—Peut-être ! Mais elle n'est pas dans mon style, répliqua Landri, en faisant la moue. Je préfère les brunes aux prunelles de feu, comme Mlle Delagrave. En voilà une que j'estime et que j'aime !

—Vous !

—Ce mot fut dit avec un tel accent de surprise que le fils de l'avocat s'en trouva blessé.

Il frappa du poing sur la table et dit d'un air provocateur.

—Et pourquoi pas ? Je voudrais bien le savoir. Il est possible que je ne sois pas beau, quoique après tout, c'est une affaire de goût ; et je ne suis peut-être pas un gandin accompli, comme vous, par exemple, et d'une naissance très-relevée, mais Henri Delagrave non plus n'était pas d'une autre origine. Son père ne valait pas mieux, au contraire. D'ailleurs, je n'aurais pas eu la pensée de faire la cour à mademoiselle Varina, si mon père ne m'y avait pas poussé. Maintenant que je suis lancé, j'irai jusqu'au bout, et si la moitié seulement de ce que m'a promis mon père se réalise, avant douze mois d'ici, Varina sera ma femme.

Le visage de Mortagne n'exprimait plus la surprise. Il était soucieux et rêveur.

—Il s'est passé des choses plus étranges dans la fière famille Rosato ! murmura-t-il à demi voix, en se parlant à lui-même, plutôt qu'à son compagnon.

Il jeta les yeux sur la pendule et prit un air plus gai.

—Minuit va sonner bientôt, dit-il ; c'est une heure bien tard pour se mettre en route. Puis-je vous offrir un lit ?

Landri se leva précipitamment et commença à boutonner son paletot avec une vivacité peu ordinaire.

—Non, certainement non, répondit-il. Mon groom est en bas, avec la

voiture. J'arriverai dans une heure à la villa Saint-George, merci-bien ! Ne vous dérangez pas, je saurai bien trouver mon chemin.

Rodolphe Mortagne frappa sur un timbre et Kalu apparut aussitôt.

Il dit au Javanais quelques paroles, dans sa langue maternelle, que ce dernier reçut avec une soumission tout orientale.

—Kalu vous reconduira jusque dans la cour, dit Mortagne en se retournant vers Landri qui avait repris son chapeau et ses gants.

Au moment où, suivant l'Indien, il allait passer le seuil de la porte, Rodolphe lui mit la main sur le bras :

—Dans quelques jours, dit-il, vous aurez de mes nouvelles. Ayez soin, toujours, que le navire soit prêt dans la baie, et, si cette petite villageoise est ce que je la crois, nous aurons une fortune royale à partager entre nous. Prenez garde aux marches de l'escalier. Bonsoir !

—Bonsoir ! répliqua Landri en descendant dans la cour où l'attendait sa chaise. Ce Mortagne, continua-t-il, à demi voix, n'est pas un mauvais diable, quoiqu'il soit rude parfois ; mais, c'est tout ce qui l'entoure ! s'il m'avait fallu coucher ici, je n'aurais pas fermé l'œil de la nuit.

Il sauta dans sa voiture. Le groom rendit les rênes à son cheval, et maître et valet s'éloignèrent rapidement de la tour de Mortagne.

Rodolphe qui avait soulevé le rideau de la fenêtre, suivit Landri des yeux, tant qu'il put l'apercevoir.

—Oui, se disait-il, je me servirai de cet imbécile qui remplira ma bourse, et avec l'aide de Pauline Fargeau, je prouverai au monde que ce qu'il regarde comme un rêve est un fait, un fait !

Il s'arrêta tout-à-coup, leva les mains et les posa sur ses tempes.

—Pourquoi donc l'image de cette femme me poursuit-elle ainsi ? Je l'aime ! oui, je l'aime ! si je demandais sa main, on me la refuserait ! Eh bien, j'aurai recours à des moyens plus sûrs.

Un bruit léger se fit entendre dans l'appartement, et Mortagne laissa tomber le rideau.

(A Continuer.)

TABLE DES MATIÈRES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, 1870.

A.	Pages	Pages
Amérique méridionale (tribus sauvages de l'):		
— Centaures du Grand-Chaco	632	
— Habitants aquatiques de Maracai- bo	88	
— Habitants des Palmiers, ou Goua- ranis	195	
— Indiens Comanches (les)	796	
— Indiens de l'Amazone	337	
— Mangrove de terre ou les ottomnes	52	
— Mondraucous, ou les décapiteurs	496	
Arthur, le prince à Maria Villa	397-472	
— Départ	552	
Arts industriels (étude sur les)	45	
Aveugles, Institution des jeunes	287	
C.		
Caoutchouc (découverte du)	28	
— Sa récolte	95	
— Ses propriétés	202	
— Son emploi	267	
Cathelineau, (Henri de)	876	
Choacarne, Dominicain, prêche le Jubilé. 218-234	218-234	
JANVIER:—Chronique du Concile œcumé- nique du Vatican		
— Assemblée synodale	12	
— Allocution du St. Père	13	
— Ouverture du Concile	16	
— Allocution du Pie IX	18	
— Constitution du Pie IX, concer- nant l'élection du Pape en cas de vacance	22	
FÉVRIER:—Le Concile et la paix.—La salle des séances.—Première congréga- tion générale, 10 décembre: Dépu- tation des excuses, des contro- verses, des <i>Portulaca</i> . — Seconde congrégation, 14 décembre: Dépu- tation de la Foi. — Troisième congrégation, 2 décembre: Dépu- tation de la discipline.—Quatrième congrégation, 28 décembre: Dépu- tation des réguliers.—Cinquième congrégation, 3 janvier: Nécrologie du concile.—Sixième congrégation, 4 janvier.—Deuxième session, 6 janvier: Profession de foi	109	
— L'anti-concile ou la comédie à Naples	111	
MARS:—Discussions sur la Foi.—Liberté.— La loi du secret.—Les suppliques. —Huitième congrégation générale: neuvième: clôture de la première discussion dogmatique.—Dixième: Projets de réforme disciplinaire.— Onzième: Les correspondants, fable grotesque.—Douzième: Rit Ambro- sien; députation du rit oriental; le quatre présidents des députations. Treizième: Rit Maronite.—Quator- zième, Quinzième: Chapitres de discipline.—seizième: Fin de la première discussion sur la disci- pline.—Dix-septième: Nécrologie du concile.—Dix-huitième: Rit Grec-roumain	168	
AVRIL:—Vingtième congrégation générale, mort de Mgr. Puyllat-y-Amisio.— Vingt-et-unième: Vingt-deuxième: De la salle conciliaire.—Vingt- troisième, vingt-quatrième: Le Petit Catéchisme, l'œuvre par ex- cellence.—Vingt-cinquième, vingt- sixième, vingt-septième, vingt- huitième et vingt-neuvième con- grégations.—Les violateurs du secret.—Mémoire en faveur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi; Contre les armées perma- nentes; Appel en faveur des Israé- lites	492	
MAR:—L'infaillibilité.—Les premiers canons du concile.—Agitation politique. —Réponse à l'Autriche.—Politique du cabinet Ollivier.—Interpella- tions aux Chambres italiennes.— Ondes-Reggio.—Mouvement ca- tholique	353	
JUIN:—Troisième session.—Constitution dogmatique.—Suite des congréga- tions générales.—Constitution sur l'unité du Catéchisme	433	
JUILLET:—La primauté et l'infaillibilité du Pontife romain.—L'âge de Pie IX. —Les années de Pierre.—Histoire des congrégations générales.— Prières publiques.—Le culte de Saint-Joseph.—Hiérarchie ecclé- siastique.—Nécrologie du concile	503	
AOÛT:—Défense de l'infaillibilité pontifi- cale; session publique du 15 juillet; la constitution de l'Eglise; détails rétrospectifs sur la discussion; Le concile et la guerre.—L'avenir: Une prédiction de Joseph de Maistre; la quatrième session pu- blique; allocution du Saint-Père	606	
SEPTEMBRE:—Le concile et la guerre:— Rapports de la guerre avec l'œuvre du concile: épreuves, espérances; in- tervention visible de la Providence; les événements justifient la doc- trine catholique et concourent à la liberté du concile; douleur que cause l'évacuation des Etats de l'Eglise par les troupes françaises; la mission de la France.—Le retour des évêques; continuation des tra- vaux du concile	683	
OCTOBRE:—I. Travaux du concile:—La situa- tion; 88e congrégation.—L'in- faillibilité pontificale; soumission des évêques; la promulgation est complète; témoignages gallicans; conduite de l'Italie, de l'Autriche et de la Bavière.—Postulata: En faveur des Israélites, en faveur des nègres; sur le patronage universel de saint Joseph; sur l'Assomption de la sainte Vierge	774	
CHRONIQUE MENSUELLE:		
JANVIER:—Les souhaits		
— Les étreintes de l'Ordre		
— Le Monde religieux		
— Le Monde politique	75	
FÉVRIER:—Canada:—Un voyage princier; troisième session du Parlement de Québec. Le Nord-Ouest	148	
— Nécrologie, M. Perrault de Linière, M. Drapeau, M. Millette	148	
— Rome.—Tranquillité.—La prin- cesse Olga.—L'impératrice d'Au- triche.—Audience du 9 janvier. Les Missions, Chine, Japon, Hol- lande	150	
— France.—Le Nouveau Ministère	152	
— Egypte.—Bavière.—Autriche.— Espagne.—Crise ministérielle	153	
— Angleterre.—Situation politique, commerciale, religieuse	154	
— Amérique:—Réintégration de la Virginie.—Haïti. Son histoire. Révolution	158	
— Paraguay	158	
MARS:—Hygiène des saisons, hygiène du printemps	225	
— Canada:—Ouverture de la session fédérale	227	
— Polémiques religieuses et poli- tiques		

	Pages		Pages
MARS. —Fêtes à Ste. Thérèse.....		NOVEMBRE. —La Justice de Dieu.....	
Mission de St. Albans.....		Consécration du diocèse de Nantes	
La vénérable Marie de l'Incarnat.		au Sacré-Cœur de Jésus.....	
Une nouvelle province ecclésiast.		Suprême appel à la Bretagne.....	
La neuvième de St. François-Xa-		Les Volontaires de la Vendée....	
vier, prêchée par le Rev. Père		Proclamation de Cathelineau....	
Chocarne, dominicain.....	227	M. Edmond Stofflet.....	
— Rome:—Visite de Pie IX au sémi-		Lettres de MM. Crémieux et Lau-	
naire américain.....	235	rier.....	
Nouve les de Chine.....		Protestation du gouvernement	
— L'Europe politique: France, Ba-		pontifical contre l'entrée des	
vière, Autriche.....		Italiens à Rome.....	
— Amérique:—Le droit de suffrage		Réponse du St. Père à la lettre de	
aux Etats-Unis.....		Victor-Emanuel.....	
Cuba, le Mexique, le Paraguay...	237	Clergé français pendant la guerre.....	718
AVRIL. —Pâques, Communion pastorale à		Constitutio <i>Dei filius</i> (texte latin).....	447
N.-D. de Paris.....	300	Constitution <i>Dei filius</i> (traduction)....	438
— Canada:—Parlement fédéral.....		— Réflexions de M. Jaugéy... 489-570-650	
Projets de loi sur les banques, les		Constitutio <i>pater aternus</i> , (texte latin)...	602
élections, le recensement.....		Constitution <i>pater aternus</i> , (traduction)...	595
L'union douanière et la politique		— Réflexions de M. Jaugéy.....	695
nationale.....			
La Cour suprême.....		B.	
La question du divorce.....		Desmazures, ptre S.S.: Les Arts industriels.	45
Rapport sur la milice.....		— St. François d'Assise (description	
Retour des Émouvés.....		du sanctuaire de).....	114
Le Nord-Ouest.....		— St. Pierre de Rome (description de)	417
Le Procès-Guilford.....		Dictionnaire généalogique de M. l'abbé	
Nécrologie: MM. Barrett, O'Brien,		Tanguay.....	224
Bonin.....	302		
— Rome:—Affaire du Patriarcho de		B.	
Babylone.....		FILLE DU BANQUIER.	
Exposition romaine.....		I. Où l'on fera connaissance avec	
Mission du Danemark.....		quelques-uns des principaux per-	
Les monnaies pontificales.....	314	sonnages de notre histoire.....	458
— France:—Victoire du ministère..		II. La soif de l'or et l'effort que peut	
Les vainqueurs de Custoza.....	317	produire une mèche de cheveux..	464
— Angleterre:—Bills irlandais, l'édu-		III. Une attaque nocturne.—A quoi	
cation obligatoire.....		peut servir le creux d'un chêne..	468
— Allemagne:—Le Parlement de la		IV. Comment Henri Delagrave mit à	
Confédération du Nord.....	319	exécution la seconde partie de	
MAI. —Patriotisme des Chambres.....		son projet de vengeance.....	521
Le mois parlementaire.....		V. Comme quoi il est prouvé que,	
Le million de la Nouvelle-Ecosse..		quand il est entré dans le chemin	
Les <i>Shin-plusters</i>		du crime, l'homme n'est plus	
Les taxes.....		libre de s'arrêter.....	527
L'usure.....		VI. Comment Henri Delagrave fait	
L'Intercolonial.....		usage de ses talents d'écrivain..	612
Encore les Femins.....		VII. Un incident dont les conséquences	
La nouvelle province Manitoba...		seront immenses.....	616
Une sentence injuste.....		VIII. Une tempête sur les côtes de l'O-	
Le prince Arthur à Villa-Maria...		céan.....	670
Mgr. l'Archevêque de Québec....		IX. Comment celle qui deviendra notre	
Mgr. l'Archevêque de Toronto....		héroïne fut adoptée par les habi-	
Mgr. Cameron.....		tants de Saint-Sevrex.....	674
Nécrologie: M. l'abbé Baillargeou,		X. Comment Rodolphe Montagne	
M. l'abbé Audet et Mgr. Cook...	394	sauva la vie à Jaguarita.....	679
JUIN. —Canada:—Clôture du Parlement.—		XI. Où il est question des gros chênes	
La Nouvelle-Ecosse.—Les incend-		du Raisin Maudit.....	746
ies.—Belle équipée.—Les visites		XII. Comment et pourquoi maître mou-	
du prince Arthur.—Une nou-		ton croit le moment venu de	
velle Province.—Evêques atten-		mettre ses connaissances à profit.	749
dus.—L'œuvre des Tabernacles..	470	XIII. Projets de Rodolphe se dessinent.	945
— Rome:—L'Exposition. — Mouve-		XIV. Rodolphe fait bonne mine au fils	
ments militaires.....	473	de l'avocat.....	949
— France:—Le Mébiscite.—Le com-			
plot et le Cabinet.....	475	G.	
— Angleterre:— <i>The Irish Land Bill.</i>		GUERRE ENTRE LA FRANCE ET LA PRUSSE.	
Les convents.—L'éducation obli-		Glorieuses défaits (les).....	707
gatoire.....	477	Guerre en campagne: I. La loi de la guerre.	
— Autriche:—M. Potaki.....	478	—L'ambition prussienne.....	757
— Grèce:—Les brigands.....	478	II. Combats de géants.....	762
— Espagne:—La chasse au roi.—Le		III. Episodes et anecdotes.....	768
serment.....	479	La justice de Dieu: consécration du diocèse	
— Portugal:—Le maréchal Saldanha	479	de Nantes au Sacré-Cœur de	
JUILLET. —Départ du Prince Arthur.....		Jésus.—Suprême appel à la Bre-	
Mission de l'Hon. Campbell....		tagne.— Les volontaires de la	
Assemblées politiques et commer-		Vendée.— Proclamation de Ca-	
ciales.....		thelineau.....	876
Les Fêtes de Juin.....			
Expédition de la Rivière-Rouge..			
Nécrologie:—Rev. MM. Morault			
et Dion et Mad. de Manténach..			
La succession d'Espagne.....			
Le Schisme Arménien.....	552		

	Pages
Haïti, histoire de cette île.....	158
HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA. *	
CHAPITRE VII.—Deuxième guerre des Iroquois, de 1643 à 1650.	
XXI. Charles LeMoine conduit au fort de Ville-Marie deux Iroquois qu'il prend par représailles....	6
XXII. Les Iroquois ramènent Normanville. M. de Maisonneuve leur rend les deux prisonniers.....	6
XXIII. Nouvelles hostilités des Iroquois à Villemarie.....	6
XXIV. Charles LeMoine et Godé prennent deux Iroquois qu'ils conduisent au fort de Ville-Marie.....	7
XXV. Iroquois pris ou tués par les Hurons près des Trois-Rivières....	8
XXVI. Des Français vont avec les RR. PP. Jésuites chez les Hurons.—Premier moulin construit à Ville-Marie.....	8
XXVII. M. d'Ailleboust repasse en France pour les affaires de la colonie....	9
XXVIII. M. de Montmagny était le principal et quelquefois le seul arbitre des affaires du pays.....	10
XIX. M. de Montmagny chargé de pourvoir à la sûreté du pays.....	10
XXX. M. de Montmagny laisse sans garnison le fort Richelieu, qui est brûlé par les Iroquois.....	11
XXXI. La bravoure des Iroquois inspire de la crainte aux colons et à M. de Montmagny lui-même (1648).....	81
XXXII. Sur le refus de M. de Maisonneuve, la place de gouverneur général est réservée à M. d'Ailleboust.....	82
XXXIII. Justification de M. de Maisonneuve et de M. d'Ailleboust dans la révocation de M. de Montmagny.....	83
XXXIV. Triste état de la colonie à la fin du gouvernement de M. de Montmagny.....	83
XXXV. Création d'un nouveau conseil; établissement d'un camp volant pour la sûreté de la colonie.....	84
XXXVI. Murmures contre M. d'Ailleboust.—Mort de M. de Repentigny....	85
XXXVII. M. d'Ailleboust succède à M. de Montmagny comme gouverneur général.....	85
XXXVIII. Arrivée du camp volant à Ville-Marie.....	86
XXXIX. Arrivée de M. d'Ailleboust à Ville-Marie.....	86
XL. Seigneurie de la prairie de la Madeleine, concédée aux RR. PP. Jésuites.....	87
XLI. Nouvelles allégeances pour Ville-Marie.....	161
XLII. Mademoiselle Mance passe en France pour le bien de la colonie.....	162
XLIII. Zèle persévérant de madame de Bulion; les Associés de Montréal nommés dans un acte public.....	162
XLIV. La Compagnie de Montréal favorise le défrichement des terres et encourage mademoiselle Mance.....	163
XLV. Zèle de la Compagnie de Montréal à poursuivre son œuvre.....	164
XLVI. Zèle des colons de Ville-Marie pour l'agriculture.....	165
XLVII. Les colons de Ville-Marie se livrent à l'agriculture pour contribuer à la conversion des sauvages.....	165

	Pages
XLIX. Récolte extraordinaire à Ville-Marie.....	165
CHAPITRE VIII.—Suite de la deuxième guerre des Iroquois. Ruine des Hurons. M. de Maisonneuve passe en France pour amener un secours devenu nécessaire. De 1650 à 1652.	
I. Mœurs des Hurons, obstacle à la conversion de ce peuple.....	241
II. Missions Huronnes établies par les RR. PP. Jésuites.....	242
III. Hurons massacrés par les Iroquois. Les PP. Daniel, Brébeuf et Lallemant mis à mort en haine de l'Évangile.....	242
IV. Mort admirable d'un chrétien....	243
V. Catastrophe d'un autre grand nombre de Hurons.....	243
VI. Dispersion des restes de la nation huronne.....	244
VII. Quelques Hurons chrétiens demandent à se retirer auprès des Français.....	245
VIII. Six cent Hurons s'établissent dans l'île d'Orléans, près de Québec....	245
IX. Hurons fugitifs qui passent à Ville-Marie. Réflexions de mademoiselle Mance.....	246
X. Les Iroquois attaquent les Français des Trois-Rivières.....	247
XI. Les Iroquois attaquent surtout Ville-Marie, où ils sont vigoureusement repoussés.....	247
XII. Les Iroquois détruisent la nation neutre qui avait donné asile à des Hurons, et se tournent ensuite contre Ville-Marie.....	321
XIII. A Ville-Marie, Boudart est massacré par les Iroquois et sa femme prise.....	322
XIV. Action hardie de trois Montréalais pour secourir Boudart et sa femme.....	322
XV. Résistance vigoureuse de Chicot, qui lui sauve la vie.....	323
XVI. Mort admirable de Catherine Mercier, cruellement tourmentée par les Iroquois.....	323
XVII. Les Iroquois investissent quatre colons à la Pointe Saint-Charles. Courage audacieux de Lavigne.....	324
XVIII. Action de la Pointe Saint-Charles, très-meurtrière pour les Iroquois.....	325
XIX. M. de Maisonneuve oblige les colons de Ville-Marie de se retirer dans le Fort et tient garnison à l'hôpital.....	325
XX. La garnison de l'hôpital, assiégée par deux cents Iroquois, les oblige à la retraite.....	326
XXI. Hostilités des Iroquois aux Trois-Rivières. Piété des colons envers Marie.....	401
XXII. Ville-Marie et les Trois-Rivières harcelées par les Iroquois. Crainte des colons de Québec....	402
XXIII. M. de Maisonneuve résolu d'aller demander à la Compagnie de Montréal un renfort devenu nécessaire.....	403
XXIV. Mademoiselle Mance offre à M. de Maisonneuve vingt-deux mille francs de l'hôpital pour lever une recrue.....	203
XXV. M. de Maisonneuve offre la moitié du domaine des Seigneurs pour dédommager l'hôpital, et part pour la France.....	404
XXVI. M. de Lauson succède à M. d'Ailleboust en qualité de gouverneur-général.....	405
XXVII. M. de Maisonneuve nommé pour commandeur à Montréal M. des Musseaux, et non M. d'Ailleboust.....	450

* Voir les années 1667, 1668 et 1669.

	Pages		Pages
XXVIII. M. de Lauson se montre peu bienveillant pour Ville-Marie.....	406	XXII. Près de Québec, les Agniers prennent le P. Ponceet et son compagnon.....	644
XXIX. Hostilités des Iroquois contre les sauvages alliés et contre les Français eux-mêmes.....	406	XXIII. Les Trois-Rivières bloquées par les Agniers.....	644
XXX. Hostilités à Ville-Marie contre les sauvages alliés et contre les colons.....	107	XXIV. Ville-Marie fait proposer la paix aux Iroquois, qui l'acceptent...	645
XXXI. Mademoiselle Mance descend à Québec pour y apprendre des nouvelles de M. de Maisonneuve	481	XXV. Incident inopiné qui pense faire évanouir l'espérance de la paix.	649
XXXII. A Paris, M. de Maisonneuve voit Madame de Bullion et lui parle de Montréal.....	482	XXVI. Les Iroquois protestent qu'ils veulent sincèrement la paix avec les Français et les Hurons.	647
XXXIII. M. de Maisonneuve expose à madame de Bullion la nécessité d'abandonner Montréal, s'il n'y a conduit un renfort.....	483	XXVII. Pour parler des Agniers près de Québec pour conclure la paix...	648
XXXIV. M. de Maisonneuve fait connaître à madame de Bullion l'affaire de vingt-deux mille livres.....	483	XXVIII. Tourments du Père Ponceet; on le ramène à Québec.....	684
XXXV. Madame de Bullion donne quarante-deux mille livres pour secourir Montréal.....	484	XXIX. Inquiétude qu'on éprouve à Québec de ne pas voir arriver M. de Maisonneuve et sa recrue.....	721
CHAPITRE IX.— <i>Suite de la guerre; paix avec les Onneciouts, et suspension d'armes avec les Agniers. M. de Maisonneuve arrive de France avec une recrue de plus de cent hommes. De 1652 à 1653.</i>		XXX. Nombre, qualités et lieux de naissance des hommes enrôlés par M. de Maisonneuve.....	722
I. Martine Meissier, frappée à coups de hache par trois iroquois, se délivre de leurs mains.....	485	XXXI. Actes d'engagement des hommes de la recrue de M. de Maisonneuve.....	723
II. Vertu admirable de Martine Meissier.....	485	XXXII. Mademoiselle Bourgeois. Désir qu'elle éprouve de passer à Ville-Marie.....	723
III. Les Iroquois tuent le gouverneur des Trois-Rivières, ainsi que quinze colons de ce lieu.....	486	XXXIII. Mademoiselle Bourgeois reconnaît M. de Maisonneuve, qu'elle avait vu en songe.....	727
VI. Sept colons de Trois-Rivières pris par les Iroquois.—Autres hostilités.....	487	XXXIV. M. de Maisonneuve veut conduire mademoiselle Bourgeois à Ville-Marie.....	725
V. Le major Closse va attaquer les Iroquois.—Mort de la Loche-tière, qui tue son meurtrier.....	487	XXXV. Mademoiselle Bourgeois fixé dans sa vocation pour Ville-Marie...	725
VI. Le major Closse se retire avec les siens dans une maison de terre, d'où ils tuent un grand nombre d'Iroquois.....	561	XXXVI. Départ. La recrue est obligée de relâcher.....	726
VII. Baston passe au milieu des feux de l'ennemi et amène un renfort qui assure la victoire.....	562	XXXVII. La maladie se mot dans la recrue	727
VIII. Retraite des Iroquois. Leurs pertes dans cette action.....	563	XXXVIII. L'arrivée de la recrue à Québec fait renaitre la confiance.....	727
IX. Bravoure du major Closse. Son adresse au maniement des armes	663	XXXIX. Etat de faiblesse où la grande Compagnie avait laissé Québec.	728
X. Coup mémorable du major et de ses soldats.....	564	XL. M. de Lauson essaye, mais en vain, de retenir la recrue à Québec...	729
XI. Autre action mémorable des colons de Ville-Marie.....	565	XLI. M. de Maisonneuve présente la Sœur Bourgeois à mademoiselle Mance.....	730
XII. Les Iroquois vont pour attaquer les Trois-Rivières et se retirent ensuite.....	576	XLII. Changement remarquable dans plusieurs des hommes de la recrue.....	730
XIII. Nouvelles hostilités des Iroquois aux Trois-Rivières et à Ville-Marie.....	566	XLIII. Occupation de la Sœur Bourgeois à Québec, en attendant le départ de la recrue.....	731
XIV. Dangers imminents que court la colonie de Ville-Marie.....	567	XLIV. Arrivée de la recrue à Villemarie.	722
XV. Recours des Montréalais à la Très-Sainte Vierge, leur patronne.....	568	CHAPITRE X.— <i>Première organisation de la colonie de Ville-Marie.</i>	
XVI. Les Iroquois d'Onnontag demandent la paix à Ville-Marie.....	569	I. Ville-Marie ne prend la forme d'une colonie qu'en 1653.....	732
XVII. Les Iroquois d'Onneciout demandent la paix à Ville-Marie.....	569	II. M. de Maisonneuve assure des avantages à tous ceux qui veulent se fixer dans l'île.....	733
XVIII. Six cents Agniers attaquent Ville-Marie et sont contraints de se retirer.....	641	III. Gratifications honorables faites aux premiers colons par la Compagnie de Montréal.....	734
XIX. Mademoiselle Mance descend à Québec, où l'arrivée prochaine de M. de Maisonneuve fait renaitre la confiance.....	642	IV. Sévérité des mœurs primitives de la colonie.....	734
XX. Les Agniers résolus de surprendre et de ruiner les Trois-Rivières...	642	V. Les colons de Ville-Marie sortent du fort et habitent des maisons de défense.....	736
XXI. A Ville-Marie, les Agniers sont battus par des Hurons, qui tuent plusieurs prisonniers.....	643	VI. Redoutes construites au milieu des champs pour protéger les travailleurs.....	736
		VII. Les artisans nécessaires à toute société civile.....	737
		VIII. Artisans divers dont se composa la recrue de 1653.....	738
		IX. Le travail des mains en honneur chez les anciens.....	738
		X. Application des premiers colons de Ville-Marie au travail.....	739
		XI. Adresse pour les ouvrages de mains, héréditaire chez les Canadiens.....	740

	Pages
XII. Les colons travaillent chacun pour son propre compte.....	740
XIV. Des procureurs-syndics et de leurs attributions.....	741
XV. Election du procureur-syndic.....	801
XVI. Etablissement d'un receveur et d'un directeur des bâtiments pour la construction d'une église paroissiale.....	802
XVII. Construction d'une nouvelle église paroissiale.....	802
XVIII. Nouveau cimetière établi.....	803
XIX. Premiers mariages à Ville-Marie.....	803
XX. Origine de Catherine Primot. Charles Le Moine s'oblige à l'épouser.....	805
XXI. M. de Maisonneuve, au nom des seigneurs, favorise le mariage de Le Moine.....	806
XXII. Sollicitude de M. de Maisonneuve envers les orphelins dont les pères avaient péri dans les guerres.....	806
XXIII. Scandale arrivé à Ville-Marie, découvert par Louis Prudhomme.....	807
XXIV. Le coupable convaincu repasse en France.....	808
XXV. Réparations envers Anne Archambault.....	808
XXVI. Jean Gervaise épouse Anne Archambault.....	809
XXVII. Estime dont jouit la famille Gervaise. Charlotte Chauvin.....	809
XXVIII. Charité et piété des colons de Ville-Marie.....	810
XXIX. Confrérie militaire de la Très-Sainte Vierge, établie par M. de Maisonneuve.....	811
XXX. Fidélité des confrères à faire la garde autour des travailleurs.....	811
XXXI. Désintéressement parfait de M. de Maisonneuve.....	712
XXXII. Simplicité de M. de Maisonneuve dans ses vêtements. Sa frugalité.....	813
XXXIII. Rapports de la Sœur Bourgeois avec M. de Maisonneuve.....	813
XXXIV. M. de Maisonneuve allié ensemble le métier des armes et la perfection chrétienne.....	814
XXXV. La Sœur Bourgeois rétablit la croix à la montagne.....	815
XXXVI. Charité héroïque de la Sœur Bourgeois.....	815
XXXVII. Efficacité des exemples et des prières de la Sœur Bourgeois.....	816
CHAPITRE XI.—Troisième guerre; paix conclue. A la faveur de cette paix, les Iroquois exigent que les Français aillent s'établir à Onnontagué; ils s'efforcent de détruire les Hurons de l'île d'Orléans.	
I. Proposition des Agniers et des Onnontagués aux Hurons de l'île d'Orléans pour les détruire.....	881
II. Réponse des Hurons pour éviter ce piège.....	882
III. M. de Lauson, embarrassé, renvoie les Iroquois à M. de Maisonneuve.....	883
IV. Malgré la paix, les Iroquois font prisonnier un chirurgien de Ville-Marie.....	883
V. Des Onnontagués entrent au fort de Ville-Marie et promettent de rendre le chirurgien.....	884
VI. Sauvages du Pétau qui amènent à Ville-Marie treize prisonniers iroquois.....	885
VII. Le chirurgien ramené à Ville-Marie. Les Onnontagués protestent de vouloir garder la paix.....	885
VIII. Malgré la paix, les Iroquois enlèvent une de nos sentinelles.....	886
IX. Le capitaine La Barrique est blessé et pris.....	887
X. La Barrique, gagné par les soins qu'on prend de lui, change de sentiments à l'égard des colons.....	888

	Pages
XI. Le frère de La Barrique, touché à son tour, devient le médiateur de la paix.....	888
XII. Hostilités des Iroquois dans l'île aux Oies.....	889
XIII. Nouvelles hostilités des Iroquois à Ville-Marie.....	890
XIV. Deux Iroquois pris et conduits au fort de Ville-Marie.....	891
XV. Le capitaine La Plume menace les Montréalais s'ils ne rendent les prisonniers.....	892
XVI. Le capitaine La Plume est pris lui-même avec quatre des siens.....	892
XVII. Le capitaine la Grande-Armée arrive à Ville-Marie et demande la paix.....	893
XVIII. Les captifs rendus de part et d'autre. Les demoiselles Moyen et Macart.....	893
XIX. A la faveur de la paix, ceux de Ville-Marie se fortifient et s'avancent dans les bois pour se préparer à la guerre.....	894
XX. Générosité de Montréal dans les guerres, peu appréciée par M. de Lauson.....	894
XXI. Terres et charges dont M. de Lauson pourvoit ses fils en Canada.....	895
XXII. Ni M. de Lauson ni ses fils n'attirent des colons pour défricher les terres.....	895
XXIII. La famille de Lauson semble n'être venue en Canada que pour rétablir ses affaires.....	896
Hygiène de l'été.....	413
— du printemps.....	253
J.	
Jaugey:—La constitution <i>Dei filius</i> ... 489-570-650	489-570-650
— La constitution <i>Pastor aternus</i> ..	695
Jubilé du Concile.—Station à Paris par le B. P. Monsabré, 1ère conférence: De l'appel royal de l'Eglise.....	127
2de conf.: De l'appel maternel de l'Eglise..	182
3ème conf.: De la prière demandée par l'Eglise.....	188
4ème conf.: Des trésors offerts par l'Eglise.	315
5ème conf.: De la majesté et de l'autorité du Concile.....	584
6ème et dernière conf.: De notre attitude devant le Concile.....	564
Station à Notre-Dame de Montréal par le R. P. Leneuf.....	33
L.	
Leneuf préche le jubilé du concile (le R. P.)..	33
M.	
Marie de l'Incarnation (procès de béatification de la mère).....	216
N.	
Neuvaine de St. François-Xavier, par le P. Chocarne.....	234
Notre-Dame de Lourdes:—Livre 1er:—Description de la ville de Lourdes	817
— des Roches Massabielle.....	819
Bernadette Soubirous et ses parents.....	822
11 fév. 1855.—Jeudi.—1ère apparition; sa description.....	826
Sa mère défend à Bernadette d'aller à la grotte.....	830
14 fév.—Dimanche.—Sa mère lève sa défiance. 2de apparition.....	831
18 fév.—Jedi.—3ème apparition: Promesse de venir quinze jours durant.....	834
Livre 2ème.—Emotion publique.—Les Libres-Penseurs.....	838
Conduite du clergé:—L'évêque de Tarbes l'approuve.....	844
Hostilité du pouvoir civil.....	846

	Pages		Pages
21 fév.—Dimanche.—Apparition : Prier pour les pécheurs.....	847	— Biale, évêque d'Astorga.....	436
Le commissaire de police fait subir à Bernadette un interrogatoire.—Nouvelle défense d'aller à la grotte.....	849	— Odin, évêq. de la Nouvelle-Orléans.....	505
22 fév.—Lundi.—Bernadette à l'école : Elle est poussée vers la grotte.—Point de vision.....	857	— Devoucoux, évêque d'Ivreaux.....	505
Le père Soubriou lève sa défense.....	861	— Grant, évêque de Southworth.....	509
23 fév.—Mardi.—Apparition : Ordre de bâtir une chapelle.....	863	— Derry, évêq. de Clouford (Irlande).....	778
Livre 3ème.—Bernadette et le curé de Lourdes.—Preuve demandée.—Apparition du 24 février.—Récit de M. Estrade.—Désintéressement des Soubriou.—Apparition du 25 février, jaillissement de la Source.—Coincidence prophétiques.—Louis Bourletto; Marie Daube; Bernadette Soubie; Fabien Baron; Jeanne Crassus.—Troubles des Libres-Penseurs.	803	O.	
Livre 4ème.—Le Clergé et l'Administration. Monseigneur Laurence.—M. le baron Massy.—Tentative d'intimidation.—Le dernier jour de la Quinzaine.—Les innombrables multitudes.—Symbolisme.—Général et Justin Bonhohorts.—Général.	820	Œuvre des tabernacles.....	470
— Attila des philosophes.—Belle Caseaux; Blaisette Soupenne.—Apparition du 25 mars : l'Immaculée Conception.....	820	Ottomacs, ou Mangours de terre (les).....	53
Livre 5ème.—Le Ministre Rouland.....	943	P.	
Nécrologie :—Argey (le colonel d').....	325	Pic IX.—Bref à Dom Guéranger.....	248
— Audet, vicaire-gén. de Rimouski.....	390	— Réponse à la lettre de Victor-Emmanuel.....	375
— Baillargeon, arch. de Québec.....	865	— fait protester contre l'entrée des Italiens à Rome.....	875
— Baillargeon, curé de St. Nicolas (Québec).....	390	— Visite le séminaire américain.....	235
— Barrett, vicaire des Tanneries des Rollands.....	312	— Voir chroniques du concile et chroniques mensuelles et <i>passim</i>	
— Billandèle, vicaire-général, prêtre de St. Sulpice.... 274-265-403-535-620	620	Printemps (hygiène du).....	225
— Bonald (le cardinal de).....	336	Poésie.—La fileuse vendéenne.....	238
— Bonin, ancien curé de Ste. Scholastique.....	314-397	— Réponse du St.-Père à la fileuse vendéenne.....	283
— Brogic (le due de).....	332	— Si j'étais petit oiseau, par M. F. Martineau, P. SS.....	287
— Cook, évêque des Trois-Rivières..	390	— Salut Ville-Marie par M. Bill.....	372
— Delangle.....	335	RE.	
— Derby (lord).....	72	Revue scientifique :—Conférence de M. Tyndall sur la poussière.—La semence des maladies contagieuses.—Les respirateurs du coton.—M. Wastyn et ses grilles enflammées pour l'assainissement des salles des malades.—Progrès faits et à faire.—La vie est-elle éteinte après la décapitation.—Un rêve de 72 heures.....	452
— Dion, curé de St. Prosper (Trois-Rivières).....	553	— Appareils d'investigation sous-marine (les).....	682
— Drapeau, curé de la Longue-Pointe.....	149	— Armes blanches et les armes à feu (les).....	754
— Fiset, curé de St. Cuthbert.....	553	— Fusil à aiguille et le Chassepot (le).....	590
— Giroux, curé de Lauzon.....	216	— Plante qui guérit la petite vérole.....	510
— Gottschalk.....	330	— Tamise et la Manche (la).....	366-452
— Lefebvre Wely.....	289	Rôle général de la Revue française de 1653..	786
— Léopold II, grand duc de Toscane.....	320	S.	
— Millet curé de St. Augustin.....	149	St. François d'Assise (description du sanctuaire de).....	114
— Montnach (madame de).....	553	St. Pierre de Rome (description de).....	417
— Morault, curé de St. Thomas de Pierreville.....	553	St. Thérèse (l'été au collège de).....	231
— O'Brien, prêtre de St. Sulpice....	312	Secrets de la Maison Blanche (les). Voir 1860 :—Le baron de Rotenberg et Cyrien montrent le bout de l'oreille.....	61
— Overbrook.....	136	— La garantie du général Zitzka.....	65
— Pabody.....	131	— La Dame blanche et les deux pages.....	68
— Perrault de Lumière.....	149	— La conférence de minuit.....	137
— Pierce, F.....	71	— Le baiser de la Vierge.....	143
— Quinn, curé de la Pointe de l'Église (Halifax).....	305	— Comment le mariage de la reine de Bohême fut interrompue d'une façon bien inattendue.....	146
— Saint Jean d'Angely (le comte de).....	331	— Le commencement du siège du château de Rotenberg.—Henri de Brabant.....	211
— Sainte-Beuve.....	72	— L'effet que produisit sur Henri de Brabant la nouvelle de la mort de l'empereur d'Allemagne.....	217
— Stanton Edwin.....	334	— Les adieux.....	221
— Windham (le général).....	331	— La famine dans le château de Rotenberg.....	291
Nécrologie du concile :—Reisch (cardinal de).....	109	— Blanche au milieu des Taborites.....	292
— Pentini, cardinal.....	109	— Une dernière visite aux souterrains.....	373
— Francolla, év. de Toggia (2 Siciles).....	109	— La prière des morts.....	376
— Manattyrski, évêque de Grzemysl (Galicie).....	109	— A chacun ses œuvres.....	382
— Vasquez, évêque de Panama.....	109	— L'oncle de Blanche, Henri de Brabant.....	386
— Juarez Perido, évêq. de Vera-Cruz.....	178	— Comment Henri de Brabant tint sa parole.....	389
— Laurence, évêq. de Tarbes (France).....	181	— Aix-la-Chapelle.....	391
— Luyvelat-s-Amigo, évêque de Serida (Espagne).....	252	Sœur de charité (la).....	704
— Gil-y-Buena, évêque de Huesca (Espagne).....	250	V.	
— Gonella, cardinal.....	435	Voltaire et la Prusse.....	72